la presse

MONTRÉAL, LUNDI 29 OCTOBRE 1984, 101e ANNÉE, N° 10, 62 PAGES, 4 CAHIERS •

LA MÉTÉO : CIEL VARIABLE
AUJOURD'HUI : MIN. 2°, MAX. 11°
DEMAIN : NUAGEUX, PLUS FROID. DÉTAILS PAGE A 2

645-1651 VENTE ET LOCATION 351-6340
La Belle
PONTIAC-BUICK LTÉE

35 cents
Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Iles et Baie Comeau: 50 cents

CTCUM: trois scénarios pour régler le conflit

■ Les négociations ont avancé d'un cran hier à la CTCUM, alors que le conciliateur a rencontré tour à tour patrons et grévistes. Ce n'est cependant pas demain

MARIO FONTAINE

que les Montréalais peuvent espérer ravoir leur service complet de métro et d'autobus.

M. Normand Gauthier doit en effet rendre compte de sa conciliation ce matin au ministre du Travail Raynald Fréchette, après avoir reçu, hier, les « devoirs » qu'il avait commandés vendredi aux négociateurs de la Commission de Transport de la Communauté urbaine de Montréal et à ceux de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro.

M. Gauthier s'est refusé à tout commentaire hier soir, au terme d'une rencontre de trois heures et demie avec la partie syndicale. Plus tôt dans la journée, il avait passé une heure et quart avec les porte-parole patronaux. Il a depuis soupesé les dernières concessions dont les uns et les autres lui ont fait part, de sorte que trois hypothèses s'offrent maintenant:

■ le conciliateur invite les parties à un dernier face à face, dans une ultime tentative de rapprochement ;

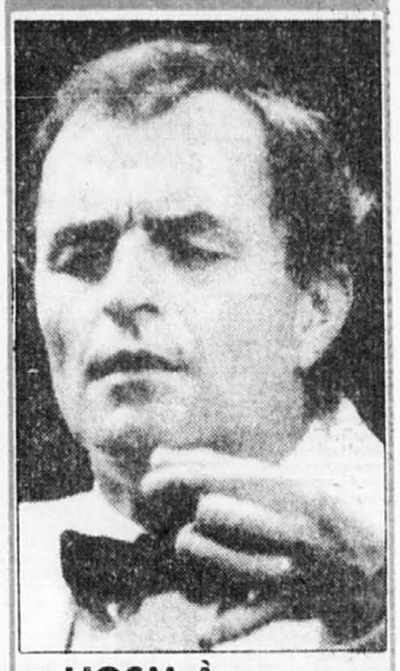
■ le conciliateur prépare son rapport et le remet immédiatement au ministre du Travail ;

■ Québec décide d'intervenir, vraisemblablement en modifiant le mandat de M. Gauthier qui, de conciliateur, pourrait devenir médiateur. Or, on sait qu'un rapport de médiateur peut contenir des recommandations précises pour provoquer le dénouement d'un conflit.

Au cours du week-end, patrons et syndiqués se sont appliqués à coucher sur papier les positions ultimes en dessous des-

voir CTCUM en A 2

AUJOURD'HUI



• **L'OSM À NEW YORK**
L'Orchestre symphonique de Montréal et Charles Dutoit charment New York avec du Stravinsky et du Shostakovitch de grande classe.
page B 10

• **MARIAGE**
Environ la moitié des Canadiens croient que les deux époux bénéficient également du mariage.
page A 4

• **JOHNSON**
Le ministre Pierre-Marc Johnson minimise les déchirements provoqués au sein du PQ par l'éventuelle révision de l'option souverainiste.
page A 8

• **ATTENTAT**
Un attentat à la roquette perpétré contre un autobus palestinien fait un mort et huit blessés à Jérusalem.
page C 3

• **IATA**
Pour la première fois depuis 1978, les 111 compagnies membres de l'Association internationale du transport aérien font des profits dans la colonne des services internationaux réguliers.
page C 1

L'AFFAIRE POPIELUSZKO

Walesa lance un appel au calme

■ (d'après AP, AFP, UPI et Reuter) — Le prix Nobel de la paix 1983 Lech Walesa a appelé hier les Polonais au calme après les aveux d'un des trois policiers ravisseurs du père Jerzy Popieluszko, 37 ans, qui a affirmé avoir tué le prêtre de ses propres mains.

L'ancien président du syndicat dissous Solidarité n'a pas voulu se prononcer sur le sort du père Popieluszko, enlevé le 19 octobre dans la région de Torun, dans le nord de la Pologne. « Chacun de nous a ses propres suppositions après les informations communiquées samedi soir par le ministre de l'Intérieur, le général Czeslaw Kiszczak », a-t-il simplement déclaré.

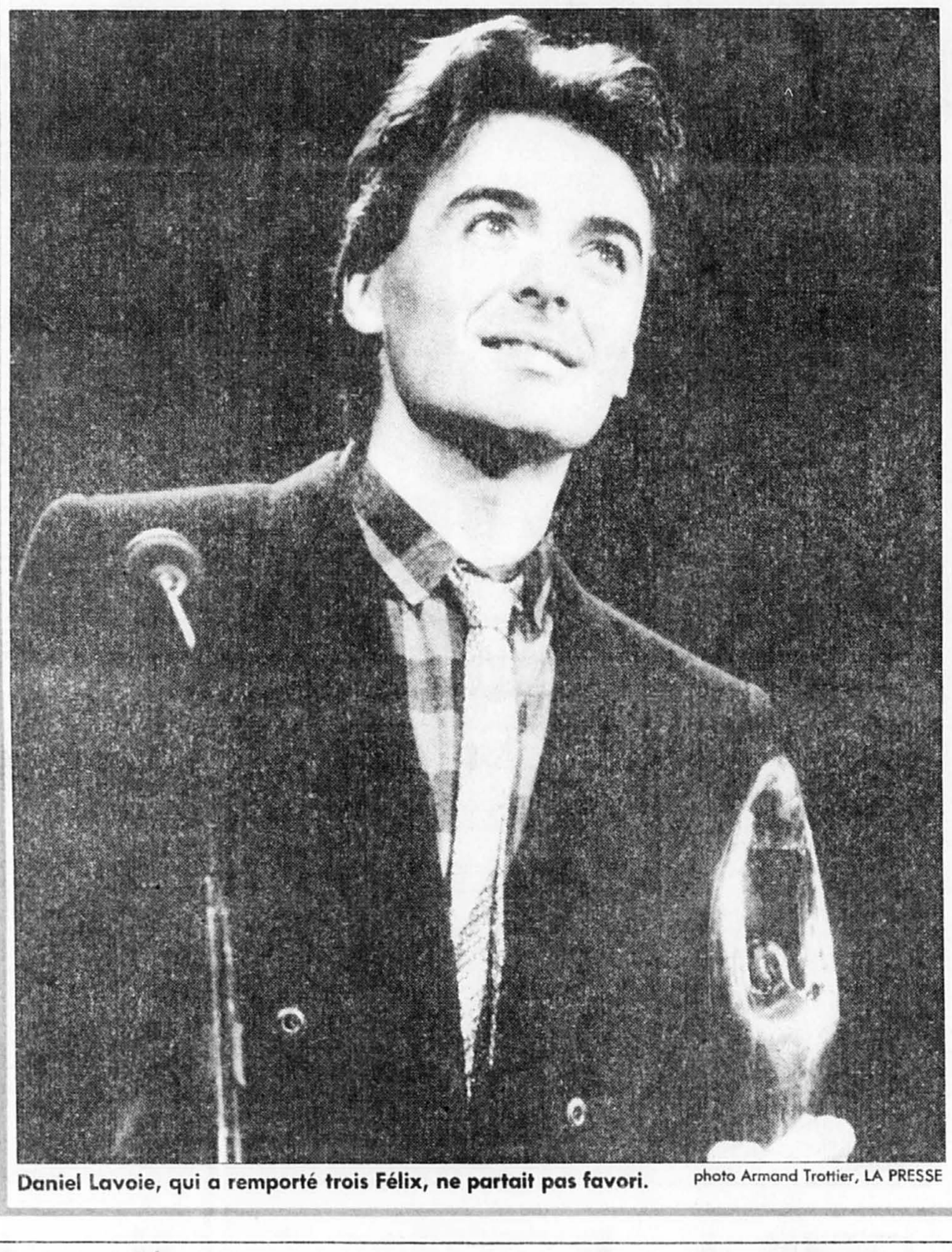
Samedi soir, au cours d'une allocution télévisée, le général Kiszczak avait annoncé les aveux du capitaine Grzegorz Piotrowski, 33 ans, mais en ajoutant aussitôt qu'aucun indice n'avait pu être retrouvé à l'endroit désigné comme le lieu de l'assassinat.

De plus, l'un des complices de Piotrowski — deux de ses subordonnés au ministère de l'Intérieur — a affirmé avoir laissé le prêtre vivant dans un faubourg de Torun, selon le général Kiszczak, qui a appelé les Polonais à participer aux recher-

voir WALESA en A 2

Suite de nos informations, page C 3

TROIS FÉLIX À DANIEL LAVOIE



Daniel Lavoie, qui a remporté trois Félix, ne partait pas favori. photo Armand Trottier, LA PRESSE

L'ADISQ récupérée

■ Critiquée, menacée, *snobée*, ignorée, l'industrie du disque et du spectacle québécois demeure tout de même le théâtre du pire et du meilleur comme dans les grands mariages. Et hier soir, Radio-Canada nous présentait le meilleur. Comme si on avait tout récupéré, comme si on avait voulu faire taire tout le monde et son père.

JEAN BEAUNOYER

Jean-Pierre Ferland — dont on finira peut-être par admettre qu'il est le meilleur animateur du Québec — n'a rien laissé échapper, a conservé le contrôle d'un événement qui aura rendu justice à plusieurs artistes.

Daniel Lavoie qui a remporté trois Félix, ne partait pas favori. C'est Pierre Bertrand que l'on voyait gagnant avec ses quatre nominations. « Maintenant, on peut assumer que je ne fais plus partie de la relève », déclarait Lavoie qui voit des années d'efforts couronnées, des efforts accomplis avec une modestie qui ne l'a pas toujours servi.

Cette année, d'autres l'ont servi à sa place et c'est le grand public qui l'a choisi interprète masculin de l'année; ce sont les spécialistes qui ont reconnu son album *Tension Attention* dans la catégorie microsillon de l'année/auteur-compositeur. En plus, sa composition *Tension Attention* a été jugée la chanson de l'année.

Céline Dion, qui avait tout raflé l'an dernier, a remporté deux Félix, comme interprète féminine de l'année et interprète du microsillon le plus vendu durant cette période. UZEB, groupe de jazz qui s'affirme de plus en plus en France, a remporté deux fois

voir L'ADISQ en A 2

La greffe d'un coeur de babouin sur Bébé Fae, du « bricolage macabre » ?

■ LOMA LINDA, Californie (d'après AP) — Les médecins ont refusé hier de se prononcer sur les chances de survie de la petite fille de 16 jours à qui on a greffé un coeur de babouin, mais ils ont pris la défense de l'intervention chirurgicale au moment où des manifestants protestaient contre ce qu'ils estiment être du « bricolage macabre. »

« Je ne peux pas faire de prédictions quant à sa survie », a déclaré le Dr Leonard Bailey, 41 ans, qui a dirigé l'équipe responsable de la transplantation, vendredi. Il a ajouté que la fillette, connue simplement sous le nom de Bébé Fae, serait morte si on n'avait pas pratiqué l'intervention, étant donné que son coeur n'était pas suffisamment développé.

« Nous avons un beau bébé en santé », a dit le Dr Bailey.

L'enfant reposait dans un état critique mais stable, hier, et « se portait mieux que la plupart des bébés ayant subi une intervention cardiaque », a déclaré Mme Jane McGill, porte-parole de l'hôpital de l'Université Loma Lind, à 90 km à l'est de Los Angeles, où l'opération a eu lieu.

Quand on lui a demandé si l'enfant pouvait vivre pendant un an sans que son organisme ne rejette le coeur greffé, le Dr Bailey a répondu: « Nous espérons et nous prions qu'il en soit ainsi... Nous savons que nous avons un dur combat à livrer au cours des semaines qui viennent. »

Le médecin a admis que l'être ayant survécu le plus longtemps à une intervention semblable — une chèvre qui avait reçu le coeur d'un agneau — n'avait vécu que 165 jours avant le rejet du coeur greffé et la mort de la chèvre.

Manifestation

Au moment où le Dr Bailey et d'autres médecins s'entretenaient avec les reporters, environ 20 membres du groupe *People for the Ethical Treatment of Animals* faisaient une petite manifestation devant l'hôpital universitaire, brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « Le bricolage macabre n'est pas de la science » et « Cessez cette folie ».

À Los Angeles, un groupe qui dit se nommer *Guardian Apes* a déclaré hier qu'il avait fait des actes de vandalisme contre cinq établissements que le groupe soupçonnait d'implication dans l'expérimentation animale. Un seul établissement a confirmé avoir été la cible de vandales.

voir BÉBÉ FAE en A 2



SOMMAIRE

Annonces classées ..... C 4 à C 8
Arts et spectacles
— Informations..... B 8 à B 12
— Cinéma ..... C 11
Décès, naissances, etc. ..... C 9
Économie ..... C 1-C 2
Éditorial ..... A 6
Êtes-vous observateur ? ..... C 5
FEUILLETON ..... C 6
Horoscope ..... C 5
L'auto ..... B 1-B 5
Le monde ..... C 3
Loteries, rétultats ..... A 12
Météo ..... A 2
Mots croisés ..... C 9
Mot mystère ..... C 7
Quoi faire aujourd'hui ..... C 11
Tribune libre ..... A 7

TABLOÏD SPORTS
Mots croisés 18
Bandes dessinées ..... 12 et 13

Le PLQ commence à choisir ses candidats

■ Les libéraux du Québec ont déjà mis en branle leur machine électorale, même si le premier ministre René Lévesque affirme qu'il n'y aura pas d'élections générales avant 12 ou 18 mois.

PIERRE VENNAT

« Le PQ ayant changé d'idée tellement souvent sur son option ces derniers temps, je n'accorde pas trop foi aux déclarations de M. Lévesque sur le fait que les élections n'auront pas lieu avant un an sinon plus », a hier déclaré Robert Bourassa, lors d'un congrès régional des libéraux des 18 comtés de l'Est de Montréal.

Les premières assemblées de mises en nomination dans les 78 comtés non représentés par des libéraux à l'Assemblée nationale auront lieu sous peu. En fait, l'organisateur en chef du parti, Pierre Bibeau, en prévoit une dizaine avant la fin de l'année, notamment dans les comtés de Saint-Jean, Chambly, Beauharnois, Dorion, Mille-Iles, Vanier et Lavaltrie.

Le Parti libéral est de plus en train de se donner pignon sur rue dans plusieurs comtés. Les comtés de Mille-Iles, Rosemont et Chambly ont déjà leur permanence et on compte en avoir partout d'ici peu.

Dans plusieurs autres comtés, la lutte à l'investiture est déjà commencée officieusement et des candidats éventuels se manifestent publiquement. Ainsi dans Labelle, le maire de Saint-Jovite a fait savoir qu'il désirait faire la lutte au ministre Jacques Léonard sous la bannière libérale. Il devra, auparavant, se faire officiellement désigner par les libéraux du comté. Le maire de Val-Morin serait, semble-t-il, lui aussi tenté de se présenter dans ce comté pour les libéraux.

Dans Rosemont, qui était hier l'hôte du congrès régional des libéraux, au moins deux candidats se sont manifesté et ainsi de suite dans tout le Québec. Selon M. Bibeau, l'affluence est telle que le parti a le choix entre quatre aspirants-candidats par comté en moyenne.

Le Parti libéral, selon M. Bibeau, a l'intention de tenir la majorité de ses assemblées de mise en nomination d'ici le printemps 1985 mais se gardera un certain nombre de comtés ouverts pour la venue de candidats vedettes au cas où le scrutin serait retardé de quelques mois.

Mais on veut être prêt pour une élection bien avant qu'elle ne soit déclenchée, afin que les nouveaux candidats travaillent le terrain, recette qui a porté fruit aux conservateurs lors du dernier scrutin fédéral. On sait que les candidats de M. Mulroney étaient choisis dans plusieurs comtés avant même que M. John Turner remporte le leadership libéral fédéral.

Plusieurs personnalités connues étaient d'ailleurs en évidence hier dans les corridors de la polyvalente Marguerite-de-Lajemmerais.

L'ancien ministre péquiste de l'Industrie et du Commerce, Rodrigue Tremblay, était même un des panellistes invités. Sa présence à une assemblée libérale en a évidemment fait jaser plusieurs et, selon

voir PLQ en A 2

Suite de nos informations, page A 4

L'ADISQ a rendu justice à plusieurs artistes

SUITE DE LA PAGE A 1

les honneurs avec le titre du groupe de l'année et du disque jazz de l'année. René Simard a trouvé le chemin du podium avec un Félix pour le 45 tours le plus vendu de l'année.

J'imagine qu'il s'agit d'un début pour les artistes populaires qui s'attendent à un peu plus de considération mais, cette année, on a beaucoup mieux réparti les honneurs et les choix furent dans la plupart des cas fort intelligents et un peu moins conservateurs.

Le plus bel exemple est celui de Martine Chevrier désignée la révélation de l'année après un tout début de carrière. Peut-être pour la première fois, il s'agissait d'une authentique révélation.

Une autre heureuse initiative fut l'attribution du trophée Témoignage au groupe Beau Dommage qui donnait, la veille au Forum, le dernier spectacle de sa carrière.

Corey Hart a mérité le microsillon rock de l'année (ce qui prouve qu'on peut être prophète dans son pays de temps à autre) et Man Without Hats a été encore une fois reconnu comme l'artiste ou le groupe d'artistes s'étant le plus signalés hors Québec.

Le spectacle de l'année a été celui de Charlebois, Jerry et Johanne ont remporté selon la tradition le Félix du meilleur groupe country et Véronique Béliveau celui du disque de l'année dans la catégorie populaire. André Gagnon l'emportait dans la catégorie disque instrumental et les Ha ! Ha ! triomphaient comme toujours avec le spectacle humoristique de l'année.

On a tout récupéré lors d'un spectacle sans bavure, un événement sans faille alors que Luc Plamondon lui-même venait dire que le silence est d'or et que la parole (surtout celles qu'il écrit) est d'argent.

Marcel Masse, nouveau ministre des Communications qui était dans la salle, a saisi le message.

Robert Leroux a chanté les quatre chansons mises en nomination, André-Philippe Gagnon a réussi à faire connaître un talent certain à toute une population et Michel Rivard nous quittait en misant sur l'originalité, sur la relève en nous laissant avec un *Phoque d'Alaska* qui fera encore chanter.



photos Armand Trottier, LA PRESSE

Le groupe Beau Dommage, Félix « Témoignage » pour l'ensemble de son oeuvre.



Louise Portal, elle, était là pour le divertissement des autres.



Claude Meunier, du duo Ding et Dong, pour le spectacle d'humour de l'année, avec Jean-Pierre Ferland, prince des maîtres de cérémonie. Puis Robert Charlebois, pour le meilleur spectacle « sérieux » de l'année.



René Simard, pour le 45 tours le plus vendu.



Martine Chevrier, révélation de l'année au vote populaire.

21 *Félix* sont décernés

■ Voici la liste par catégories des gagnants des trophées Félix, décernés hier soir par l'ADISQ.

Chanson de l'année : *Tension Attention*, de Daniel Lavoie et Daniel Deshaime.

Microsillon de l'année (auteur-compositeur-interprète) : Daniel Lavoie pour *Tension Attention*.

Microsillon de l'année (populaire) : Véronique Béliveau pour *Transit*.

Groupe de l'année : Uzeb.

Microsillon le plus vendu : *Les chemins de ma maison*, de Céline Dion.

45 tours le plus vendu : *Comment ça va ?* de René Simard.

Spectacle de l'année (humour) : *Les lundis des Ha Ha* pour leur spectacle donné en tournée.

Spectacle de l'année (musique et chansons) : Robert Charlebois.

Artiste s'étant le plus illustré hors Québec : Men Without Hats.

Microsillon pour enfants : *Moi et Fafouin*, de Claire Pimparé.

Microsillon classique : *Schéhérazade* et *Le Tricorne*, de l'Orchestre symphonique de Montréal.

Microsillon instrumental : *Impressions*, du pianiste André Gagnon.

Microsillon de jazz : *You be Easy*, du quatuor Uzeb.

Microsillon country et western : *Aujourd'hui*, de Jerry et Jo'Anne.

Microsillon dance music : *Message on the Radio*, du groupe Trans X.

Microsillon rock : *First Offence*, de Corey Hart.

Emission vidéo : *Neige et Graffiti*, de Pathonic Inc.

Félix « témoignage » : Beau Dommage pour l'ensemble de son oeuvre.

Vote populaire

Interprète féminine : Céline Dion.

Interprète masculin : Daniel Lavoie.

Révélation de l'année : Martine Chevrier.

PLQ

SUITE DE LA PAGE A 1

un permanent du PLQ, M. Tremblay serait probablement le bienvenu dans trois ou quatre comtés si le coeur lui en dit de se porter candidat.

Par ailleurs, l'ancien président régional du PQ pour l'Est et le Centre de Montréal, M. Marc Lavallée, était hier porté responsable des communications pour les libéraux de la même région, tandis que l'ancien président du Groupe d'action municipale (GAM), M. Gaspard Fauteux, rôdait lui aussi près du salon réservé aux journalistes.

BÉBÉ FAE

SUITE DE LA PAGE A 1

Le département des soins intensifs où Bébé Fae repose est soumis « à des contrôles de sécurité très stricts », a dit une porte-parole de l'hôpital, Caroline Hamilton.

Des gardiens patrouillent les lieux, et les visiteurs qui se rendent à l'étage où se trouve Bébé Fae doivent signer un registre à l'entrée et à la sortie.

L'hôpital refuse de préciser à quel étage se trouve la jeune greffée.

« Il s'agit tout simplement d'une manifestation pacifique pour protester contre la souffrance que l'on inflige à cette enfant », a déclaré John Shelton qui, en compagnie de sa femme Lucy, a organisé la manifestation devant l'université. « Elle n'avait aucun choix. Elle sert tout au plus à une expérience. »

Quant à Mme Shelton, elle a déclaré: « Au lieu d'une seule mort, il y en aura deux, pour sûr... En vérité, ils ont tué un babouin pour prolonger les souffrances de l'enfant. Nous croyons qu'il s'agit de bricolage macabre. »

La Quotidienne

Tirage de samedi

à trois chiffres	à quatre chiffres
531	8782

LA MÉTÉO

DATE: Lundi 29 octobre 1984
AUJOURD'HUI: Min.: 2° Max.: 11°
CIEL VARIABLE

DEMAIN: NUAGEUX, PLUS FROID

44 1 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−6	4	Ensoleillé
Outaouais	2	11	Ciel variable
Laurentides	0	8	Ciel variable
Cantons de l'Est	3	8	Ciel variable
Mauricie	−3	6	Ensoleillé
Québec	1	8	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	−3	6	Ensoleillé
Rimouski	1	6	Ensoleillé
Gaspésie	1	6	Ensoleillé
Baie-Comeau	−3	6	Ensoleillé
Sept-Îles	0	4	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	1	5	Averses
Edmonton	−20	−14	Nuageux
Regina	−13	−10	Neige
Winnipeg	−9	−5	Neige
Toronto	6	11	Nuageux
Fredericton	5	12	Ciel clair
Halifax	8	14	Averses
Charlottetown	5	12	Ciel clair
Saint-Jean	8	10	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	10	11	N.-Orléans	18	29
Buffalo	17	23	Pittsburgh	17	26
Chicago	8	24	S. Francisco	9	16
Miami	24	29	Washington	19	27
New York	15	17	Dallas	14	25

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	7	13	Madrid	9	18
Athènes	13	25	Moscou	10	12
Acapulco	25	33	Mexico	12	24
Berlin	5	12	Oslo	0	10
Bruxelles	7	14	Paris	8	15
Buenos Aires	17	20	Rome	17	21
Copenhague	6	12	Séoul	6	11
Genève	4	10	Stockholm	8	10
Hong Kong	22	25	Tokyo	16	20
Le Caire	15	27	Trinidad	27	32
Lisbonne	18	22	Vienne	10	13
Londres	9	15			

CTCUM

SUITE DE LA PAGE A 1

quelles ils refusent de descendre. Le conciliateur en a pris connaissance hier, et lui seul connaît la teneur des deux documents.

Gilles Tremblay, directeur adjoint du service de transport de la CTCUM, représentait la partie patronale. « Notre nouvelle proposition globale est de nature à mettre fin à la grève, a-t-il déclaré à l'issue de sa rencontre avec le conciliateur. On est allé aussi loin que possible. On n'a plus rien en réserve. Il n'y aura rien de plus. Il n'y a plus de matière à négocier après cela, parce qu'il n'y a plus d'argent. »

Selon M. Tremblay, on en revient toujours à une question de gros sous. Tout est négociable selon lui si ça ne coûte pas plus cher. Comment les usagers et les contribuables pourraient-ils payer plus que maintenant? demande-t-il.

Le président de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, Jim Flynn, s'est pour sa part refusé à tout commentaire. « On a très bien fait nos devoirs », a-t-il répété à plusieurs reprises au terme de sa rencontre avec M. Gauthier.

Il s'attend du reste à entendre parler du conciliateur au cours des prochains jours, ce qui indiquerait que la tentative de rapprochement de ce week-end n'a pas apporté tous les fruits attendus.

La grève du transport en commun à Montréal entre aujourd'hui dans sa douzième journée, et un deuxième week-end vient de prendre fin sans qu'aucun service ne soit assuré au grand public. Ce qui complique la vie aux usagers et donne des ulcères aux marchands du centre-ville. Diverses indications permettent de penser, toutefois, que des actions plus musclées seront entreprises cette semaine pour amener le conflit à son dénouement.

WALESA

SUITE DE LA PAGE A 1

ches pour retrouver le père Popieluszko s'il est encore vivant.

C'est sur le plan politique que Lech Walesa s'est placé en prenant exceptionnellement la parole au cours de la messe dominicale à Gdansk. « Ne manifestez ni aujourd'hui ni dans la semaine qui vient », a-t-il dit devant plus de 10 000 fidèles réunis à l'église Sainte-Brigitte, en qualifiant l'affaire Popieluszko de provocation inscrite dans le cadre d'une lutte pour le pouvoir en Pologne.

« Quelqu'un nous a fait, à nous tous, depuis le premier ministre (le général Jaruzelski) jusqu'à l'homme de la rue, une saloperie. Et il aurait voulu que nous devenions sans réfléchir de la chair à canon (...) pour permettre des changements ministériels », a-t-il lancé avant d'affirmer : « Nous ne nous laisserons pas manipuler et nous n'allons pas nous mêler aux luttes pour le pouvoir, car nous n'avons jamais voulu le prendre ».

Lech Walesa, notent les observateurs, a ainsi implicitement accrédité la thèse du complot contre le général Jaruzelski, dont les partisans de Solidarité auraient pu, à leur corps défendant, devenir le bras armé.

Le numéro un polonais avait lui-même avancé cette thèse de la déstabilisation du régime devant le comité central du Parti communiste, vendredi, quand il avait dénoncé l'enlèvement du père Popieluszko en le qualifiant « d'acte de banditisme portant atteinte à la politique de notre parti et à sa direction ».

En indiquant, samedi, que rien ne permettait pour l'heure de parler de complicités dans l'enlèvement du prêtre, le général Kiszczak n'en a pas moins indiqué que l'enquête répondrait à la question de savoir si quelqu'un a inspiré et protégé ses auteurs.

Hier matin, les églises de Varsovie étaient décorées de grandes photos du père Popieluszko, avec parfois, comme à l'église Saint-Martin, une banderole d'espoir proclamant « Nous croyons toujours ». Mais, pour beaucoup d'amis du prêtre, l'intervention du général Kiszczak a sonné le glas de leurs espérances de le revoir vivant.

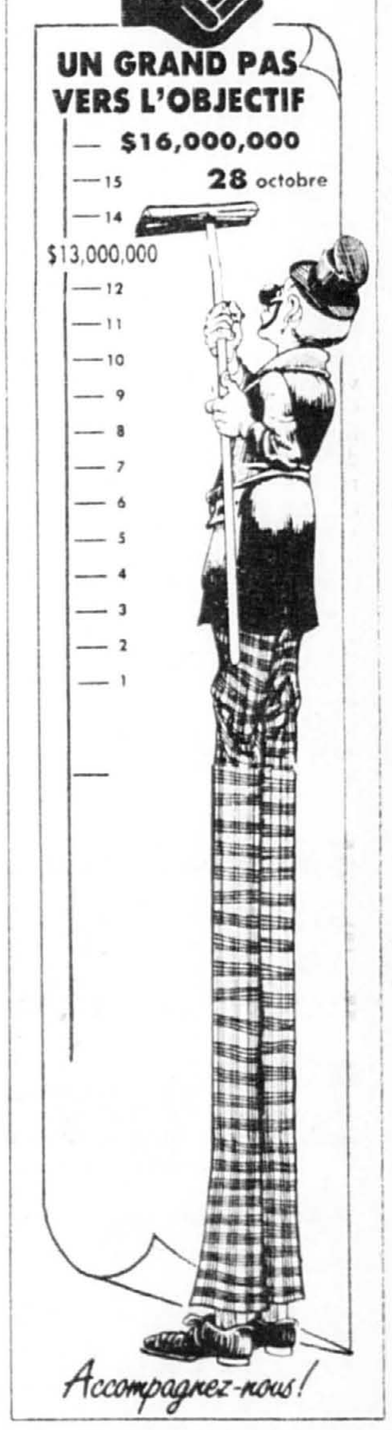
Ils devaient se retrouver hier en début de soirée pour le rendez-vous mensuel qu'avait fixé le père Popieluszko, sa messe pour la patrie qu'il avait commencé à célébrer dans sa paroisse Saint-Stanislas deux mois après la proclamation de l'état de siège (décembre 1981) pour continuer, malgré tout, à affirmer la pérennité des idéaux de Solidarité. 50 000 fidèles étaient présents dans une atmosphère de profonde tristesse.

De son côté, le cardinal-primat de Pologne, Mgr Glemp, a, à la même heure, célébré un office à l'intention du père Popieluszko dans la cathédrale de Varsovie devant 1 500 personnes.

À n'en pas douter, Mgr Glemp devait, à cette occasion, appeler les chrétiens de Pologne à vivre leur douleur sans haine ni esprit de vengeance comme il est venu le faire spécialement vendredi dans la paroisse du père Popieluszko.

Centraide

UN GRAND PAS VERS L'OBJECTIF



Dans le but de permettre aux donateurs de prendre connaissance des organismes financés par Centraide, et par conséquent d'être informés de l'utilisation de sommes qui lui sont confiées chaque année, LA PRESSE vous présentera, chaque jour du mois d'octobre, un organisme aidé financièrement par Centraide Montréal.

ASSOCIATION PARENTS UNIQUES DE LAVAL INC.

■ L'Association parents uniques de Laval Inc. aide les femmes en voie de séparation ou de divorce ou nouvellement séparées ou divorcées, en leur offrant de l'accueil, de l'information, une relation d'aide et assistance dans les situations d'urgence. Des cours permettent aux femmes de s'informer sur différentes ressources et des activités de loisir les aident à élargir leur cercle d'amies. La directrice est Mme Agathe Lupien. L'Association parents uniques de Laval Inc. est située au 339, boul. Sainte-Rose, Sainte-Rose, Laval. Au téléphone, 622-0524.

Procès Thatcher : qui est le témoin attendu ?

■ SASKATOON (d'après UPC) — Très couru, le procès du politicien millionnaire Colin Thatcher reprend aujourd'hui au moment où l'on se perd en conjectures quant à l'identité du mystérieux témoin de la défense qui doit être appelé à la barre.

« M. Thatcher sera-t-il le témoin-clé lundi ? », demandait à la une l'édition du week-end du *Star Phoenix*, de Saskatoon.

Me Gerry Allbright, qui est l'avocat de Colin Thatcher, accusé du meurtre au premier degré de son ex-femme, a promis de faire comparaître aujourd'hui « un témoin très, très important. »

Mais Me Allbright, aussi bien que Me Serge Kujawa, avocat de la Couronne, ont refusé de faire des commentaires concernant la rumeur qui veut que le flamboyant et millionnaire politicien témoignera à propos des accusations portées contre lui. Selon ces accusations, il aurait battu et tué à coups de feu celle qui fut sa femme pendant 17 ans, JoAnn Wilson, 43 ans, dans le garage de leur résidence de Regina, le 21 janvier 1983.

L'ajournement du procès est survenu après la comparution de six témoins appelés par Me Allbright pour démontrer l'alibi de son client. Parmi ces témoins se trouvaient les deux fils de Thatcher, Regan, 15 ans, et Gregory, 19 ans.

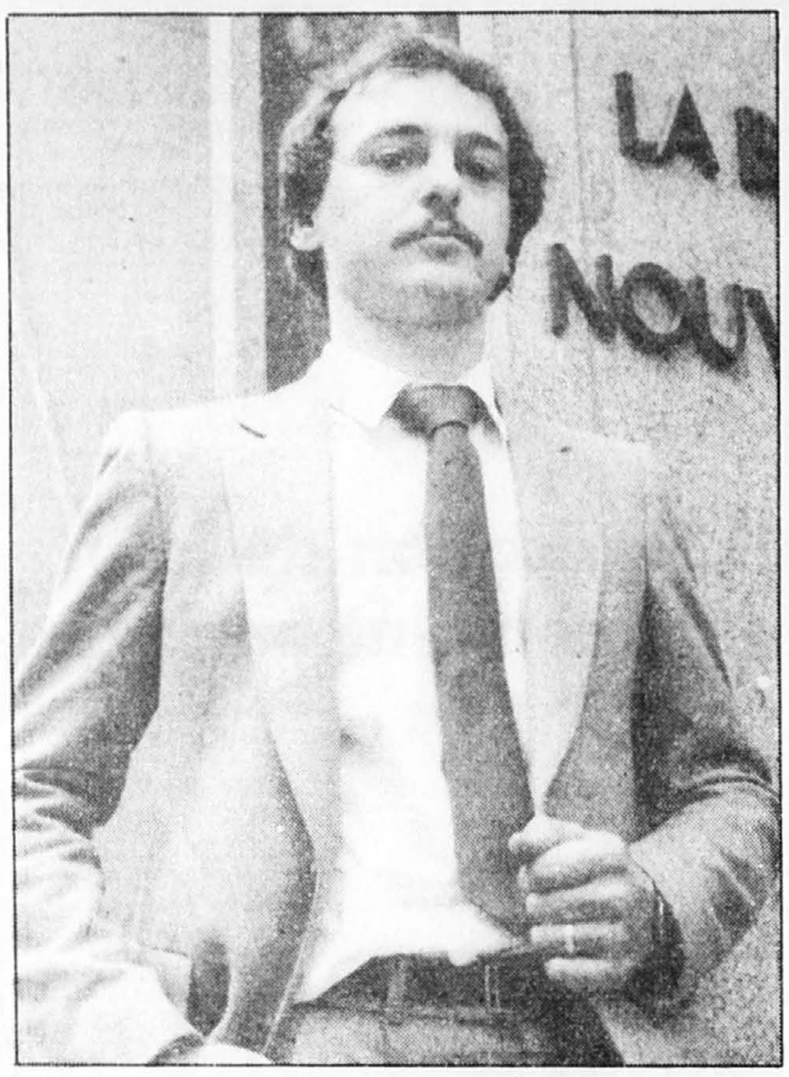
Les jeunes et la servante Sandra Silversides, 22 ans, ont déclaré avoir soupé avec M. Thatcher à 18 heures, à Moose Jaw, le soir de l'assassinat de Mme Wilson.

Des estimations permettent de penser que la mort de Mme Wilson est survenue vers 18 heures, dans sa demeure de Regina, qui se trouve à 72 km à l'est de Moose Jaw. Des tests faits par la police ont permis d'établir qu'il faut 28 minutes pour faire le trajet en voiture.

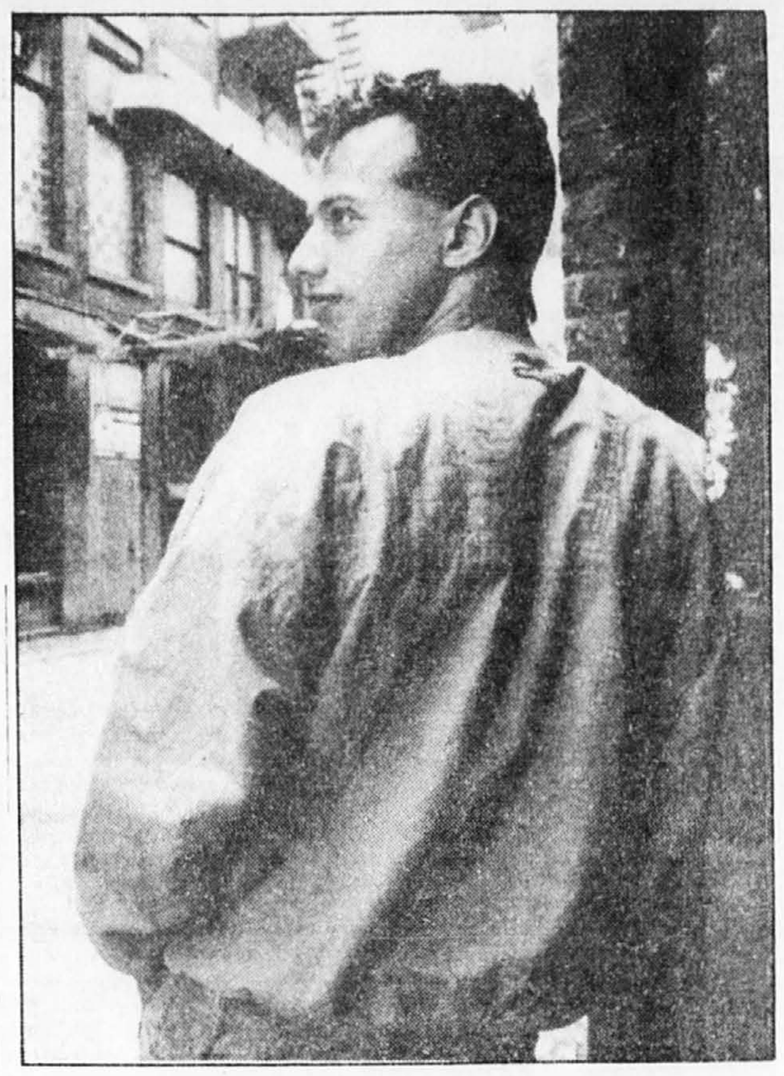
Lors du contre-interrogatoire, Regan Thatcher a admis, en réponse aux questions de Me Kujawa, que les deux fils et Miss Silversides avaient pris partie pour Colin Thatcher tout au long des interminables et amères procédures relatives à la garde des enfants qu'avaient menées Thatcher et sa femme, qui, plus tard, avait épousé M. Anthony Wilson, un cadre dans l'industrie de l'acier.

Pour sa part, l'accusation a fait comparaître 28 témoins pour appuyer ses allégations voulant que Thatcher ait finalement tué sa femme après avoir tenté, pendant trois ans, de trouver quelqu'un pour commettre le crime.

« ÉCHEC À LADY COCAÏNE »



Denis Aubé, de la Banque de Nouvelle-Écosse, a longuement étudié les chances de réussite de Rocheleau.



photos Bernard Brault, LA PRESSE

André Rocheleau a refusé de mourir.

André Rocheleau s'est sorti de la drogue avec l'aide d'une banque

ANDRÉ PÉPIN

■ André Rocheleau a aujourd'hui 22 ans. De sa naissance à l'âge adulte, il a vécu d'un foyer nourricier à un autre. Il a séjourné dans la plupart des foyers de réhabilitation de la province, sombrant dans la drogue, la cocaïne surtout, pour finalement se retrouver en prison et décider de s'en sortir.

Avec l'énergie du désespoir, avec l'aide d'amis et, fait original, avec le secours d'un employé de banque, il est sorti de l'enfer. « Je devais faire quelque chose ou me laisser mourir », confie-t-il, en entrevue.

Un agent de recouvrement de la Banque de Nouvelle-Écosse, M. Denis Aubé, a parié sur Rocheleau, en lui accordant la chance de rembourser plus de $10 000 et ce, sans le menacer de saisir ses salaires. « J'ai cru en lui. Il était décidé à s'en sortir et à rembourser toutes ces dettes. Pour lui, il s'agissait de faire amende honorable », a expliqué M. Aubé à LA PRESSE.

La section des recouvrements est le dernier recours de la banque. C'est là que les agents doivent trouver une solution pour récupérer les sommes que les clients leur doivent. Saisie de salaires, réprimandes sévères, conversation sérieuse avec le client pris en faute. Rocheleau a su convaincre et, depuis plusieurs mois déjà, n'a pas failli à sa promesse, assure M. Aubé.

Pourquoi cette confiance ?

Pourquoi les gens ont-ils décidé de faire confiance à André Rocheleau, cet ancien drogué qui montre encore un visage marqué par la consommation de la drogue ? Il est pâle, maigre, ses yeux sont cernés. Tout simplement, affirme-t-il lui-même, parce qu'il est déterminé à s'en sortir.

Il vient de raconter son histoire dans un livre intitulé *Echec à Lady Cocaine*. « Ce volume m'a permis de me défouler, de tout raconter ce qui dans ma vie m'a fait mal. Je repars en neuf. Depuis maintenant 16 mois, je suis sobre », affirme Rocheleau, le ton convaincant.

Il parcourt la province pour présenter son volume. Il visite les écoles, les groupes de jeunes, les médias d'information. Il est animé d'une volonté féroce de remporter le combat contre la drogue.

Rocheleau admet qu'il n'est pas facile de ne pas fréquenter les discothèques, les anciens amis, le milieu de la drogue. Il doit se tenir actif. « Surtout, je ne dois pas mentir, me vendre des idées. Toujours, je dois être conscient de mes responsabilités ».

Sortir de la drogue, c'est accepterde travailler seul à sa réhabilitation. « Personne ne le fera pour moi », tranche-t-il. Personne, à part son amie Maude, n'a couru vers lui pour l'aider. Il a dû faire sa partie de chemin.

Une dernière chance

André Rocheleau s'est présenté à la Banque de Nouvelle-Écosse pour admettre sa déconfiture et convaincre M. Aubé de l'aider. L'institution financière, à qui il devait un peu plus de $5 000, a accepté de financer toutes ses dettes. Pour Rocheleau, c'est l'histoire d'une dernière chance. Il n'y en aura pas d'autres.

Réussira-t-il son combat ? Personne ne le sait, mais il se dit confiant de le livrer jusqu'au bout. Il est retourné à l'école et songe à travailler comme animateur dans une station radiophonique en province.

Et il a promis de repasser à LA PRESSE dans un an pour que l'on puisse constater le résultat.

Température: retour à la normale dès aujourd'hui

■ L'été des Indiens est subitement réapparu hier dans le sud du Québec et de l'Ontario, tandis que l'hiver frappait à la porte dans l'ouest du pays.

La région de Montréal a enregistré une température record de 24 Celsius, deux degrés de plus que la marque de 22, établie en 1971. À Québec, le record a également été battu, la température atteignant 22 degrés.

Pendant ce temps, les habitants de la région de Winnipeg, au Manitoba, tentaient tant bien que mal de se remettre d'une violente tempête, accompagnée de vents de 60 kilomètres à l'heure, qui a laissé samedi 20 centimètres de neige.

À Prince-George, en Colombie-Britannique, la température a atteint en matinée un froid glacial de 22 degrés sous zéro. L'ancien record de froid dans cette région pour un 28 octobre, soit -14 degrés, avait été établie en 1956.

La clémence du temps dans l'ouest du Québec et en Ontario est attribuable à une masse d'air chaud en provenance du sud des États-Unis.

Les températures devaient cependant revenir à la normale dès aujourd'hui. Un minimum de quatre était prévu pour la nuit dernière.

— Presse canadienne



La collision frontale, à l'intersection des rues Notre-Dame et Bourbonnière, à Montréal, a fait 5 blessés, dont 3 sont dans un état grave.

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Vaste rafle dans la mafia de Californie

■ LOS ANGELES (AFP) — Vingt personnes, dont le chef présumé de la mafia sud-californienne, ont été arrêtées hier à Los Angeles et dans d'autres villes de la région, à l'issue d'une enquête menée depuis le printemps dernier.

Elles sont accusées d'avoir tenté de prendre le contrôle d'opérations de paris rapportant $1 million par semaine.

Selon le chef de la police, M. Gates, le chef de la mafia de Californie du sud serait un certain Peter John Milano, arrêté au cours de l'opération, ainsi que son frère Carmen. Plusieurs autres personnes arrêtées seraient en liaison avec des familles du crime organisé de New York, du New Jersey, de l'Illinois et de Floride, mais, selon lui, la tentative de mettre la main sur les opérations de paris aurait été menée par les seuls mafieux de Los Angeles.

Le policier a indiqué également que les arrestations étaient intervenues grâce à des informateurs, et n'avaient aucun rapport avec les révélations faites récemment en Italie par un mafioso repenti.

Les descentes de police qui ont conduit à l'arrestation de ces 20 personnes se sont déroulées dans plusieurs villes de Californie du sud, notamment à Los Angeles, San Diego et Palm Springs. Elles ont permis la saisie de matériel de paris, de pistolets, de $24 000 en argent liquide, d'un peu de drogue, et de $20 000 en jetons d'un casino de Las Vegas.

Un avion s'écrase au sol en Beauce

■ QUÉBEC (PC) — Un avion monomoteur s'est écrasé vers 18 heures samedi soir à proximité de Saint-Benoit de Beauce.

Les occupants de l'appareil, M. Jean-Guy Duval, 40 ans, de Saint-Jean-Port-Joli, et son frère Richard, 29 ans, de Saint-Aubert de l'Islet, ont été sérieusement blessés.

L'accident est survenu à la suite d'ennuis mécaniques, éprouvés peu après le décollage d'un aéroport privé de Saint-Benoit de Beauce, en direction de Saint-Jean-Port-Joli. L'appareil a pris feu en s'écrasant.

Une enquête a été ouverte par le ministère fédéral des Transports et la Sûreté du Québec.

Week-end : 9 morts accidentelles, dont 8 sur les routes

■ La route a pris encore sa rançon de blessés et de morts au Québec ce week-end.

Ainsi, une collision frontale a fait cinq blessés, dont trois grièvement, vers 1 h 30, dimanche matin, à l'intersection des rues Notre-Dame et Bourbonnière, dans l'est de Montréal. Les pompiers ont dû utiliser des pinces de survie pour dégager les victimes emprisonnées à l'intérieur des deux véhicules. Les blessés ont été transportés dans trois hôpitaux différents, soit Notre-Dame, Hôtel-Dieu et Royal-Victoria.

Au moins 9 personnes sont décédées de façon accidentelle, au Québec, ce week-end. Un homme a péri dans un incendie et la route a fait huit victimes, dont deux piétons.

Un jeune homme de 17 ans, **Luc Chalifour**, de Grondines, est mort vers minuit samedi soir lors d'une collision frontale entre deux véhicules. L'accident est survenu sur la route 363 à Deschambeault, dans Portneuf.

Mario Guimont, âgé de 34 ans, de Lauzon, a perdu la vie samedi soir vers 21 h 30 sur l'autoroute 20, à la hauteur de Saint-Vallier de Bellechasse. Il a perdu la maîtrise de son véhicule qui est allé heurter un garde-fou et a pris feu.

Un homme est décédé tôt samedi matin dans une collision entre deux véhicules survenue à Sherbrooke. La victime est **Claude MaClure**, âgé de 20 ans.

Carol Quirion, âgé 42 ans, de Saint-Elzéar de Beauce, a été tué dans un accident impliquant trois véhicules sur le boulevard Kennedy, à Saint-Joseph de Beauce. L'accident survenu samedi à 19 h 30 a aussi fait huit blessés. L'automobile de la victime a embouti un camion-remorque en panne avant d'aller heurter un autre véhicule qui venait en sens inverse.

À Montréal, un homme de 39 ans a péri dans l'incendie de sa maison vers 5 heures samedi matin, dans le quartier Saint-Henri. Le feu aurait pris naissance à cause d'une cigarette. La victime est **André Gagnon**, 57 ans.

Un accident d'automobile a fait un mort et deux blessés vers 7 heures samedi matin à Saint-Hugues, à environ soixante kilomètres à l'ouest de Montréal. La victime est **Gilles Nadeau**, âgé de 20 ans, de Montréal.

Un piéton, **Placide Bélanger**, 54 ans, de Ferme-Neuve, près de Mont-Laurier, a perdu la vie vendredi soir vers 19 h 30 lorsqu'il a été happé par une voiture.

Une fillette de 10 ans, **Nicole Saint-Yves**, de St-Léon a été heurtée vendredi soir par une voiture après que le conducteur eut perdu la maîtrise de son véhicule.

Un automobiliste, **Frank Shaw**, 44 ans, de Pointe-Claire, a perdu la vie hier matin sur l'autoroute 20 à la hauteur de Lachine, à l'ouest de Montréal, après que son véhicule eut percuté un pilier de ciment.

— Presse canadienne

EN PLUS ET EN MIEUX
DU MARDI
AU SAMEDI
la presse
LE CAHIER
L'ÉCONOMIE

BOURASSA ET LE DÉBAT SUR L'ORIENTATION DU PQ

Les libéraux veulent « délibérer » tout de suite

Le chef du parti libéral du Québec, Robert Bourassa, s'est dit hier indigné et fortement déçu qu'en période de crise économique sévère, de chômage chez les jeunes et de quasi marasme dans le système d'éducation et des affaires sociales, le gouvernement Lévesque perde du temps à discuter de son option pour la nième fois.

Paraphrasant Mirabeault, à la veille de la Révolution française, M. Bourassa lança en conférence de presse la boutade suivante : « le pays est en faillite et ils délibèrent ».

Les libéraux, quant à eux, veulent délibérer tout de suite, de façon à passer à l'action dès le printemps si jamais M. Lévesque se décide à déclencher des élec-

PIERRE VENNAT

tions. M. Bourassa, d'ailleurs, l'a sommé de le faire, lui retournant les déclarations qu'il avait faites contre M. Trudeau lorsque celui-çi avait décidé de prolonger de quelques mois son mandat « normal » de quatre ans. M. Lévesque avait alors qualifié M. Trudeau « d'usurpateur ».

M. Bourassa ne veut pas dire ce qu'il fera si jamais il n'y avait pas d'élections au printemps. Pour le moment, il ne voit pas l'utilité d'entrer à l'Assemblée nationale lors d'une élection partielle, préférant « faire du bureau de comté à travers toute la province pour tâter le pouls de la population et être mieux en mesure de répondre à ses attentes ».

Pas d'engagement

Si jamais le gouvernement Lévesque décidait d'attendre une autre année, il se pourrait que M. Bourassa tente de se faire élire avant un scrutin général, mais il ne veut prendre aucun engagement pour ou contre cette éventualité pour l'instant.

En attendant, donc, les libéraux poursuivent un « effort de réflexion », de façon, de dire M. Bourassa, non seulement à remplacer le gouvernement, « le peuple désirant un changement », mais de lui redonner « espoir dans les lendemains ».

On fignole donc le programme en colloques régionaux, comme celui d'hier pour l'est de Montréal, le tout devant aboutir, au printemps prochain, en congrès ou toutes ces résolutions seront regroupées en ce qui deviendra le programme électoral du parti.

« Le PQ repense son action. Nous on sait où l'on va. On est pour le progrès économique du Québec au sein du fédéralisme ».

À ce propos, le député de Vaudreuil-Soulanges, Daniel Johnson, a déclaré à LA PRESSE qu'on avait tort de mêler son nom à l'émergence d'une éventuelle troisième force politique au Québec et qu'il n'est pas question d'un rapprochement politique avec son frère Pierre-Marc, qu'il considère toujours indépendantiste. Pas plus qu'il croit en la possibilité d'une résurgence de l'Union nationale.



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Robert Bourassa : « Nous, on sait où l'on s'en va ».

Pour une revalorisation de la contribution du conjoint au foyer

Les libéraux veulent revaloriser « la contribution du conjoint au foyer » en cherchant à instaurer certaines formes d'indicatifs fiscaux et économiques pour revaloriser son rôle qu'ils considèrent « sous-évalué aux plans social et économique ».

PIERRE VENNAT

Par ailleurs, ils désirent réexaminer en profondeur les programmes de santé en tenant compte des réalités nouvelles qui se présentent et des ressources financières des Québécois.

Telle est l'essence de deux d'une brochette de résolutions de tous genres adoptées hier lors du congrès régional des libéraux des 18 comtés de l'est de Montréal. Toutes ces résolutions rebondiront en mars prochain lors d'un congrès du parti destiné à finaliser le programme électoral du parti pour les prochaines élections.

Parmi les résolutions à caractère social adoptées par les militants, deux autres ont une importance particulière.

L'une propose la création d'un Office de la protection des personnes âgées.

La résolution fait valoir l'incapacité actuelle du réseau des affaires sociales de répondre même aux demandes les plus urgentes et note qu'à Montréal, on compte 3 000 personnes âgées en attente de placement en centres d'accueil.

Les coupures

Pilotée par l'Association libérale de l'Acadie, le comté de Thérèse Lavoie-Roux, la résolution dénonce également les pressions exercées sur cette population par les coupures budgétaires ou le manque de ressources qui donneraient souvent lieu à des abus envers les personnes âgées, tels la création de foyers illicites et la dégradation de la qualité de la vie et des soins dans les centres d'accueil officiels.

L'autre résolution, venant du comté de Saint-Jacques où le candidat Jean-François Viau tente de conserver au parti le siège laissé vacant par le décès du député Serge Champagne, demande qu'on réduise la dimension budgétaire des conseils régionaux et des départements de santé communautaires ainsi que des différents offices et « directions de bureaucrates » du ministère des Affaires sociales, de façon à libérer le maximumn d'argent pour les services « directs » destinés à la population.

La résolution dénonçait les « coupures sauvages » du gouvernement Lévesque dans les services de santé et des affaires sociaux et affirme que la priorité du ministère des Affaires sociales devrait porter sur les services immédiatement disponibles à la population, c'est-à-dire les infirmières, les auxiliaires familiales et les travailleurs sociaux.

Les libéraux de l'Est de Montréal sont d'avis que le Conseil de la santé et des services sociaux de la région du Montréal métropolitain, les nombreux départements de santé communautaire de Montréal et les multiples directions du MAS constituent un chevauchement considérable et inutile.

SONDAGE GALLUP

Les époux bénéficient à part égale du mariage

Il y a 30 ans, lorsque l'on effectua le premier sondage sur l'avantage de l'homme et de la femme dans le mariage, moins d'un quart des gens croyaient que les deux époux bénéficiaient également de cette institution. Aujourd'hui, environ la moitié des Canadiens adultes sont de cette opinion.

Dans la décennie suivant 1954, il y eu une augmentation considérable de la proportion de personnes estimant que le mariage bénéficiait également aux deux époux (de 23 p. cent à 46 p. cent). Depuis lors, le taux de changement s'est ralenti, la proportion passant de 48 p. cent en 1974 à 49 p. cent, actuellement.

Parmi ceux qui ne croient pas que les deux époux bénéficient également du mariage, actuellement, il y en a deux fois plus qui croient que c'est l'homme qui bénéficie le plus (29 p. cent) qu'il n'y en a qui estiment que c'est la femme (15 p. cent).

L'opinion des hommes sur le mariage tend à différer de celle des femmes. Actuellement, 55 p. cent des hommes croient que les deux époux bénéficient également du mariage; seulement 43 p. cent des femmes sont du même avis. Chez les hommes, les opinions sont presque également partagées; mais trois fois plus de femmes estiment que le mariage est une affaire d'hommes qu'il n'y en a croyant à une égalité d'avantages.

Les résultats du sondage sont fondés sur 1 057 interviews, à domicile, de personnes 18 ans et plus, entre le 1er et le 3 mars. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

La question posée était la suivante :

« Naturellement, ça devrait être égal, mais actuellement qui croyez-vous retire le plus du mariage, l'homme ou la femme ? »

	Années de sondage			
Qui bénéficie le plus du mariage :	**1984**	**1974**	**1964**	**1954**
Dans l'ensemble du pays :				
L'homme	29%	23%	27%	33%
La femme	15	20	21	25
Les deux également	49	48	46	23
Sans opinion	7	10	6	19
Chez les hommes :				
L'homme	21	15	22	26
La femme	18	26	24	29
Les deux également	55	48	48	24
Sans opinion	7	11	6	21
Chez les femmes :				
L'homme	38	30	33	41
La femme	12	15	19	20
Les deux également	43	47	43	22
Sans opinion	7	9	5	17

À noter que le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100 à cause de l'élimination des fractions.

les Obligations d'épargne du Canada



Les taux minimums des émissions en cours ont été majorés à 11 1/4 % pour l'année commençant le 1er novembre 1984.

Comme vous le voyez avec les Obligations d'épargne du Canada, vous avez un bon placement. Vous obtenez non seulement la sécurité et la flexibilité dont vous avez besoin, mais vous êtes aussi sûr d'obtenir un rendement avantageux. Quand les taux montent, le taux de vos obligations est normalement ajusté. Quand les taux descendent, le minimum garanti vous protège. Voici comment cette majoration s'appliquera cette année sur vos obligations en cours.

Émissions datées de 1977 à 1983 inclusivement

Tous les taux d'intérêt minimums de ces émissions ont été majorés à 11¼% pour l'année commençant le 1er novembre 1984. Après cette période, les taux minimums garantis de 7% pour l'émission S-38, émise en 1983, de 8½% pour l'émission S-37, émise en 1982, et de 10½% pour les émissions S-32 à S-36, émises de 1977 à 1981, continueront de s'appliquer jusqu'à leurs échéances respectives.

Chaque $1 000 d'obligations à intérêt régulier de ces émissions rapportera un intérêt de $112.50, le 1er novembre 1985.

Voici comment croîtra une obligation à intérêt composé de $1 000:

Émissions	Valeur au 1er nov. 1984	Valeur au 1er nov. 1985
1977/78 (S-32)	$2 185.03	$2 431.91
1978/79 (S-33)	$2 070.64	$2 305.86
1979/80 (S-34)	$1 895.15	$2 109.16
1980/81 (S-35)	$1 696.15	$1 886.99
1981/82 (S-36)	$1 478.93	$1 645.31
1982/83 (S-37)	$1 228.27	$1 366.45
1983/84 (S-38)	$1 096.67	$1 220.04

Émissions datées de 1973 et 1976

Pour ces émissions, le taux minimum garanti de 10½% a également été majoré à 11¼% pour l'année commençant le 1er novembre 1984. Ces émissions viennent à échéance le 1er novembre 1985; cette majoration s'appliquera jusqu'à cette date.

Voici le montant du boni pour une obligation de $1 000 pour chacune de ces émissions.

Émissions	Échéance au 1er novembre	Boni à l'échéance
1973/74 (S-28)	1985	$482.70
1976/77 (S-31)	1985	$356.90

Pour avoir droit au boni, les détenteurs doivent garder leurs obligations jusqu'à l'échéance.

Comme vous le constatez, vous avez tout avantage à garder vos Obligations d'épargne du Canada. Pour les mêmes raisons, vous avez aussi tout avantage à en acheter de nouvelles. Elles constituent encore l'un des meilleurs placements que vous puissiez faire.

La nouvelle émission rapporte 11¼% la première année et un minimum garanti de 7% chacune des six années suivantes jusqu'à l'échéance.

Achetez vite les vôtres dès le 24 octobre!

JE LES GARDE C'est sûr!

ATELIER DE MAÎTRISE DE SOI

Cet atelier donnera à chaque participant un élan pour mieux: être soi-même, s'accepter, se changer et s'épanouir, se créer et se bâtir, se connaître et se comprendre, se relaxer et se concentrer, se contrôler et s'orienter, s'affirmer et se donner la paix, se prendre en main avec sa tête et son coeur, s'organiser et se décider, s'aimer pour la vie!

Vous pouvez arriver à mieux OBSERVER, ETUDIER ET EXPÉRIMENTER votre vie, un instant à la fois. OBETEX est une expérience humaine de trois (3) journées intensives; elle s'inspire de la Gelstalt, de l'analyse transactionnelle, de la psychosynthèse, du biofeedback, de la mise en forme psychologique, de la programmation neuro-linguistique et de plusieurs autres approches.

OBETEX s'adresse aussi à toute personne qui se propose d'aider quelqu'un à libérer ses forces intérieures: parents, enseignants, médecins, infirmières, psychologues, membres du clergé, animateurs, directeurs du personnel et conseillers de tous genres.

Vous êtes invités à assister sans aucune obligation à un mini-OBETEX le mercredi soir, 31 octobre ou 7 novembre à 20 heures à l'Académie Jean-Guy Leboeuf,
5277, av. du Parc, Montréal
Premiers arrivés, premiers acceptés.
Réservations: 277-2117

L'INSTANT PRESENT

SÉMINAIRES DE VENTE PROFESSIONNELLE

Vendez comme un as!
OBJECTIFS:
1. Découvrez votre style de vendeur.
2. Révisez les principales lois de la vente.
3. Soyez gagnant dans la gestion de votre temps!

LE CONTENU:
1. Vous pouvez devenir meilleur vendeur.
2. Les trois (3) obstables à la vente.
3. Planifier votre temps.
4. Soyez plus créateur.
5. Apprenez à vous motiver.
6. Apprenez à mieux communiquer.
7. Apprenez à faire une bonne prospection.
8. Découvrez la sorte de vendeur que vous êtes.
9. Apprenez à faire connaître les avantages de votre produit.
10. Apprenez à répondre aux objections.
11. Apprenez à mieux fermer la vente.
12. Les habitudes d'un bon vendeur.

LA MÉTHODE:
1. Des exposés.
2. Des méditations.
3. Du travail d'équipe en table ronde.
4. Télévision en circuit fermé.

3 jours intensifs de 9 h à 18 h
Nov.: 23-24 - 25

360 $ — déductible du revenu imposable
3 unités de formation continue.
(Incluant test sur ordinateur et attestation officielle.)
Droit de démission avec remboursement.
***Réservation requise:* 277-2117**
Ne vous demandez pas si vous avez le temps et les moyens de participer à ce cours de vente. Demandez-vous si vous avez le temps et les moyens de vous en passer

PRUDENCE COURAGE APCV VOLONTÉ AUDACE

Association Professionnelle Canadienne des Vendeurs
Siège social: 5277, av. du Parc Montréal, Québec H2V 4G9 Tél.: (514) 277-2117

COURS DE PAROLE PUBLIQUE



«DEVENEZ UN CHEF»

Ce cours vous aidera à:
- penser debout devant un groupe
- présenter et remercier un orateur
- développer le sens de l'humour
- affirmer vos idées
- exprimer vos sentiments
- lire un rapport efficacement
- extérioriser vos intuitions
- diriger une réunion
- influencer les gens
- contrôler une entrevue
- développer votre voix
- prononcer une causerie
- être meilleur professeur
- gagner une élection
- animer une association

LA TECHNIQUE:
Usage de la T.V. en circuit fermé
- discours préparés
- exercices d'interprétation
- improvisation

3 jours intensifs de 9 h à 18 h
Chicoutimi: 9, 10, 11 nov. Montréal: 16, 17, 18 nov. Rimouski: 7, 8, 9 déc.

360 $ — déductible du revenu imposable
Attestation officielle — 3 unités de formation continue

ACADÉMIE Jean-Guy Leboeuf
5277, AV. DU PARC
Montréal, Québec H2V 4G9
Prospectus complet et réservations:
(514) 277-2117

CONFÉRENCIER:



B.A.L.S.C., M. Ed., Adm. A.
1954-1984
30 ans d'excellence
Auteur du volume:
«Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès!»

À SAINTE-JULIE

Hommes d'affaires et élus se livrent une lutte sans merci

À Sainte-Julie, on ira aux urnes le 4 novembre. Mais par-delà les enjeux électoraux, on retrouve en toile de fond une drôle de petite guérilla entre l'hôtel de ville et les hommes d'affaires.

Un conseiller sortant, dans un élan de colère, a récemment déclaré en pleine séance du conseil que « ces hommes d'affaires, de toute façon, sont tous des voleurs ». Un tel jugement laisse place à peu de nuances.



PIERRE BELLEMARE

Le maire sortant, M. Normand Larin, qui a décidé d'abandonner son poste après un seul et difficile mandat, s'avoue passablement secoué par son expérience, lui qui a constamment été coincé sur la ligne de mêlée : d'un côté, des hommes d'affaires criant à l'injustice, de l'autre, des « écologistes-petits-bourgeois » se portant courageusement à la défense de la « verdure ».

Sainte-Julie, petite banlieue d'environ 15 000 citoyens, qui s'étend à partir du pied du Mont Saint-Bruno et qui enjambe la Transcanadienne, était pourtant, jusqu'en 1971, une paisible campagne oubliée, peuplée d'un millier de personnes.

Cette invasion des « nouveaux arrivants », la plupart des bien nantis de la « grand'ville », a tôt fait, donc, de changer le portrait. La guerre est telle entre les « banlieusards » et les développeurs qu'on ne se parle plus aujourd'hui que par juges et avocats interposés. Le directeur de l'hebdo local raillait l'autre jour : « Sainte-Julie est devenue le Klondyke des avocats. »

Un entrepreneur en construction, Roger Savard, un de ceux qui se disputent avec la Ville dans l'arène judiciaire a juré qu'il fuira Sainte-Julie si le climat ne change pas après les élections. L'affaire a pris naissance lorsque l'entrepreneur a « décapé » aux Terrasses Sainte-Julie le sol arable dont une partie a été transportée dans des parcs de Montréal. Mais le conseil a amendé entre-temps son règlement : toute terre ainsi « décapée » doit nécessairement être relocalisée à Sainte-Julie, « pas ailleurs ».

À ce jour, environ 4 000 voyages de terre ont quitté Sainte-Julie. « Si la Ville a gain de cause en cours, je devrai rapporter toute cette terre à Sainte-Julie. C'est complètement fou. Et pour moi, c'est la faillite », affirme Savard, la rage au coeur.

« L'affaire Beauchesne »

Un distributeur de matériaux de construction, E. Beauchesne (1982), traîné devant les tribunaux depuis 1976, vient tout juste de quitter Sainte-Julie pour se réinstaller avec ses 36 employés à Saint-Mathieu de Beloeil, à moins de 10 km plus à l'est. Selon les informations obtenues, c'est la Ville qui, au départ, a émis à l'entreprise un permis non conforme à son propre règlement de zonage. On a suspendu ce fameux permis, et le conseil, du même souffle, a modifié son règlement de zonage pour « légaliser » la situation. Nouveau tollé des propriétaires avoisinants. Résultat : Sainte-Julie est actuellement menacée d'une poursuite de $387 930 de la part du distributeur de matériaux.

Un commerçant de portes et fenêtres vient de vendre son établissement à un de ses employés après avoir vainement tenté, par trois fois, d'obtenir un permis lui permettant de construire un quai de déchargement. Le maire Larin aura même essayé de convaincre ses collègues du conseil du bien-fondé de la requête en leur apportant, un soir, des photos qu'il avait personnellement prises aux abords de l'établissement. Nenni ! a-t-il eu comme réponse du conseil, qui, en plus, l'a publiquement enguirlandé.

Contre mauvaise fortune, bon coeur ! Ce commerçant a récemment eu l'idée de se lancer dans la vente d'autos. Le conseil lui a suggéré d'aller s'installer aux limites de la ville. En plein champs, quoi ! « Comme si je pouvais vendre des autos aux vaches des alentours. Non, mais tout de même ! », s'exclame le commerçant qui ne sait plus s'il doit en rire ou en pleurer.

« Machinerie Richelieu », qui vend et répare de la machinerie lourde en bordure de la Transcanadienne, lutte depuis trois ans contre Sainte-Julie et aussi contre le ministère de l'Environnement. Frais judiciaires jusqu'à maintenant : $60 000.

On a toutefois joué de prudence en achetant un terrain de 400 000 pieds carrés à Saint-Mathieu de Beloeil... là où on hérite généralement des « victimes » de la guerilla judiciaire chez le voisin.

Le transport en commun est une plaie à Sainte-Julie. Depuis 1981, la Commission de transport de la Rive-Sud y offre un service qui coute cher et qui répond mal aux besoins, avec trois départs le matin et autant de retours le soir à partir du métro de Longueuil. Aucun service le week-end, ce qui provoque la colère chez les parents qui s'improvisent chauffeurs de taxi pour véhiculer leurs grands enfants.

Le conseil a formé l'an passé un comité pour étudier ce problème. L'ingénieur Marcel Fafard, ex-président de la CTRSM, est naturellement devenu « l'âme » de ce comité qui a acouché le printemps dernier d'une solution apparamment avantageuse. Satisfaits de leur travail, les membres du comité ont recouvré la quiétude du foyer, attendant que le conseil applique leur solution.

Mais les élus, dont ceux qui courtisent actuellement l'électorat, ont retardé le projet par diverses mesures dilatoires. Une de leurs promesses majeures est de régler le probleme du transport en commun... Le projet est déjà tout échafaudé et il est applicable dès le lendemain des élections.

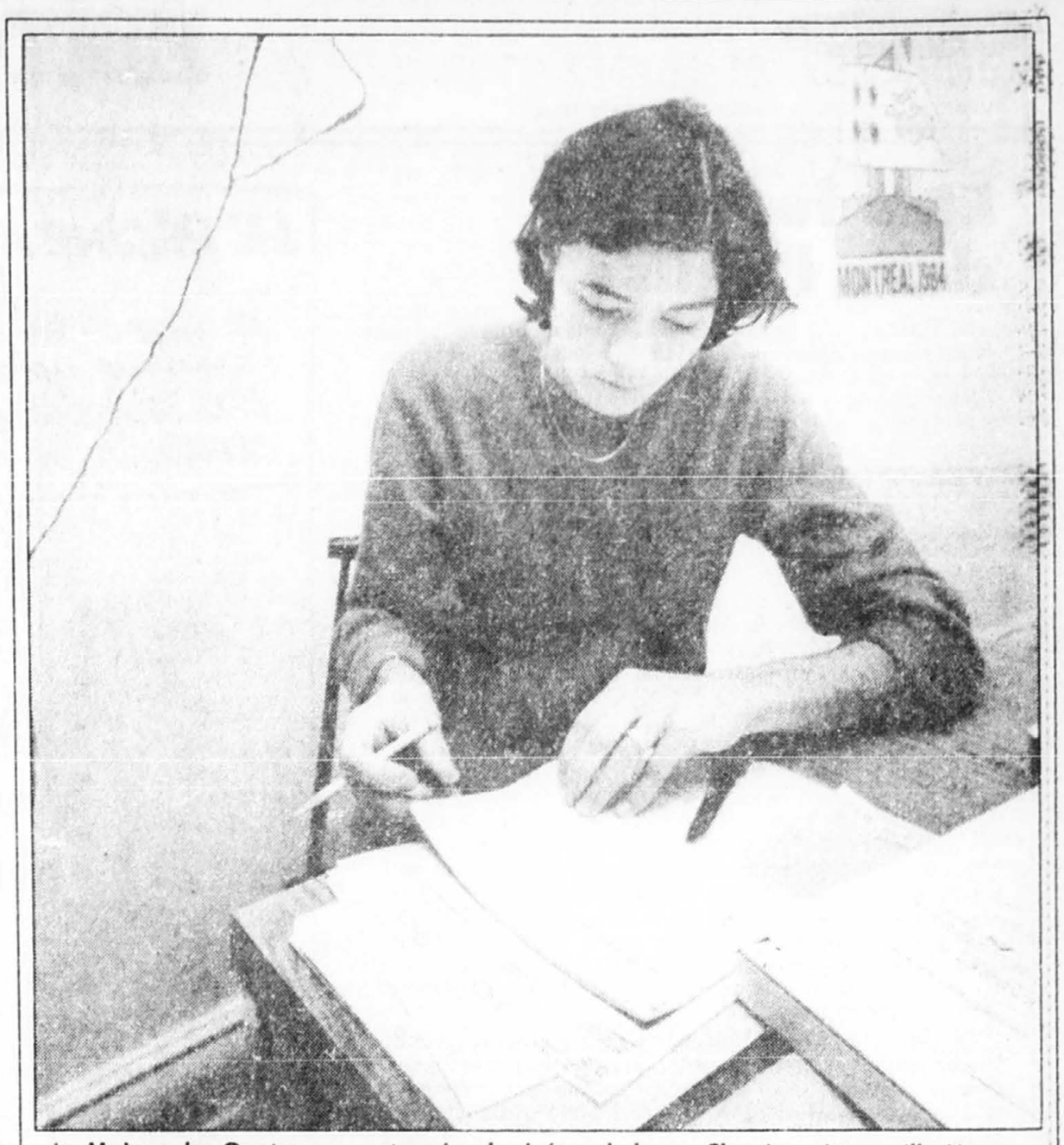
Enfin, lors de la dernière séance du conseil, à la mi-octobre, le conseil a majoritairement refusé une facture de $157,53 présenté par le maire Larin, l'hôte cet été d'un stagiaire camourenais (un certain Rousseau Tawegoum) invité à séjourner au Québec par Carrefour canadien international.

M. Larin a reçu de l'étude Poupart et Thomas un avis juridique statuant noir sur blanc que le maire a pleinement droit à ce remboursement. Une autre cause à être débattue devant les tribunaux.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

M. Roland Loiselle, qui exploite un salon de coiffure et une cordonnerie, vient d'acquérir une nouvelle propriété où il entend centraliser ses affaires. Mais la Ville envisage depuis longtemps l'aménagement d'un passage piétonnier, précisément sur la nouvelle propriété de Loiselle. Il exprime (photo) son mécontentement au maire sortant Normand Larin (à gauche), parce que la Ville l'a menacé d'expropriation. « On m'a ensuite laissé comprendre que je pouvais obtenir tous les permis relatifs à mes nouvelles installations... si je ne m'opposais pas au passage piétonnier ».



La Maison des Quatre, une entreprise de cinéma de la rue Cherrier, où travaille Manon Ducharme, n'est qu'un des nombreux bâtiments de l'île de Montréal affectés par des fissures importantes.

photo Bernard Brault, LA PRESSE

À LA SUITE DE L'AFFAISSEMENT DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

La Protection civile veut une étude sur la nature des sols

Craignant que l'affaissement des sols qui a endommagé plusieurs maisons dans la région montrealaise à l'été 1983 ne se répète ailleurs au Québec, le bureau de la protection civile envisage de commander une vaste étude sur la nature des sols, surtout dans la vallée du Saint-Laurent.

ANDRÉ NOËL

« Ce phénomène d'affaissement, à cause de la nature des sols, est susceptible de se reproduire partout », souligne M. Roland Gosselin, secrétaire du bureau de la protection civile.

« La cartographie de risques réalisée par le ministère de l'Energie et des Ressources durant les 10 dernières années devrait probablement être remise à jour, à la lumière des derniers événements. »

La sécheresse de l'été 1983 a provoqué un assèchement de la nappe phreatique dans l'est de Montréal et la rive-sud de Montréal, ce qui, à son tour, a endommagé des dizaines de maisons.

Le gouvernement a désigné les villes de Montréal, Sainte-Julie, Boucherville et Saint-Hubert comme zone sinistrée. Dans ces municipalités, les propriétaires affectés par l'affaissement ont jusqu'au 1er décembre pour réclamer une aide financière.

Des subventions allant jusqu'à $9 500 pour une maison unifamiliale seront distribuées après l'analyse des cas soumis aux experts du gouvernement.

Un montant maximal de $6 000 pourra être versé, par logement, dans le cas des habitations à logements multiples.

Le bureau de protection civile doit demander incessamment un nouveau décret au gouvernement afin d'étendre la zone désignée à une trentaine d'autres municipalités, dont celle de Pointe-Gatineau, dans l'Outaouais.

Le problème semble beaucoup plus vaste que ce qu'il apparaissait au départ.

Au cours des prochains jours, le bureau de la protection enverra une lettre aux propriétaires touchés pour leur demander d'attendre la visite des experts avant de commencer les travaux de réparation, sauf si ces travaux sont urgents.

Jusqu'à maintenant, 626 propriétaires ont fait des demandes d'aide financière. Il est possible que les coûts des travaux de réparation de certaines maisons atteignent $20 000.

Promesses communes

Amélioration du transport en commun et de la circulation routière, aménagement de pistes cyclables et de ski de fond, construction d'une patinoire recouverte. Ces promesses sont communes aux programmes des deux candidats qui convoitent le poste de conseiller municipal du district Laval-Ouest, à l'élection du 11 novembre.

L'un d'eux est Robert Plante, du Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO) dirigé par le maire Claude Lefebvre. Son opposant est Gérald Jodoin, qui fait équipe avec l'opposition sous la direction de Lucien Paiement.

« C'est d'abord en respectant la capacité de payer des citoyens, déclare le PRO, que nous proposons les principaux éléments de notre programme ».

Quant à Gérald Jodoin, il a déclaré qu'il mettait de l'avant un programme d'action et de solutions logiques pour ce secteur afin qu'il se développe en parfait accord avec les aspirations, les besoins concrets et la fierté des citoyens qui l'habitent.

Depuis le début de la campagne électorale, les deux groupes en lice dans cette partielle ont multiplié les visites de porte à porte et les assemblées de cuisine.

VENDEURS, REPRÉSENTANTS, CONSEILLERS, GÉRANTS DE VENTE...



Donnez un ÉLAN à votre CARRIÈRE

ROGER ST-HILAIRE, instructeur

VENTE STRATÉGIQUE

Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entrevues
- accroître votre clientèle
- traiter les plaintes
- disposer de votre temps
- structurer votre territoire
- vendre votre personnalité
- vous motiver à vendre

GÉRANCE DE VENTE

Vous apprenez comment:

- recruter des vendeurs à succès
- les entraîner et les former
- les motiver et les stimuler
- évaluer leurs performances
- structurer des territoires
- organiser des concours de vente
- rémunérer vos vendeurs
- organiser des réunions stimulantes
- établir des stratégies de vente
- choisir votre style de gestion
- disposer de votre temps

Québec
20-21 décembre
Loews Le Concorde

Montréal
13-14 décembre
Holiday Inn, Longueuil

Québec
12-13-14 novembre
Loews Le Concorde

Montréal
19-20-21 novembre
Holiday Inn, Longueuil

INSCRIPTIONS EN NOMBRE LIMITÉ
INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT
(418) 626-7498

Cours Roger St-Hilaire

La danse aérobique



signé:
Centre de conditionnement
Nautilus®

Sautez, dansez, étirez, bougez, mincissez, raffermissez en musique. Augmentez votre capacité cardio-respiratoire. Vivez mieux. En un temps record. Aux heures qui vous conviennent. Au Centre de conditionnement Nautilus de votre choix. Il y en a un près de chez vous ou à quelques pas du bureau. En quelques séances seulement, nos animateurs spécialisés vous guideront personnellement vers la forme au maximum.

La forme au maximum®

Prochaine session le 5 novembre

Centre de conditionnement Nautilus®

ANJOU
Racquetball Québec, 7777, Métropolitain est, 352-1481

BROSSARD
Racquetball Plus, 1870, Panama, 672-9683

CENTRE VILLE
1226, Ste-Catherine ouest, 866-1953

LASALLE
Racquetball Québec, 9250, Shevchenko, 365-6300

LAVAL
Centre Sports, Carrefour Laval, 3265, Automobile Laval, 681-9458

LAVAL
Club de Tennis Val des Arbres, 1555, St-Martin est, 668-2686

LONGUEUIL
Club de Tennis intérieur de Longueuil, 550, Curé Poiner ouest, 674-5264

REPENTIGNY
Club de Tennis de Lanaudière, 740, montferrand, 582-0961

VILLE MONT ROYAL
Centre d'achats Rockland, niveau des restaurants, 341-1553

Bientôt à:
ST-LAURENT
Côte de Liesse Racquet Club, 8305, Côte de Liesse, 739-2289

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER D. LANDRY
président et éditeur

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

Être femme dans l'Église

«L'Église a déjà perdu les ouvriers, elle a perdu les jeunes et je la vois en train de perdre les femmes.» C'est une femme qui parle, une théologienne, présidente d'un comité chargé de préparer une trousse d'animation pastorale sur la question des femmes dans l'Église. Elle était évidemment amère et déçue: les évêques venaient de refuser le document que son comité avait préparé avec l'espoir qu'il influence l'Église d'aujourd'hui.

Le jugement de la présidente, madame Élisabeth Lacelle, est peut-être excessif, un peu trop global. Mais même s'il faut en altérer l'absolutisme, il demeure inquiétant. Et les évêques devront s'inquiéter.

Pourtant, l'évêque de Toronto commente le document en disant: «Il est un fait bien établi que les voix dissidentes n'ont pas été encouragées mais plutôt bâillonnées. Le ton du document est si négatif qu'il en est abusif. Nous nous faisons dire de manière condescendante ce qu'il faut penser...» On ne peut pas dire que l'esprit est au dialogue.

Assez étrangement, un de ses collègues va jusqu'à reprocher au document d'appuyer des idées condamnées par l'Église sur le contrôle des naissances et sur l'ordination des femmes. L'approbation d'un tel texte «tout de suite après la visite du Saint-Père sera considérée comme une approbation de positions qu'il considère inacceptables». Or, selon Mme Lacelle, le comité n'aborde pas la question du contrôle des naissances; et celle de l'ordination des femmes est à ce point à l'ordre du jour que les évêques avaient eux-mêmes invité un théologien réputé, le père Jean-Marie Tillard, à présenter une conférence sur le sujet.

De plus, d'autres évêques ne partageaient pas le point de vue de leurs confrères ontariens. D'abord, deux d'entre eux faisaient partie du comité; ensuite, certains sont conscients des conséquences du refus. Par exemple, Mgr Bernard Hubert, de Saint-Jean-Longueuil, a déclaré que le risque était grand qu'aucun autre document sur le rôle des femmes dans l'Église ne voie le jour si celui-là était de cette façon rejeté.

Donc, les évêques s'inquiétaient. Les uns de l'image de division que les journalistes diffuseraient à la suite de cette discussion qui se tenait lors d'une assemblée générale de tous les évêques canadiens; d'autres, du document que leur secrétariat avait réclamé d'un comité qu'il avait lui-même formé; d'autres, des conséquences pastorales que leur attitude pouvait avoir.

Ce sont évidemment les plus graves, les seules qu'il faut retenir. Car il ne sert à rien de laisser croire à l'unanimité artificielle sur des débats que le monde entier discute; il faut se rappeler les prises de position opposées de saint Pierre et de saint Paul que nous ont rapportées les Actes. Il ne faut pas s'inquiéter davantage de la recherche qui se fait chez des gens sincères et honnêtes. Il faut seulement s'inquiéter du sort qui est fait à la partie la plus fidèle de l'Église, celle des femmes.

Il n'est pas certain que le reste du monde chrétien soit touché par le rôle de la femme dans l'Église comme l'est le Québec ou que le sont les États-Unis. Pas certain non plus que la compréhension du problème puisse se faire dans un court laps de temps. Il faut donc s'attendre à ce que la démarche des femmes du Québec soit longue et parfois pénible.

Mais comme elle est aussi sage qu'audacieuse, aussi rationnelle qu'émotivement vécue, aussi fidèle à l'Église d'hier qu'à celle de demain, il faut espérer que la recherche se fera avec un renouveau de confiance et de respect mutuel.

Jean-Guy DUBUC

Le scandale de la faim

Chaque année en octobre est rappelé un scandale que nos contemporains aimeraient oublier, qui est celui de la faim dans le monde. Le 16 octobre a été rappelé l'anniversaire en 1945 de la fondation de la FAO, organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les pages du calendrier tournent mais les statistiques demeurent: 1 200 000 000 d'humains sont mal nourris, 800 000 000 n'arrivent même pas à satisfaire leurs besoins minimums.

La conscience de l'humanité n'a heureusement jamais cessé de se révolter devant l'inacceptable. «Pensez à toute une population errant à travers un pays stérile. Au nom de l'humanité, au nom de tout ce qu'il y a de plus noble et de sacré en nous, je vous en supplie, vous qui avez des femmes et des enfants. De cette tribune, je fais appel aux gouvernements et aux peuples de l'Europe et du monde entier pour obtenir leur aide.»

Cet appel n'est pas tombé hier des lèvres de quelque philanthrope. Il est extrait d'un discours prononcé en 1921 à la tribune de la défunte Société des Nations.

Si le bilan global de la faim dans le monde est relativement facile à établir, toutes les famines n'ont pas des causes identiques et ne sont pas susceptibles des mêmes remèdes. La faim aussi a ses «multinationales».

La sécheresse au Tchad a ses répercussions au Soudan. Dans ce dernier pays arrivent des réfugiés «dans un piètre état de santé». Ils sont victimes de la malnutrition. Des Angolais se réfugient dans la province de Shaba au Zaïre. Des stocks de maïs et de poisson séché leur sont distribués. «Malgré ces mesures, des pénuries critiques d'aliments continuent d'affecter environ 90% de la population estimée à 17 000 personnes» (Bulletin du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés).

L'Éthiopie attire spécialement l'attention en ce moment, en vertu même de l'importance des masses menacées de famine (on parle de 7 millions). Les vivres ne parviennent pas à ceux qui en ont le plus besoin. Pourquoi? Parce que l'effort en faveur des démunis reste insuffisant, l'orientation marxiste du régime en place freinant le zèle des pays qui pourraient aider le plus? On le dit.

Mais d'autres témoins attribuent le fléau à l'indolence des autorités éthiopiennes, celles-ci étant moins soucieuses de donner à manger à ceux qui ont faim qu'à célébrer l'anniversaire de la révolution.

Les Occidentaux, rapporte une dépêche de l'agence France-Presse, se sont engagés à fournir cette année 350 000 tonnes de céréales à l'Éthiopie. Les premières livraisons sont arrivées en juillet. Mais, de mai à août, seuls deux chargements sont arrivés au port d'Assab, sur la mer Rouge, par lequel transitent les neuf dixièmes de l'aide internationale fournie à l'Éthiopie. La priorité essentielle du port était l'importation de matériaux et de produits destinés, en septembre, à la grande toilette de la capitale éthiopienne et aux festivités qui ont marqué le dixième anniversaire de la révolution. Somme toute, la jubilation dans la misère!

L'égoïsme des nations nanties est une chose. Gouvernées par l'hédonisme sous toutes ses formes, les nations riches ne sont pas enclines au sacrifice pour le salut des plus déshérités de la terre. Dans ces conditions, les appels et les efforts d'innombrables ouvriers s'attelant à la tâche ingrate de soulager les misères les plus criantes sauvent l'honneur. Mais il faut bien reconnaître ausssi que l'aide n'est pas toujours assortie du «mode d'emploi» qui conviendrait à toutes les détresses. La géographie de la faim est aussi variée que les paysages de l'univers.

Guy CORMIER



(Droits réservés)



(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

Au PQ, la tergiversation cristallise les clans

Dans une entrevue publiée par *Le Devoir* samedi, M. Pierre-Marc Johnson, ministre de la Justice et délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, paraît confirmer l'importante volte-face que laissait entrevoir le discours inaugural. Après le virage sur la participation de candidats indépendantistes à l'élection fédérale, voici que prend forme celui qui affecterait le caractère référendaire de la prochaine élection.

Rappelons en effet que le Parti québécois, lors de son congrès plénier de 81-82, déclenchait une étude sur l'opportunité de créer une aile fédérale indépendantiste et inscrivait à son programme l'obligation de faire porter les prochaines élections générales au Québec principalement sur la souveraineté. Un complet revirement à 360° s'est effectué sur les deux questions.

Au scrutin fédéral, René Lévesque a donné implicitement la consigne de soutenir les conservateurs. Maintenant que ces derniers assument le pouvoir à Ottawa, MM. René Lévesque et Pierre-Marc Johnson voudraient que l'indépendance soit momentanément mise en veilleuse et que le Québec tente de tirer avantage du nouveau climat plus réconfortant à l'intérieur du régime fédéral.

Pourquoi le virage paraît-il s'effectuer à chaque fois au dernier instant, juste avant que le Parti québécois n'aille frapper un mur de briques? Sans doute, après une certaine nuit de l'automne 81, alors que des ententes constitutionnelles vitales étaient conclues sans la participation du Québec, le gouvernement Lévesque et le Parti québécois sont entrés dans un désarroi total. Les militants, exacerbés par le coup de force de M. Trudeau, lancèrent leur parti dans d'effroyables embardées. On se surprend d'ailleurs de voir que M. Johnson ait réagi si tard.

Car il était absurde de décider quatre ou cinq ans à l'avance du thème de la prochaine élection: Un peu comme si une campagne électorale pouvait magiquement changer la conjoncture. Le PQ semblait avoir oublié ses racines: l'aspiration à l'indépendance, dans les années 60, s'est nourrie d'inégalités linguistiques, culturelles, économiques et sociales. Ce sont les événements, les faits quotidiens de la vie, qui ont mis la question de l'indépendance à l'ordre du jour. Bien plus que les campagnes électorales.

Tant qu'un constat d'échec du fédéralisme, dans une série d'événements nouveaux et probants, n'aura pas refait la démonstration de la nécessité de la souveraineté, les théoriciens indépendantistes gaspilleront leur souffle. Un thème électoral axé principalement sur l'indépendance ne décollera pas du sol au cours d'une campagne s'il ne correspond pas aux préoccupations de l'heure et s'il réveille par surcroît des souvenirs désagréables. La position de M. Pierre-Marc Johnson est réaliste lorsqu'il affirme qu'on ne doit pas forcer les Québécois à se dire non pour la deuxième fois en cinq ans.

Mieux vaut par négociation tenter de faire reconnaître le caractère de société distincte du Québec et trouver une formule d'amendement constitutionnel plus acceptable. Critique cinglant de l'attitude gouvernementale, le député péquiste Pierre De Bellefeuille affirme qu'une position temporairement fédéraliste du PQ ne serait pas crédible. Peut-être faudrait-il tout de même attendre, pour la comparer à celle des libéraux provinciaux et voir alors quelle est la plus convaincante.

Derrière le débat de doctrine qui prend de l'ampleur, les clans se cristallisent au sein du cabinet. Modérés, recrutés surtout chez les ministres «bleus», s'opposent aux radicaux. Parmi ces derniers, se trouvent Gilbert Paquette, ministre délégué à la Science et à la Technologie, qui avoue avoir piloté la fameuse résolution (stipulant qu'un vote pour un candidat du PQ serait un vote pour la souveraineté) afin de contrer les éléments modérés du parti. M. Paquette brandissait ces jours-ci la menace de candidatures indépendantistes hors du PQ, si l'approche du fédéralisme renouvelé prend le pas. La menace de schisme. Rien de moins.

Ce qui étonne le plus c'est le détachement avec lequel M. Lévesque a levé son moratoire, comme s'il ne voulait plus faire prédominer le discours économique, colmater les brèches dans la solidarité ministérielle et donner lui-même l'orientation. Peut-être la démarche vise-t-elle à ouvrir déjà la course à sa succession. On a l'impression que M. René Lévesque, jadis si déterminé dans la poursuite de ses objectifs, navigue sans boussole et improvise maintenant au gré de la conjoncture.

LIBRE OPINION

Des fontaines «torontoises»

JOCELYNE LEPAGE

Il est pour le moins curieux, n'est-ce pas, que les quatre fontaines destinées au Vieux-Port de Montréal soient toutes les quatre conçues par des Torontois? D'autant plus que sur les 14 projets retenus par le jury, neuf ont été présentés par des Torontois, trois par des Montréalais et les deux autres par des concepteurs d'Ottawa et de Vancouver. Pourtant, la majorité des 750 projets soumis venaient du Québec. Faut-il en conclure qu'en matière d'art, qu'il s'agisse d'architecture, de sculpture ou de peinture, les Québécois n'arrivent pas à la cheville des Ontariens?

Dans cette affaire, il y a deux éléments dont il faut tenir compte. D'une part, la constitution du jury. Présidé par le célèbre architecte espagnol Oriol Bohigas, le jury était composé de George Baird, président du département d'architecture de l'Université de Toronto, de Paul Tan de Bibiana, architecte de Toronto, de France Morin, directrice de la galerie canadienne à New York, le 49e Parallèle, du sculpteur montréalais Roland Poulin et de Guy Legault, directeur du Service de la restauration à la Ville de Montréal. Léo Rosshandler, critique d'art et responsable de la collection Lavallin, agissait comme secrétaire et n'avait pas droit de vote.

Il semble bien que la présence d'architectes torontois de renom, que les Québécois ne connaissent pas nécessairement, ait incité des équipes torontoises multidisciplinaires de fort calibre à participer au concours. D'ailleurs, peu de projets soumis par des sculpteurs (sinon aucun) ont été retenus et peu d'architectes québécois ont participé au concours.

D'autre part, même si les projets soumis au jury portent un code et non le nom de leurs auteurs, il faut bien avouer qu'il est des oeuvres et des maquettes facilement identifiables.

Mais ce qui m'inquiète personnellement dans cette affaire, c'est qu'elle corrobore ce que des statistiques provenant du Conseil des arts ont déjà révélé. On sait que les bourses du Conseil des arts aux artistes canadiens sont beaucoup plus importantes que celles octroyées aux Québécois par le ministère des Affaires culturelles et qu'elles donnent un plus grand prestige aux boursiers. Or, depuis 1978, l'écart entre les bourses accordées aux artistes ontariens par rapport aux artistes québécois ne cesse d'augmenter. Et je ne parle ici que des artistes en arts visuels.

Pour l'année 1981-1982, derniers chiffres dont je dispose, les Ontariens recevaient $ 1,013,100 en bourses comparativement à $403,900 pour les Québécois, c'est-à-dire plus que le double. À ce que je sache, la population de l'Ontario est encore loin des douze millions d'habitants. Pour 1980-1981, les chiffres sont les suivants: $682 350 pour les Ontariens et $366,850 pour les Québécois tandis qu'en 1979-1980, l'Ontario recevait $742,000 et le Québec, $310,600.

Que se passe-t-il donc? Si ces chiffres constituent, comme je le crois, un indice du jugement de valeur porté sur l'art québécois, faut-il en déduire que l'art québécois est de loin inférieur à l'art ontarien? Dans l'affirmative, quelles en seraient les causes? N'y a-t-il pas lieu de se demander si la politique culturelle québécoise dans sa volonté de décentralisation n'a pas causé un tort important à Montréal et à l'ensemble des artistes québécois dont la très grande majorité vivent à Montréal? Ou faut-il plutôt aller voir du côté d'Ottawa, au Conseil des arts, et se demander quel rôle y jouent les Ontariens par rapport aux Québécois?

Je n'ai pas de réponse à ces questions, mais j'aimerais bien que l'affaire des fontaines du Vieux-Port secoue et provoque le milieu artistique montréalais et que ce dernier réagisse.

TÉMOIGNAGE

La prévention des enfants battus: un dilemme éthique

Directeur du Centre de bioéthique à l'Institut de recherches cliniques de Montréal, l'auteur précise dans cet article la véritable portée de la position qu'il avait adoptée le mois dernier dans une communication publique.

●

Pour des milliers d'enfants, les mauvais traitements sont une réalité terrible qui risque de les marquer à tout jamais. Par ailleurs, les conséquences de ces actes, que ce soit les coups, la négligence nutritionnelle grave, l'exploitation

David J. ROY

sexuelle ou le traumatisme psychique, constituent un lourd fardeau socio-économique. D'où la nécessité de réfléchir ouvertement et de façon systématique sur la prévention primaire et sur l'éthique fondamentale de la reproduction humaine. Cependant une telle ligne de pensée soulève immédiatement un sérieux dilemme éthique. Quel est ce dilemme?

Les vingt dernières années ont vu le développement d'un impressionnant système de prévention secondaire et tertiaire. Ainsi est née toute une gamme de services sociaux et médicaux visant à mettre fin aux mauvais traitements déjà infligés, à rééduquer les parents fautifs et à soigner les blessures physiques, morales et affectives chez l'enfant maltraité. Or la tragédie, et le défi social sous-jacent, est que ce système admirable n'entre en jeu qu'après le drame: il nous faut d'abord un enfant battu.

Lors du cinquième Congrès international sur les enfants maltraités et négligés, j'ai utilisé l'expression «un permis pour devenir parent» dans le but de faire réfléchir les 2000 personnes présentes, sur la question suivante: «Si la prévention primaire se révèle désirable ou même nécessaire, est-elle également réalisable du point de vue social et moral?»

Je n'ai pas proposé, en employant la formule «permis pour devenir parent», que tous ceux qui désirent des enfants se soumettent à un processus bureaucratique d'évaluation. Une telle démarche ne serait ni utile, ni réalisable. Et j'ai bien précisé qu'il faut intensifier l'approche compatissante des services sociaux et leurs efforts de prévention secondaire et tertiaire. J'ai cependant défié ces professionnels à reconsidérer leur approche auprès des parents fautifs et à mettre ces mesures en application non pas après, mais avant la naissance. Quelles sont ces mesures? Il y a d'abord la rééducation des parents fautifs. Puis en cas d'échec, le retrait de la garde des enfants qui sont ensuite placés dans des foyers d'adoption. Ne serait-il pas plus sage de retirer temporairement le droit d'être parent aux personnes qui presque certainement maltraiteront leurs enfants?

Il y a une base éthique reliée à cette proposition. Le droit d'être parent n'est pas un droit absolu. C'est un droit instrumental et conditionnel. Instrumental en ce qu'il permet le développement des parents eux-mêmes, le développement de l'enfant en un adulte équilibré, enfin le développement de la société. Conditionnel parce que la responsabilité est une partie intrinsèque de ce droit: l'obligation d'apporter à l'enfant l'amour, les soins et la protection dont il a besoin pour s'épanouir, pour devenir à son tour un adulte sain, fort et aimant. Mettre un enfant au monde n'est pas qu'un geste individuel; c'est aussi un acte éminemment social. Les personnes incapables d'assumer ces responsabilités parentales ne devraient pas exercer ce droit d'être parent.

Mais comment persuader les personnes susceptibles de maltraiter leurs enfants de renoncer à leur droit, comment les empêcher de procréer? Cette question cache un danger, celui que ne soit élaboré un programme d'évaluation efficace qui empêcherait les gens inaptes de fonder une famille, mais qui en même temps favoriserait la discrimination envers les individus et les minorités. La chose s'est produite dans deux provinces canadiennes qui avaient adopté des lois de stérilisation eugénique, lois qui ont dû être abrogées dans les années 70.

Voilà donc le dilemme éthique! D'une part, la moralité des droits de la reproduction demande que les personnes incapables d'assumer les responsabilités inhérentes à leur rôle de parents renoncent à leur droit d'avoir des enfants, du moins jusqu'à ce que leur incapacité soit corrigée. D'autre part, le danger est que la mise en application de cette position morale risque d'entraîner des injustices égales à celles qu'elle se propose justement d'éviter aux enfants.

Nous voulons une société libérale et humanitaire, mais non pas d'une société où la reproduction serait fasciste. Il faut cependant se demander s'il est juste que les générations futures d'enfants maltraités paient le prix du libéralisme actuel. Nous serons peut-être forcés de conclure qu'il est préférable de vivre avec des enfants battus, traumatisés aux plans psychique et affectif et sexuellement exploités que de vivre dans une société dénaturée, qui imposerait un contrôle bureaucratique de la reproduction. Mais avant de tirer cette conclusion, il faut procéder à un examen rigoureux, systématique et public des exigences rattachées au rôle «professionnel» de parent dans un monde complexe et plein de contraintes.

Le rôle de parent est la fonction sociale la plus importante. La société n'étant plus ce qu'elle était, simple et près de la nature, elle nous pose le défi d'élaborer de nouveaux programmes d'éducation destinés aux futurs parents. Les parents adoptifs ne se soumettent-ils pas à une évaluation minutieuse avant qu'on ne leur confie des enfants? La nécessité de la prévention primaire nous obligera à trouver des moyens pour interrompre le cycle des générations d'enfants battus, pour retarder ou empêcher la reproduction chez les personnes qui sont prédisposées à maltraiter leurs enfants, pour encourager l'action compatissante des services sociaux et enfin pour protéger les individus et les groupes contre les injustices possibles d'un contrôle de la reproduction par l'État.

Ce programme est-il réalisable? Sinon, pendant combien de temps encore faudra-t-il pleurer sur le sort des enfants battus?

La maison du Calvet dans le Vieux-Montréal

Un monument historique à sauvegarder

Le Comité Pierre du Calvet réclame auprès du ministère des Affaires culturelles le classement comme monument historique de la maison du Calvet, unique maison familiale du XVIIIe siècle de tradition architecturale vernaculaire dans le Vieux-Montréal, et maison dans laquelle se sont écrites des pages d'histoire dont il ne reste aucun autre témoin de pierre au Québec et au Canada.

Composé d'historiens et de chercheurs du XVIIIe siècle, le Comité Pierre du Calvet se heurte à une sourde opposition de la part de la direction du patrimoine de Montréal qui se refuse à appuyer la requête dudit Comité, sous prétexte que la maison du Calvet, sise au 401 rue Saint-Paul, en face de l'église Bonsecours, est déjà située dans un arrondissement historique et que de plus, au cours des ans, la maison aurait servi à différents usages.

Le Comité désire préciser que des maisons de grande valeur, dans l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, comme le château Ramezay et la maison Beaudouin, ont déjà obtenu le statut de monument historique, ce qui fait que ces constructions sont doublement protégées, comme en fait foi la loi sur les Biens culturels, aux articles 30, 31 et 32. Il est d'ailleurs précisé dans la même loi, à l'article 24, que «le ministre, sur avis de la Commission des biens culturels, peut classer tout bien culturel dont la conservation présente un intérêt public». La maison du Calvet présente un tel intérêt. N'est-elle pas l'un des rares témoins encore debout d'une période majeure de l'histoire des idées à Montréal, celle qui s'échelonne de la guerre d'Indépendance des États-Unis à la Révolution française.

Le Comité veut aussi préciser que même si elle a servi à différents usages depuis qu'elle a été occupée par le célèbre juge et écrivain Pierre du Calvet, la maison reste aux yeux des architectes les plus renommés de Montréal un modèle de l'architecture domestique du XVIIIe siècle. C'est d'ailleurs une évidence même pour l'oeil le moins exercé: le Vieux-Montréal est surtout rempli de maisons et de magasins du XIXe siècle. S'il avait fallu s'en tenir aux différentes fonctions qu'a remplies par exemple le château Ramezay, on ne l'aurait jamais classé monument historique. À partir de 1850, le château a passé de main en main, comme la maison du Calvet d'ailleurs. Il a servi de cour de justice (1850 à 1856), d'école normale (1856) et a été finalement acquis par la ville de Montréal en 1895. Le château a été entièrement rénové dans le style de l'époque du gouverneur Ramezay.

La maison du Calvet a aussi été rénovée, en 1966, pour lui faire retrouver l'usage familial qu'avait prévu l'architecte-maçon Jean Mars vers 1725 et son plus prestigieux propriétaire, Pierre du Calvet, en 1770. La Direction du patrimoine de Montréal accuse la compagnie Ogilvy, qui avait entrepris cette rénovation en 1966, d'avoir mal fait son travail. Ce n'est pas l'opinion des experts qui ont accompli cette tâche au coût de plus d'un demi-million de dollars, ni des architectes les plus connus de Montréal qui considèrent toujours cette maison comme le type de maison familiale du XVIIIe siècle dans cette ville.

Le Comité Pierre du Calvet travaille pour la sauvegarde de la maison du Calvet depuis le mois de janvier dernier, alors que la maison venait d'être vendue par la compagnie Ogilvy, au coût de 230 000 dollars, à des restaurateurs de Montréal, les frères Gaétan, Bernard et Yvan Trottier. Des appels ont alors été lancés à la Direction du patrimoine de Montréal pour qu'une vocation économique convenant à l'authenticité de la maison familiale de Pierre du Calvet fût trouvée par les fonctionnaires. Car Ogilvy avait fait servir cette maison familiale de musée où les visiteurs pouvaient se retrouver dans un intérieur du XVIIIe siècle, grâce à la collaboration du Musée des Beaux-Arts de Montréal. Le guide international Berlitz surnommait la maison du Calvet «le coffre aux trésors» de Montréal. La tâche du Comité n'était pas de trouver, après la transaction Ogilvy-Trottier, une vocation économique à la maison du Calvet, mais d'inciter la Direction du patrimoine de Montréal à s'occuper que son témoignage historique, sa signification soient respectés dans l'utilisation qu'en feraient les nouveaux propriétaires. Et le témoignage historique ne peut s'exprimer dans certains contextes.

Nous sommes d'une opinion contraire à celle de la Direction du patrimoine de Montréal qui soutient que l'installation d'une «épicerie fine» et d'un «dépanneur» dans la maison familiale de Pierre du Calvet convient au respect du monument. Nous considérons la maison du Calvet comme un bien national, un bien qui doit être protégé. La maison du Calvet est actuellement sans statut dans l'arrondissement historique. Pourquoi hésiter à préserver vraiment et fermement cette maison? Donnons à cette vieille dame une retraite dorée digne de l'honneur d'un peuple qui a le respect de l'Histoire. Rappelons-nous cette chanson de nos ancêtres en pensant à la maison du Calvet: «Cette pauvre aïeule, qui est toute seule, elle évoque tout notre passé, déjà par le temps presque effacé...»

Soyons lucides, regardons ce que le touriste recherche dans le Vieux-Montréal. Est-ce seulement à s'empiffrer? Non pas. Il veut attabler aussi son esprit. S'il entre dans une maison du XVIIIe siècle, il veut en savoir l'histoire, pouvoir la visiter du grenier à la cave, recevoir des explications sur place. Les dépliants ne sont pas tout. Qu'y a-t-il à voir vraiment dans le Vieux-Montréal qui soit authentiquement du XVIIIe siècle et qui soit accessible, tout en racontant l'histoire? Réponse: le château Ramezay, et cela grâce au travail de l'administration de ce musée ethnographique et de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal. Le touriste ne peut ensuite que regarder de l'extérieur la maison Papineau. On peut toutefois entrer dans la maison du Calvet. Mais est-ce que les touristes en pénétrant au rez-de-chaussée ont l'intention de faire leur marché? Il y a certes plus de choix rue Sainte-Catherine.

Une pétition, signée par quatre-vingt-dix historiens et amis de l'histoire de Montréal, y compris les plus prestigieux tels que MM. Michel Brunet, Marcel Trudel, Jean-Paul Bernard, Robert Lahaise et autres, a été présentée à l'Assemblée nationale le 16 mai dernier, pour attirer l'attention des députés des deux partis sur la sauvegarde de la maison du Calvet. Le parti libéral, par la voix du ministre des Affaires culturelles dans le cabinet prévu de M. Robert Bourassa, M. Roma Hains, a pris position pour le classement de la maison du Calvet comme monument historique. Aucune communication n'a été possible avec le ministre des Affaires culturelles dans le cabinet Lévesque, M. Clément Richard, qui semble avoir remis le dossier à la Direction du patrimoine de Montréal.

Le Comité Pierre du Calvet incite tous les historiens et toutes les associations d'amis de l'histoire de se manifester par des lettres dans les journaux, par des interventions sur les lignes ouvertes à la radio et à la télévision, par des lettres personnelles adressées au ministre des Affaires culturelles, par des appuis à la position du député Hains. Il ne s'agit pas de sauvegarder seulement une vieille maison de pierre, mais de respecter une part précieuse de notre patrimoine. La postérité nous jugera.

Jean-Paul de LAGRAVE
pour le Comité Pierre du Calvet

À propos de la justice et de la peine de mort

Le mercredi 10 octobre, avaient lieu à Montréal et Woodstock les funérailles des deux policiers tués lors de la fusillade de la fin de semaine de l'Action de Grâces. Ces cérémonies ont été l'occasion pour des milliers de policiers de tout le Canada et même des Etats-Unis de revendiquer bien haut, profitant de l'abondante couverture de la presse, le rétablissement de la peine capitale pour les meurtres de policiers et de gardiens de prison. Ironiquement, en même temps, se tient à Sherbrooke le procès des policiers Dion et Castonguay sur la fusillade de Rock Forest qui a coûté la vie à un simple poseur de tapis et blessé son compagnon, deux paisibles travailleurs fusillés dans leur sommeil, totalement étrangers à la chasse à l'homme dans laquelle ils ont été impliqués bien malgré eux par des policiers à la gâchette facile.

Deux cas de fusillade, deux cas de morts violentes où des policiers sont impliqués, mais aussi deux scénarios radicalement différents. Dans l'un, deux policiers perdent la vie dans l'exercice de leur profession, dont ils savaient en la choisissant qu'elle comportait un tel risque. Évidemment, un tel argument n'arrange rien, j'en conviens. Mais alors, que dire du cas de Rock Forest où les deux victimes sont absolument innocentes et, je le répète, totalement étrangères à ce qui se préparait?

Il est tentant de croire qu'il s'agit là d'une situation où des policiers ont décidé eux-mêmes, précipitamment, d'administrer la justice et de venger, par esprit de corps, la mort du gardien de la Brink's, un homme qui exerçait une profession semblable à la leur, presque un confrère... On a fait erreur... Les deux policiers tués en devoir avaient sur les victimes de Rock Forest certains avantages:

1—d'être parfaitement au courant des faits et pleinement conscients des enjeux;
2—d'être armés;
3—d'être éveillés...

Pourquoi donc faire des martyrs de ces deux policiers et en profiter pour promouvoir la peine capitale?

À l'opposé, le procès de Rock Forest est en train d'accréditer les thèses les plus farferlues de la défense: ainsi, un policier a prétendu qu'il avait agi comme il l'a fait pour éviter une fusillade! Quand on tire sur des gens dans leur sommeil et sans armes, la meilleure façon d'éviter une «fusillade» n'est-elle pas de s'abstenir soi-même de tirer? Si l'on punit de mort les meurtriers de policiers, que devra-t-on faire des policiers qui assassinent des gens dans leur sommeil, surtout s'il s'agit d'honnêtes et paisibles travailleurs?

Dennis Colic, détenu en relation avec la fusillade de l'Action de Grâces, devra faire face à toute une série d'accusations. Dans le climat très émotif actuel, pourra-t-il se prévaloir des divers recours prévus par la justice? Par contre, après de nombreuses procédures dilatoires (on a même récusé un coroner), ce n'est que récemment, une dizaine de mois après la fusillade de Rock Forest, que s'est ouvert le procès. Les policiers impliqués ont même eu droit à un concert d'éloges de leurs supérieurs. On semble donc beaucoup moins porté à faire la lumière sur les meurtres commis par les policiers que sur ceux dont ils sont victimes. Deux poids, deux mesures? Une justice pour la police et ceux qu'elle protège, une autre pour le «monde ordinaire»?

De toute façon, même en admettant l'administration équitable de la justice, la peine de mort sera-t-elle jamais autre chose qu'une vengeance, un meurtre légalisé? Depuis des millénaires que la criminalité existe, la répression, y compris la peine de mort, a-t-elle réussi à l'enrayer? C'est avoir une vision simpliste de la criminalité que de croire à l'efficacité de la répression. Mais il y a plus: en privilégiant la répression, on évite de remettre en question cette société malade qui ne peut plus garantir d'avenir, ni même assurer le présent d'une large portion de la population, mais dont certains profitent largement.

Rétablir la peine de mort, c'est chercher à éliminer les criminels, mais non la criminalité ni ses causes. C'est un peu comme essayer d'empêcher les champignons de pousser sur un arbre pourri...

Pierre LAPRISE
Breakeyville

Si nous n'en étions pas convaincus, la preuve nous en est de nouveau administrée: il y a deux justices. L'une pour les riches, les puissants, les hommes en uniforme; l'autre pour les gens ordinaires et en civil.

Désormais, si un coup d'éclat semble nécessaire dans une enquête qui piétine, les policiers peuvent entrer chez vous en défonçant la porte et, si vous faites mine de vous objecter, ils ont le droit de vous abattre. Mieux encore, ils peuvent mitrailler à travers la porte et poser les questions ensuite: ils appellent ça «faire une surprise».

Désormais il faudra filer doux, en cas d'arrestation, fût-ce pour un petit excès de vitesse. Ne faites pas un geste contre eux, ne lancez même pas une insulte: ils se trouveraient agressés et seraient justifiés de vous descendre. Un Amérindien de Kanawake en a fait l'expérience il y a deux ans au prix de sa vie, pour avoir frappé une voiture de police avec un manche de balai.

Et, qui sait, la jurisprudence faisant évoluer la notion de légitime défense, on ne pourra même plus les regarder de travers: ils tireront dès qu'ils estimeront leur bonne humeur en péril. Que vous ne soyez pas armé n'y changera rien: cela n'a rien à voir.

Au-dessus de la justice, donc, ces messieurs voudraient aussi que le meurtre d'un policier ou d'un gardien de prison devienne le crime le plus grave de tous, et qu'il soit puni de la peine capitale. Leur vie, après tout, est plus précieuse que celle de quiconque — plus que celle d'un simple poseur de tapis, en tout cas.

On s'étonnera, ensuite, que la police soit détestée et la justice méprisée.

Alain LORTIE
Montréal

M. Lévesque a-t-il tout dit aux Japonais?

Selon le reportage de Pierre Vennat (LA PRESSE, samedi 13 octobre) René Lévesque affirme avoir parlé aux journalistes japonais de «nos écoles anglophones, de nos cégeps et universités anglophones, etc.» durant son séjour en Extrême-Orient, afin de contrecarrer la propagande néfaste des milieux anglophones voulant que le Québec soit une sorte de goulag.

Est-ce que M. Lévesque a dit en même temps aux Asiatiques que s'ils venaient s'établir au Québec ils n'auraient pas le droit d'envoyer leurs enfants dans les écoles anglaises? Car dire autrement serait créer de fausses impressions et des déceptions certaines. Et a-t-il aussi parlé de la paperasse nécessaire à ceux qui demandent leur admission à l'école anglaise? Et les délais et le temps perdu dans les tractations obligatoires avec la bureaucratie?

Ne serait-ce pas plus franc de dire tout simplement aux investisseurs: envoyez-nous votre argent, mais gardez vos enfants?

Car il faut bien reconnaître qu'ici au Québec, en matière de droits scolaires, nous avons deux classes de citoyens, chacune ayant des droits scolaires différents. Il faut dire aussi que nous, les «privilégiés» ayant le choix de l'école pour nos enfants, n'avons même pas le droit ni de protester contre cette inégalité, ni de commenter cette anomalie étonnante où le public n'a pas d'accès aux écoles publiques subventionnées par des fonds publics.

Sans doute M. Lévesque n'y a pas fait allusion car ses explications risqueraient de ne pas assurer la compréhension de ses interlocuteurs japonais.

Il y en a d'autres qui trouvent difficile de le suivre dans ce mélange de principes et de pratiques, d'idéaux et d'opportunisme. (...)

Barbara ROWLEY
Saint-Lambert

Discrimination et charte des droits et libertés

M. Pierre-Marc Johnson
Ministre de la Justice

Le Conseil du travail de Montréal, lors de sa dernière assemblée régulière, a dénoncé l'attitude des juges Girouard et Lanctôt, dans les causes de discrimination dans l'industrie du taxi, à savoir les chauffeurs haïtiens et les Cie Moderne et Coop de l'Est.

Dans les deux cas, les juges reconnaissent la discrimination. Dans le cas de la compagnie Moderne, le juge Girouard, après avoir reconnu les pratiques discriminatoires fondées sur la race, refuse de sévir à cause, selon lui...

1—Du droit des chauffeurs blancs «de gagner leur vie en travaillant dans des conditions acceptables». (Comme si le fait que les chauffeurs noirs y travaillent, rendait les conditions «inacceptables»).

2—Du droit des employeurs, «celui d'exercer un commerce lui permettant de faire un profit raisonnable pour assurer sa propre survie», droit que l'on ne retrouve pas dans la Charte des droits et libertés.

Par ces propos, et l'acquittement, nous nous demandons si on ne vient pas de donner la permission aux employeurs de violer tant qu'ils le veulent les droits fondamentaux des citoyens et citoyennes pour réaliser des profits.

Dans le cas de la compagnie Coop de l'Est, le juge Lanctôt, qui reconnaît de la discrimination auprès de deux chauffeurs haïtiens, en vient à l'acquittement des dirigeants qui avaient convoqué cette réunion pour fournir des informations sur un transfert des activités de la Cie Moderne à la Coop de l'Est et il base son jugement sur la nature de la réunion et fait en sorte de l'exclure de l'article 17 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, sous prétexte de la non permanence de ladite association.

Nous nous demandons sérieusement, face à ces deux jugements rendus en regard de la discrimination, comment faire appliquer la Charte, si toutes les considérations autres que celles de la discrimination, sont plus importantes et rendent ainsi la discrimination normale et acceptable.

Vous comprendrez que le conseil du travail de Montréal qui regroupe les affiliés de la FTQ de la région de Montréal, s'inquiète de ces jugements. Nous vous demandons d'intervenir directement par une formation adéquate des membres de la magistrature, afin que notre Charte, qui est une des meilleures au monde, puisse être reconnue aussi dans les faits.

Nos délégués s'interrogent aussi sur le moment de la parution du rapport final de la Commission des droits de la personne, qui comporte une analyse globale des problèmes de discrimination dans l'industrie du taxi à Montréal. Ils demandent quand vous utiliserez les divers leviers dont vous disposez, pour corriger cette situation dans le taxi à Montréal.

Etant assurés de votre compétence et votre sens de la justice sociale, nous comptons sur vous pour des résultats positifs dans ce dossier.

Le secrétaire général
Guy COUSINEAU

Hommage à Lucienne Poirier

Récemment s'envolait vers l'au-delà une âme exceptionnelle. Les anges eurent peine à battre de l'aile pour l'amener avec eux, tellement elle s'accrocha à la vie.

Lucienne Poirier était une personne entière, une sorte de figure de légende. Dès son jeune âge, la curiosité des êtres et des choses domina sa vie, ce qui fit d'elle une autodidacte.

Elle était également une épistolière, laissant maintes lettres, notes et impressions comme souvenirs. Elle adora voyager à travers le monde et elle pouvait s'extasier devant ses merveilles mais aussi devant l'humble fleur des champs.

Elle mena une longue carrière de femme d'affaires dans le monde de la mode féminine et le Musée McCord garde la plaque de sa boutique en souvenir d'elle.

Elle vécut ses dernières années dans l'ombre pour ne rayonner que plus fort maintenant qu'elle est partie.

Joceiyne POIRIER-CORRIVEAU
Sillery

P.-S.: *Lucienne Poirier est décédée à l'âge de 86 ans. Québécoise de naissance et de coeur mais Montréalaise d'âme. Elle n'a jamais cessé de lire quotidiennement les pages de LA PRESSE, pour les nouvelles et pour y puiser les connaissances variées dont elle était si avide.*



la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

ANNONCES CLASSÉES
Commandes 285-7111
du lundi au vendredi 8h à 17h
Pour changer 285-7205
du lundi au vendredi 9h à 16h30

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

OTTAWA

Mulroney surveille ses ministres

■ Le premier ministre Brian Mulroney a peut-être accru le nombre de ses ministres, mais il n'a pas l'intention pour autant de perdre le contrôle sur leurs activités.

Des informations recueillies par LA PRESSE permettent de croire que M. Mulroney a placé des hommes de confiance dans les bureaux de tous ses ministres, s'assurant ainsi de rapports réguliers sur tout ce qui se passe dans les ministères.

L'opération a été d'autant plus facile que contrairement aux gouvernement précédents, c'est un groupe d'adjoints loyaux à M. Mulroney, dirigés par un homme de confiance, Peter White, qui a fait la première sélection des principaux adjoints des ministres. Ce qui fait que les adjoints en question doivent leur emploi au premier ministre, et non à leur ministre.

Ce système présente des avantages évidents pour M. Mulroney qui exerce un contrôle plus efficace sur les gestes du gouvernement, mais il risque fort de ressembler à de l'espionnage s'il est utilisé avec trop de zèle. Qui, dans les bureaux de ministres, fait rapport au bureau du premier ministre ? Les ministres sont-ils informés de l'identité de cette personne ? Sur quoi portent ces rapports ?

Autant de question que M. Mulroney aurait intérêt à éclaircir avec les membres de son cabinet s'il désire éviter les incidents malheureux.

Entre l'information et la délation, il n'y a parfois qu'un pas...

Le monde à l'envers

C'est le monde à l'envers ! Les libéraux fédéraux du Québec, généralement « gras et bien nantis », sont à court d'argent depuis le 4 septembre, mais ils ne tiendront pas de dîner-bénéfice cet automne pour améliorer les finances du parti.

« Ce serait une perte de temps ; personne ne veut donner à un parti qui vient de subir une telle défaite », a expliqué un membre du PLC. « On ne parvient à recueillir des fonds que lorsque les donateurs, surtout les compagnies, ont l'impression que le parti a une chance de prendre le pouvoir ».

C'est donc à Toronto, territoire traditionnement plus difficile pour les libéraux, que le chef John Turner tentera de recueillir des fonds.

M. Turner prévoit un grand dîner-bénéfice dans la Ville-reine le 5 décembre.

Pourquoi les Torontois seraient-ils plus généreux envers le Parti libéral que les Montréalais ?

Tout d'abord parce qu'il y aura des élections provinciales en Ontario l'an prochain, et que le départ de Bill Davis donne pour la première fois aux libéraux provinciaux de cette province un espoir réel de faire une percée. L'organisation du dîner-bénéfice se fera, semble-t-il, de pair avec les libéraux provinciaux. Il y aura également des élections au Québec en 1985, mais l'animosité qui divise les libéraux de Robert Bourassa avec leurs cousins du fédéral empêchait une action similaire dans la Belle province.

La peur des socialistes

Selon les libéraux, un autre argument aidera John Turner à ramasser des fonds auprès des grandes corporations ontariennes.

Contrairement à ce qui se passe au Québec, le NPD est une force réelle en Ontario. Or, la débandade des libéraux fédéraux aux élections du 4 septembre aurait semé la peur au sein de la communauté des affaires qui craint de voir un jour le NPD devenir la seule alternative aux conservateurs.

Dans cette ligne de pensée, les dirigeants de compagnies seraient, dit-on, très réceptifs à une aide accrue aux libéraux, dans le but d'éviter que le parti ne disparaisse complètement.

Nul doute que M. Turner passera ce message auprès de ses amis des conseils d'administration, lors de ses prochaines visites à Toronto.

GILBERT LAVOIE

IL PRÉFÈRE LE TERME « DISCUSSION »

Johnson minimise l'importance des déchirements au sein du PQ

■ Le ministre Pierre-Marc Johnson s'est employé à minimiser, hier, l'importance des déchirements provoqués au sein du Parti québécois par la possible révision de son option souverainiste.

MARIO FONTAINE

M. Johnson refuse en effet de parler de scission dans la formation gouvernementale sur cette question, relancée la semaine dernière par le premier ministre Lévesque lui-même. Il préfère le terme « discussion », et ne semble pas s'inquiéter des conséquences qu'une modification fondamentale de l'option constitutionnelle du parti pourrait provoquer.

Certains indépendantistes de la première heure menacent cependant d'abandonner la formation si elle remplace la souveraineté par le fédéralisme renouvelé. La semaine dernière, le ministre Gilbert Paquette laissait même entendre qu'un nouveau parti souverainiste pourrait, dans une telle hypothèse, voir le jour et venir faire la lutte au PQ.

Considéré comme un loyal partisan du premier ministre René Lévesque, Pierre-Marc Johnson s'est pour sa part déclaré sans détour contre l'idée de faire porter la prochaine élection sur la souveraineté. Il a réitéré sa position hier à Longueuil, où il rencontrait des partisans péquistes du comté de Marie-Victorin.

Stratégie suicidaire

Selon lui, une telle stratégie serait dangereuse et à certains égards suicidaire et destructrice non seulement pour le gouvernement ou le parti, mais pour l'option elle-même. Il faut en revanche que la solution à laquelle le Parti Québécois en arrivera au terme de ces discussions « entre adultes » soit claire et respectueuse de la population, pense le ministre de la Justice et responsable du dossier des relations fédérales-provinciales :

« Il n'est pas question par exemple de dire aux gens : on ne fera pas l'élection sur le mot souveraineté, mais de la faire sur tout son contenu ». Selon lui, il faut éviter les erreurs du passé, soit de « couler dans le ciment, de mêler le fond, les stratégies et la démarche avec les perspectives et l'objectif ». Il existe un vieux fond de souverainisme depuis 200 ans dans la population qui n'est pas prêt de mourir, pense celui que d'aucuns qualifient de dauphin du premier ministre Lévesque.

Les Québécois répondraient presque automatiquement « non » à une question portant sur cette option, parce qu'ils ne sont pas dans une disposition d'esprit favorable à la discussion d'un concept juridique, pense-t-il. Les souverainistes doivent donc garder leur idéal jusqu'au moment, si ce moment arrive un jour, où les Québécois seront prêts à effectuer un nouveau choix.

Autres priorités

Il faut respecter ce sentiment de la population assume le député d'Anjou, qui identifie d'autres priorités : l'économie et la création d'emplois. « Notre population ne peut courir le risque, face au Canada anglais, de se dire non à elle-même une deuxième fois en cinq ans ».

Le fils de l'ancien premier ministre Daniel Johnson pointe de fait du doigt trois priorités pour le gouvernement : activer l'économie et la création d'emplois, rétablir certains droits fondamentaux perdus par le Québec au cours des dernières années, et établir un large concensus au sein de la population pour les objectifs globaux à atteindre.

Et s'il refuse de spéculer sur une érosion du membership péquiste si les indépendantistes n'acceptent pas cet éventuel revirement, il invite en revanche divers groupes à rediscuter de tout ce dossier.

L'option souverainiste demeure un moyen (Godin)

■ Le ministre québécois des Affaires linguistiques, Gérald Godin, estime que la prochaine élection ne devrait par porter sur l'indépendance.

À son avis, il faut donner le temps au nouveau gouvernement Mulroney de faire ses preuves en matière de relations fédérales-provinciales.

Dans une entrevue diffusée hier soir à Radio-Québec, M. Godin a précisé que l'option souverainiste demeure un moyen plutôt qu'un objectif ultime.

Selon lui, les résultats des élections du 4 septembre sont significatifs du divorce entre l'approche constitutionnelle de l'ancien premier ministre Trudeau et des aspirations des Québécois.

Enfin, M. Godin croit que d'ici le déclenchement des prochaines élections provinciales, le PQ aura prouvé qu'il est plus en mesure de gouverner le Québec que le Parti libéral de Robert Bourassa.

Publicité fédérale : des libéraux écartés

■ OTTAWA (d'après CP) — Le gouvernement conservateur a écarté trois libéraux qui dirigeaient le principal organisme du gouvernement précédent chargé de surveiller d'éventuels cas de patronage dans le domaine de la publicité fédérale et ont confié le poste à un conservateur qui a joué un rôle de premier plan lors de la dernière campagne électorale, vient d'apprendre la Presse canadienne.

Ainsi, le gouvernement a mis fin aux contrats des trois libéraux au début du mois d'octobre et a confié la direction intérimaire de l'agence, qui se nomme *Advertising Management Group*, à Robert Byron, qui fournit des services aux candidats conservateurs lors de la récente campagne électorale et qui était à l'emploi de la firme *Case Associates Advertising Ltd.*, de Toronto.

Peter Zarry, l'ancien président du groupe de publicité, ainsi que les cadres Michael Ronan, de Toronto, et Jerry Beckerman, de Vancouver, ont perdu leur emploi quelques semaines seulement après que la responsabilité du groupe eut été confiée au ministre des Approvisionnements et Services, Harvie Andre, lors de l'arrivée des conservateurs au pouvoir, a confirmé M. Andre au cours d'une interview.

M. Ronan avait dirigé la campagne de l'ex-ministre de l'emploi, John Roberts, lors de la course à l'investiture libérale le printemps dernier, et M. Beckerman avait donné son appui à M. Roberts lors du congrès tenu en juin dernier. Le double rôle M. Ronan avait été critiqué par les conservateurs lors de la course à l'investiture, et les conservateurs avaient également attaqué M. Zarry, disant qu'il était un ami personnel de M. Roberts.

À l'époque, les liens de M. Beckerman avec les libéraux et son appui accordé à M. Roberts n'étaient pas de notoriété publique.

La lutte à la succession de Davis s'annonce âpre

■ TORONTO (PC) — La course à la direction du Parti conservateur ontarien s'annonçait âpre et serrée, mais elle se déroule de façon beaucoup plus calme que prévue, avec jusqu'ici seulement deux concurrents.

Seuls le ministre de l'Industrie et du Commerce, Frank Miller, et celui de l'Agriculture, Dennis Timbrell, sont officiellement candidats, trois semaines après que le premier ministre de l'Ontario, William Davis, ait annoncé son intention de se retirer. Le trésorier du parti, Larry Grossman, pourrait toutefois annoncer cette semaine son entrée dans la course. Le congrès au leadership aura lieu les 24, 25 et 26 janvier prochains.

Mais plusieurs autres candidats potentiels - comme les ministres de l'Environnement, Andy Brandt, et de l'Éducation, Bette Stephenson, évaluent lentement la situation. La plupart des candidats potentiels refusent de s'engager dans la lutte à moins d'être convaincus de leur chance de l'emporter.

Évaluations

Ainsi, le procureur général, Roy McMurtry, et l'homme d'affaires de Chatham, Darcy McKeough, ne se sont pas encore prononcés, même s'ils sont tous deux perçus comme des candidats sérieux, advenant leur participation. Les deux hommes évaluent présentement le soutien en leur faveur dans les 125 circonscriptions ontariennes.

M. McMurtry, âgé de 52 ans, bénéficie de l'appui de M. Norm Atkins, le stratège de l'organisation électorale de M. Davis. Il doit prendre sa décision tôt cette semaine, alors que M. McKeough le fera d'ici le week-end. M. McMurtry sonde sérieusement le terrain avant de s'engager, car MM. Grossman et Timbrell, tous deux de Toronto, seront difficiles à battre.

Même s'il était intéressé par le poste, le ministre des Ressources naturelles, Alan Pope, n'a pas perdu de temps avant de prendre sa décision. Il a indiqué la semaine dernière, à la surprise des membres de l'Assemblée législative, qu'il ne poserait pas sa candidature, des sondages privés indiquant que ses chances étaient minces.

Le ministre de la Justice, Gordon Walker, de London, de même que le ministre de l'Habitation,



Frank Miller



Dennis Timbrell

Claude Bennett, d' Ottawa, ont tous deux abandonné leurs espoirs devant le manque d'appuis, même s'ils auraient pu profiter d'appuis dans les régions.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Tom Wells, étudie la situation, alors que celui de la Consommation, Robert Elgie, n'a pas encore écarté la possibilité de s'impliquer.

POUR S'IMPLANTER AU QUÉBEC

Broadbent veut rallier les sociaux-démocrates

■ OTTAWA (PC) — Le Nouveau Parti démocratique (NPD) pourrait tenter de rallier les sympathisants du Parti québécois aux affinités sociales-démocrates, ayant perdu leur intérêt dans la cause de l'indépendance, afin de s'implanter davantage au Québec, a déclaré hier Ed Broadbent.

À l'issue d'une réunion de deux jours du Conseil fédéral du parti, le chef néo-démocrate a estimé que les Québécois « songent moins à l'indépendance qu'il y a quelques années ».

« Selon moi, ceux d'entre nous qui croient en un Canada social-démocrate et fédéraliste disposent ainsi de meilleures chances au Québec. »

Sur recommandation de M. Broadbent, le conseil, qui forme l'entité administrative du parti, a donc adopté une stratégie en quatre volets, destinée à permettre au NPD de capitaliser sur ses derniers succès électoraux et former, après les prochaines élections fédérales, prévues pour 1988, l'opposition officielle aux Communes.

Les propositions formulées au cours du week-end touchaient l'expansion des assises du NPD au Québec, les finances du parti, les préparatifs en vue des prochaines élections, une attitude critique face aux politiques du gouvernement, afin de conserver le dynamisme du parti, et la mise sur pied d'une véritable alternative de gauche aux conservateurs.

Électorat québécois

Le conseil a également convenu d'instaurer un comité présidé par M. Broadbent, afin d'élaborer les façons de courtiser l'électorat québécois. Le NPD entend profiter de l'écrasante défaite libérale dans la province, lors des élections du 4 septembre.

M. Broadbent a cependant repoussé l'idée que le NPD tente de créer des liens avec les partis provinciaux. Mais il a promis de se rendre plus souvent au Québec, ajoutant que certains députés parlant le français étaient intéressés à faire de même.

Le conseil a également décidé que le secrétaire adjoint au niveau fédéral Dennis Young, remplacera par intérim, à compter du 1er janvier, l'administrateur en chef du parti Gerry Caplan, avant qu'un nouveau titulaire soit nommé, probablement au printemps. Ce dernier a annoncé au début du mois qu'il quitterait son poste.

M. Broadbent, qui dirige le NPD depuis 1975, a refusé de répondre à une question concernant son avenir en tant que chef, ajoutant qu'il se soumettra à l'évaluation de son leadership lors du prochain congrès du parti.

Jean-Marc Béliveau sera candidat dans Arthabaska

■ PRINCEVILLE (PC) — Le chef de l'Union nationale, Me Jean-Marc Béliveau, a réitéré son désir de se présenter lors des prochaines élections provinciales dans le comté d'Arthabaska et ce, quels que soient ses rivaux.

« C'est ici que sont mes racines. La cause la plus extraordinaire que l'on peut me confier, c'est celle de défendre les intérêts d'Arthabaska », d'affirmer Me Béliveau à la centaine de partisans de l'association unioniste locale, venus l'entendre à l'occasion d'un souper bénéfice.

« Dites aux gens d'Arthabaska que jamais je n'oublierai cette région qui a été si longtemps méconnue par l'ensemble des pouvoirs, qui a été oubliée complètement, où l'on a pas mis l'essentiel qu'il fallait pour que nous retrouvions ici une activité économique à la mesure de sa population », a déclaré celui qui est le chef de l'UN depuis 1981.

EN BREF

Drôle de coïncidence

■ Bien qu'il agisse habituellement comme avocat de la défense, Me David Hughes, de Fredericton, a confirmé hier qu'il serait avocat de la Couronne dans la cause du premier ministre Richard Hatfield, accusé de possession de marijuana. En raison du fait que le nouveau gouvernement fédéral ait suspendu temporairement les activités des procureurs de la Couronne nommés par le gouvernement précédent, il n'y a personne qui pouvait tenir ce rôle quand les sommations de paraître en justice ont été signifiées à M. Hatfied. Me Hughes est le fils de Charles J. A. Hughes, qui a pris sa retraite, en mars dernier, de juge en chef de la Cour du banc de la reine du Nouveau-Brunswick. Il y a sept ans, M. Hughes père avait mené une enquête judiciaire concernant des allégations voulant que des intrusions politiques soient survenues lors d'une enquête de la GRC concernant des pots-de-vin donnés au parti conservateur provincial, qui était alors au pouvoir. Me Hughes père n'avait pas trouvé d'intrusions.

Un dossier litigieux

■ Walter McLean, ministre responsable du Statut de la femme, est en train de passer en révision le Conseil consultatif sur le statut de la femme, une initiative qui a pour but de déterminer comment le gouvernement obtient conseil dans le dossier des femmes. Cependant, une source anonyme évoluant au sein du ministère dirigé par M. McLean fait savoir que tout changement apporté au système actuel pourrait être désastreux, même si la présidente intérimaire du conseil approuve l'idée de révision.

« On doit redéfinir la question de savoir comment le gouvernement obtient conseil, de quel genre de conseil il a besoin et le rôle d'un conseil consultatif depuis ses origines », a dit M. McLean au cours d'une interview. Lorsque la révision du Conseil, créé il y a 11 ans, aura été complétée, le ministre nommera une personne à la présidence, en remplacement de Lucie Pepin, qui a quitté son poste l'été dernier, et est devenue député libérale lors des élections fédérales du 4 septembre dernier. Depuis son départ, c'est la féministe Eileen Hendry, de Vancouver, qui joue le rôle de présidente intérimaire.



Walter McLean

Avion gouvernemental pour Trudeau

■ Le premier ministre Mulroney a offert à Pierre Trudeau un avion gouvernemental pour se rendre à Washington le 13 novembre afin d'y recevoir un prix de $50 000, a indiqué hier un adjoint de M. Mulroney. L'ancien premier ministre recevra le prix Albert Einstein pour sa mission de paix en 1983. Plusieurs personnalités politiques assisteront à la cérémonie, dont M. Mulroney, M. Reagan et le candidat démocrate Walter Mondale. Un attaché de presse de M. Mulroney a déclaré hier que le prestige du prix que recevra M. Trudeau justifie amplement l'usage d'un avion gouvernemental.

Rentabilisation des aéroports

■ Le nouveau ministre d'État aux Transports, Benoît Bouchard, souhaite au cours de son mandat améliorer la rentabilité et l'efficacité des aéroports au Canada.

Le ministre soutient qu'une plus grande rationalisation du transport aérien au pays pourrait sensiblement aider la croissance de l'économie canadienne, surtout dans les régions éloignées.

Le nouveau député de la circonscription de Roberval aux Communes, qui vient de terminer une tournée québécoise au cours de laquelle il a pris contact avec les divers intervenants du secteur des transports, a par ailleurs laissé entendre que certaines routes ferroviaires desservies par Via Rail au Québec pourraient éventuellement être abandonnées, faute de passagers.

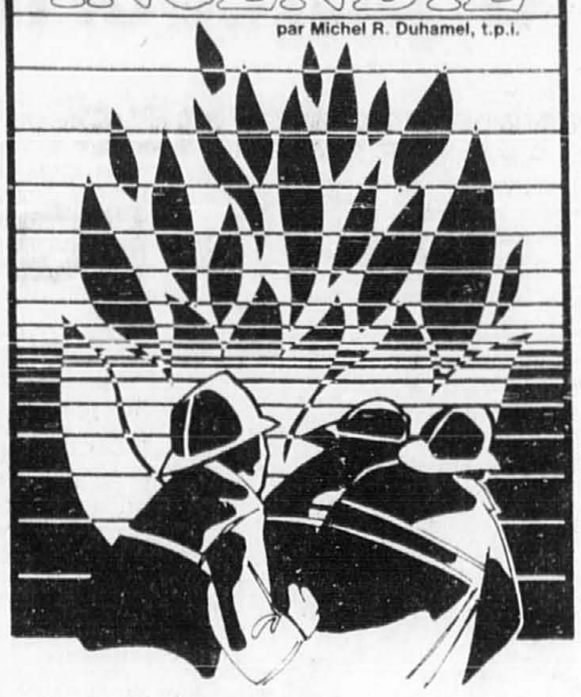
Benoît Bouchard

Qualité de vie des fonctionnaires

■ Les participants au Forum sur l'avenir de la fonction publique ont dressé en fin de semaine, à Québec, une liste d'objectifs qui, selon eux, devraient être réalisés pour améliorer la qualité de vie et de travail parmi les fonctionnaires. Le colloque était organisé par le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). Plus de 300 membres et invités y ont assisté. La déclaration finale du forum propose notamment de mettre fin aux coupures de postes dans la fonction publique, d'éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans la fonction publique et de mettre fin aux coupures de postes tout en encourageant l'introduction de nouvelles technologies.

SÉCURITÉ INCENDIE

par Michel R. Duhamel, t.p.i.



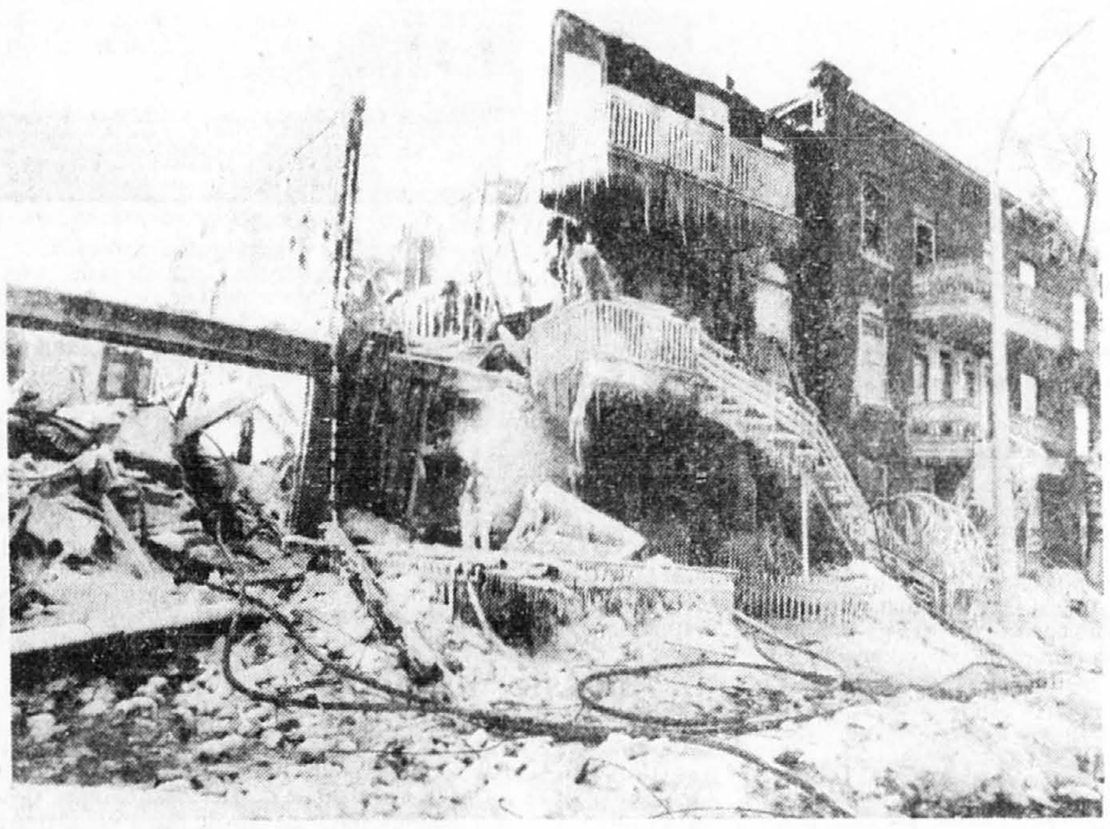
LEÇON 5

DÉTECTION ET EXTINCTION D'UN INCENDIE

EXTINCTION DU FEU

Le feu est le résultat d'une oxydation rapide qui s'accompagne d'un dégagement de chaleur et de fumée. Pour qu'un feu prenne, trois éléments doivent se trouver en présence:

- **de l'oxygène** en quantité suffisante pour que la réaction chimique puisse se produire,
- **de la chaleur** en quantité et en intensité suffisantes pour que le combustible puisse atteindre son point d'ignition.
- **un corps ou une substance combustible** ...évidemment.



Se munir de détecteurs de fumée ou d'extincteurs portatifs éviterait certainement un bon nombre de sinistres de ce genre.

On a pris l'habitude de symboliser le lien qui existe entre ces 3 éléments par un triangle: le Triangle de feu.



POUR ÉTEINDRE UN FEU, IL SUFFIT D'ÉLIMINER UNE DE CES TROIS COMPOSANTES: LA CHALEUR, L'OXYGÈNE OU LA SUBSTANCE COMBUSTIBLE.

On peut toujours essayer d'enlever **le combustible** du foyer d'incendie mais c'est souvent difficile. **L'oxygène** peut être éliminé si on étouffe le feu et, sans lui, la réaction chimique ne peut se poursuivre. C'est pourquoi, à la leçon 3, on vous avait conseillé de couvrir le récipient dans lequel l'huile avait pris feu (privation d'oxygène) et de ne pas le sortir à l'extérieur (augmentation d'oxygène). **La chaleur**, quant à elle, peut être diminuée et le refroidissement ramène la température du combustible en deçà de son point d'ignition.

Dépendant des matériaux de combustion et des difficultés particulières rencontrées lors de leur extinction, on regroupe les différents feux en quatre grandes classes:

La classe A

Dans cette classe entrent les feux de produits combustibles ordinaires comme le bois, le papier et les tissus.

La clas

Dans cette classe entrent les feux de liquides et de gaz inflammables ainsi que les feux de graisse.

La classe C

Dans cette classe entrent les feux d'équipements électriques *sous tension*. Si l'équipement est hors tension *et débranché*, le feu fera partie des classes A ou B.

La classe D

Dans cette classe entrent les feux de métaux combustibles comme le magnésium, le titane, le sodium et le potassium. La classe D ne sera pas étudiée dans cette leçon.

1 — LES EXTINCTEURS PORTATIFS

Lorsque vous achetez un extincteur portatif, sa plaque signalétique indique clairement à quel type de feu il est destiné. Vous y retrouverez les lettres A, B ou C correspondant aux classes de feu énumérées plus haut. Il n'y a pas d'extincteur portatif pour la classe D.

Le chiffre que l'on retrouve devant la lettre A (2A, par exemple) indique le pouvoir d'extinction du produit en autant de litres d'eau. Le chiffre placé devant la lettre B indique la surface de liquide en feu que l'extincteur peut éteindre.

S'il n'y a pas de chiffre devant la lettre C, c'est que les feux d'installation électrique sont généralement localisés.

Les extincteurs portatifs sont «à pression» ou «à cartouche».

Dans les modèles **à pression**, le gaz éjecteur et l'agent extincteur sont enfermés dans une chambre unique et l'éjection est commandée par une soupape d'arrêt.

Dans les modèles **à cartouche**, le gaz éjecteur est enfermé dans une cartouche distincte. Il peut aussi être enfermé dans une bouteille à gaz éjecteur placée à l'intérieur ou près du cylindre contenant l'agent extincteur.

Les extincteurs portatifs à poudre chimique

L'agent extincteur est constitué d'une poudre fine contenant soit du bicarbonate de sodium, du bicarbonate de potassium ou du chlorure de potassium. Les extincteurs en contiennent entre 454 et 13 600 grammes et leur pouvoir d'extinction se situe alors entre 1B,C et 120B,C. En raison de leur poids, certains de ces extincteurs peuvent être munis de roues.

Les extincteurs portatifs à poudre polyvalente

L'agent extincteur est principalement constitué de phosphate d'amonium et les extincteurs en contiennent entre 1,8 et 13,6 Kg avec un pouvoir d'extinction se situant entre 1A- 5B,C et 10A- 60B,C.

Les extincteurs portatifs au bioxyde de carbone

Dans ces extincteurs, dont la capacité se situe entre 1 100 et 9 000 grammes, le bioxyde de carbone est retenu par sa propre pression. Leur pouvoir d'extinction varie de 1B,C à 10B,C.

DÉTECTION DE LA CHALEUR ET DE LA FUMÉE

La fumée renferme des gaz toxiques tels que le monoxyde de carbone, le cyanure d'hydrogène et l'acide acétique et consume de l'oxygène. Lors d'un incendie, beaucoup de gens meurent à cause de la fumée, bien avant que le feu n'ait tout embrasé.

Lorsqu'une alarme de fumée se déclenche, il nous reste un laps de temps assez long pour évacuer les lieux. C'est pourquoi il est indispensable d'installer des détecteurs de fumée dans nos maisons, bureaux et commerces.

Un feu se propage normalement en quatre étapes:

La naissance du feu

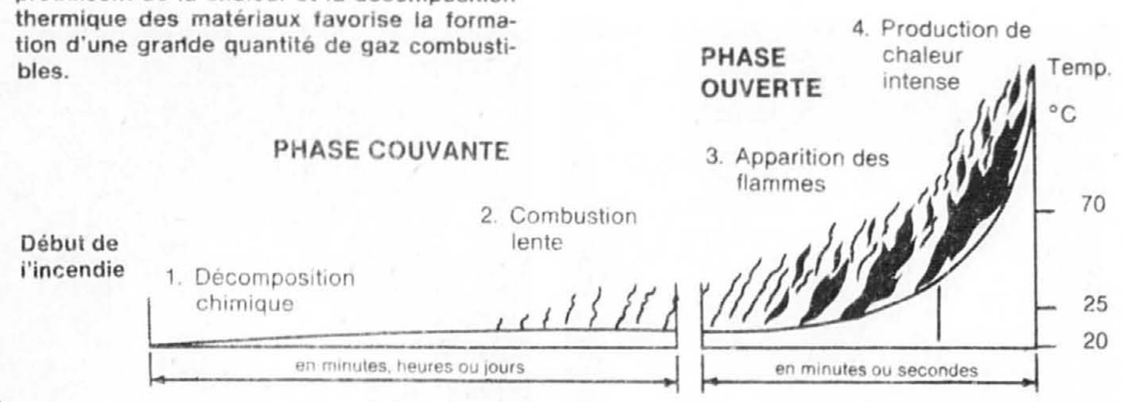
Il n'y a pas de signe apparent de feu: la fumée, la flamme et la chaleur ne sont pas encore visibles. La décomposition thermique dégage de minuscules particules de combustion, invisibles à l'oeil nu.

La fumée visible

La combustion augmente le débit et la taille des particules qui deviennent alors de la fumée visible. Il n'y a pas encore d'augmentation significative de la chaleur.

L'apparition de flammes

Lorsque la chaleur est assez élevée, les gaz et les particules s'enflamment. Les flammes produisent de la chaleur et la décomposition thermique des matériaux favorise la formation d'une grande quantité de gaz combustibles.



La chaleur intense

Les flammes sont à leur maximum; la fumée est dense. L'oxygène se consume rapidement et l'air surchauffé devient mortel. Cet air, qui transporte les flammes à travers tout le bâtiment, rend toute fuite pratiquement impossible.

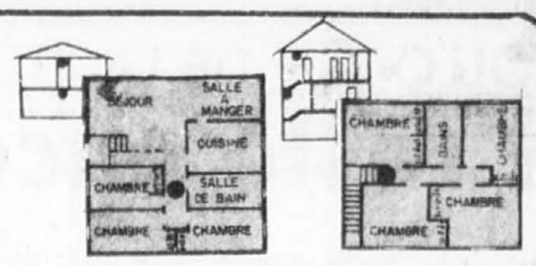
LES ALARMES DE FUMÉE PEUVENT NOUS ALERTER DURANT LES DEUX PREMIÈRES ÉTAPES DE LA PROPAGATION D'UN INCENDIE ET L'ON PEUT ENCORE ÉVACUER LES LIEUX.

LES DÉTECTEURS DE FUMÉE

Le détecteur est la partie du système d'alarme qui «perçoit» la présence des particules de combustion. Ce type d'appareil est le seul qui puisse nous avertir rapidement d'un danger d'incendie.

ON DEVRAIT TROUVER DES DÉTECTEURS DE FUMÉE DANS TOUTES NOS MAISONS ET APPARTEMENTS.

Les produits de la combustion ont tendance à monter et un détecteur sera plus efficace si on l'installe au centre du plafond. Si on est obligé de le poser sur un mur, la distance entre le détecteur et le plafond devra se situer entre 15 cm (minimum) et 30 cm (maximum).



Ces détecteurs ne peuvent être efficaces lorsque la température de la pièce est inférieure à 5°C ou supérieure à 48°C. Dans le premier cas, le système se déréglera; dans le second cas, il se déclenchera sans arrêt.

On doit aussi éviter d'installer les détecteurs dans des courants d'air, des endroits non aérés, des coins par exemple ou des placards.

Les détecteurs à ionisation

Les détecteurs à ionisation, les plus courants, sont ceux qu'on devrait trouver dans toutes nos résidences. Une faible quantité de matériau radio-actif située dans le système conducteur d'électricité permet le passage d'un faible courant. L'interférence produite par l'introduction de particules combustibles dans le système diminue l'intensité du courant et, ce faisant, déclenche l'alarme.

Les détecteurs thermostatiques

On les appelle aussi détecteurs de température car ils sont conçus pour fonctionner dès qu'il se produit une augmentation de température, peu importe sa vitesse, et qu'elle atteint un certain degré fixé à l'avance.

Les détecteurs thermovélocimétriques

On les appelle plus communément détecteurs à variation de température. Ils sont conçus pour donner l'alarme lorsque la vitesse d'élévation de température dépasse une valeur déterminée et qui se situe généralement entre 5°C et 10°C par minute, peu importe la température ambiante.

Quelque soit le type de système d'alarme que vous choisissez d'acheter... installez le dès aujourd'hui. Ne faites pas comme ces personnes qui le laissent dans le placard avec l'espoir qu'elles trouveront un jour le temps de l'installer... ou qui oublient d'y insérer la pile!

Comment répartir les extincteurs portatifs?

UN EXTINCTEUR PORTATIF «2A» DESTINÉ À ÉTEINDRE LES FEUX DE PAPIER, DE TISSU ET DE BOIS DOIT ÊTRE INSTALLÉ POUR CHAQUE SURFACE DE 278,7 m² ET LA DISTANCE POUR L'ATTEINDRE NE DOIT PAS DÉPASSER 22,8 MÈTRES.

Si la surface reste la même pour un extincteur «B», il faudra cependant prévoir que la distance à parcourir pour l'atteindre ne dépasse pas 9,15 mètres.

Pour un extincteur de classe ABC, on adoptera les règlements concernant les extincteurs «A», bien que, dépendant de l'importance des risques d'incendie, ces règlements pourront être plus stricts.

Inspection des appareils

Ce n'est pas tout d'avoir fait l'effort d'acheter un extincteur portatif. Encore faut-il ne pas l'oublier dans un coin et l'abandonner! On n'a pas acheté un bibelot mais bien un moyen de première intervention qui peut sauver bien des vies ou des objets de valeur en cas d'incendie.

UN EXTINCTEUR PORTATIF DOIT ÊTRE VÉRIFIÉ CHAQUE MOIS

Voici, en 7 points, comment effectuer cette inspection:

1. l'extincteur doit toujours rester à l'endroit qui lui avait été attribué,
2. on ne doit jamais gêner son accès ni empêcher qu'on le voie facilement,
3. le mode d'emploi sur la plaque signalétique doit être lisible et placé de face,
4. s'il y manque des sceaux ou si ils sont brisés, il faut les remplacer,
5. si l'extincteur n'est pas muni de manomètre, il faut le soupeser régulièrement pour en vérifier la pleine charge,
6. les extincteurs abîmés, bloqués, corrodés ou ceux encore d'où s'écoule du liquide doivent être vérifiés, mais uniquement par des **spécialistes**,
7. on doit évidemment recharger un extincteur **immédiatement** après l'avoir utilisé ou lorsque l'aiguille du manomètre n'est plus située dans la zone d'utilisation.

Entretien technique et épreuve hydrostatique

L'entretien technique s'effectue surtout sur les extincteurs à poudre. Il consiste à les vider et à les remplir de nouvelle poudre, tous les 6 ans. Les pièces et l'argent expulseur doivent être également vérifiés et changés, si nécessaire.

L'épreuve hydrostatique, quant à elle, consiste à vérifier la solidité du cylindre en lui opposant une pression interne bien supérieure à la pression normale. Cette vérification doit se faire régulièrement et selon les spécifications de la plaque signalétique. Evidemment, seul un spécialiste peut effectuer ce genre de test qui peut être dangereux.

Les «Laboratoires des Assureurs du Canada» est le seul organisme reconnu pour l'homologation des équipements d'extinction et de détection des incendies. Assurez-vous donc, lorsque vous achèterez vos premiers détecteurs et extincteurs d'y trouver l'étiquette **«ULC LISTED»**. (ULC)

Caractéristiques des extincteurs portatifs

PORTÉE	EAU				AUTRES				
	9 à 12 m	9 à 12 m	9 à 12 m	9 à 12 m	1 à 2,5 m	1,5 à 4,5 m	1,5 à 4,5 m	–	–
1 Efficace 2 Usage limité 3 Dépend du combustible 4 Inefficace ou dangereux									
	PRESSION	CARTOUCHE	EAU-POMPE	SOUDE-ACIDE	CO_2	POUDRE CHIMIQUE	POUDRE ABC	MOUSSE	HALON 1301
Classe A (Bois, papier, ordures, etc.)	1	1	1	1	2 Sur surface de faible étendue seulement	2 Sur surface de faible étendue seulement	1	2 Sur surface de faible étendue seulement	2 Sur surface de faible étendue seulement
Classe B (Liquides inflammables Essence, huile, peinture, graisse, etc.)	4	4	4	4	Peu beaucoup d'efficacité lorsqu'il y a vent ou courant d'air	1	1	3 Ne pas utiliser sur désodorisants, ex: alcool glycérine, vernis, etc.	1
Classe C (Équipement électrique)	4	4	4	4	1	2 Laisse des résidus gênants sur machinerie complexe	2 Laisse des résidus gênants sur machinerie complexe	4	1 Idéal sur équipement complexe, ne laisse pas de résidu
	Sécurité équipement et sans préjudice peut provoquer ÉLECTROCUTION								

(Association de prévention des accidents industriels)

Comment utiliser votre extincteur?

LORSQUE VOUS ACHETEZ UN EXTINCTEUR PORTATIF, DEMANDEZ AU VENDEUR DE VOUS EXPLIQUER SON MANIEMENT...

Malheureusement, bien des vendeurs d'extincteurs ne savent même pas comment les utiliser.

Il y a, normalement, trois étapes à suivre pour utiliser un extincteur:

1. Tirer la goupille ou soulever la poignée pour briser les sceaux,
2. Presser la manette (ou le dessus de la poignée) pour expulser l'agent extincteur,



3. Arroser **la base** des flammes d'un mouvement circulaire de va-et-vient.

Tenez-vous à distance, au moins à trois mètres, au début de l'extinction et rapprochez-vous peu à peu. Ceci n'est évidemment valable que si vous combattez un feu à ses débuts.

Même si vous avez réussi à maîtriser le feu, vous devez toujours prévenir votre service d'incendie.

2 — LES SYSTÈMES FIXES D'EXTINCTION

Si les extincteurs portatifs sont utilisés comme «première intervention» lors d'un incendie, les systèmes fixes d'extinction, quant à eux, servent à le combattre. Le plus connu de ces extincteurs est le **SYSTÈME AUTOMATIQUE À EAU** que l'on définit comme:

«Un ensemble de tuyauteries aériennes et souterraines, établi selon des normes, servant à répandre de l'eau sur un foyer d'incendie.»

Cette tuyauterie se compose des têtes d'extincteurs ou orifice de décharge, d'un réseau de tuyaux suspendus et souterrains, d'une soupape de contrôle de débit, d'un système d'alimentation d'eau, d'équipements auxiliaires dont une soupape d'alarme ainsi qu'un tuyau de raccordement pour le service des incendies.

Dans les **systèmes d'extinction automatique à eau** les têtes d'extincteurs automatiques sont rattachées au réseau de tuyaux dans lesquels l'eau est constamment sous pression. L'eau se déverse lorsque la chaleur provoque le déclenchement des têtes d'extincteurs. Ce type d'installation, le plus fréquent, se retrouve dans les endroits chauffés.

Dans les **systèmes d'extinction à air comprimé,** les têtes d'extincteurs automatiques sont rattachées à un système de tuyaux remplis d'air sous pression. La chaleur déclenche l'ouverture des têtes; l'air s'échappe, la soupape s'ouvre et l'eau se déverse. Ce type d'installation se retrouve dans des endroits non chauffés où il risque de geler ainsi que dans les entrepôts frigorifiques.

Dans les **systèmes d'extinction à pré-action,** les têtes d'extincteurs automatiques sont rattachées à un système de tuyauterie à la pression atmosphérique. Des détecteurs de chaleur provoquent l'ouverture de la soupape, l'eau remplit alors les différents tuyaux et se répand par les têtes ouvertes.

Si, chez vous, il n'y a ni détecteur de fumée, ni extincteur portatif, il serait temps d'y penser... Ils pourront peut-être, un jour, sauver la vie d'un de vos enfants... ou tout simplement la maison à laquelle vous tenez tant. Les journaux abondent d'exemples de sinistres ou d'enfants morts asphyxiés par la fumée que des moyens de prévention auraient pu éviter.

A quoi tenez-vous le plus?... Economiser quelques dollars maintenant... ou vous sentir coupable, plus tard?

Cours présenté par le
collège marie-victorin
en collaboration avec
la presse

COLLOQUE DE LA FTQ SUR L'ACCÈS À L'ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI POUR LA FEMME

Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir

« Le mouvement syndical se mentirait à lui-même s'il ne dénonçait pas les injustices qui sont faites aux femmes », a déclaré hier à Montréal Fernand Daoust, secrétaire de la Fédération des travailleurs du Québec, à l'ouverture du Colloque de la FTQ sur l'accès à l'égalité en emploi pour les femmes.

PAUL ROY

Selon M. Daoust, cette égalité est loin d'être atteinte au Québec. Qu'on pense seulement qu'ici, le salaire moyen d'une femme ne représentait, en 1981, que 56 p. cent du salaire moyen d'un homme. En Suède, à la même époque, souligne M. Daoust, les femmes gagnaient 87 p. cent de ce que gagnaient les hommes.

« Si les femmes en sont rendues là, en Suède, c'est parce que les décideurs publics n'ont pas eu que des voeux pieux! Ils ont entre autres appliqué des tas de mesures, notamment dans le domaine du plein emploi. Et leur taux de chômage est incomparablement plus bas que le nôtre. Il y a leur taux de syndicalisation, aussi, qui atteint 90 p. cent. Il faut réaliser que dans une société, tout se tient. »

Selon Francine McKenzie, présidente du Conseil du statut de la femme, qui avait été invitée à prendre la parole devant les 450 participantes et participants au colloque, non seulement les femmes sont-elles désavantagées sur le marché du travail, leur situation se détériore: salaire inégal à compétence égale, classement désavantageux, moins de possibilités de promotion, féminisation des emplois déqualifiés...

« Et ce n'est pas l'arrivée de la bureautique qui corrigera la situation. Les femmes quittent le tabouret de la dactylo pour celui de l'écran cathodique. Pour plusieurs, ce sera la seule forme de mobilité qui leur sera possible. Une mobilité horizontale! Sans même gravir un barreau de l'échelle salariale comme c'est le cas dans la fonction publique pour celles qui se sont mises à l'informatique. Elles font une carrière plane! »

Selon Mme McKenzie, les femmes n'entreront pas en nombre significatif dans tous les types d'emploi, y compris les professions les mieux rémunérées, tant que l'ensemble du système d'enseignement continuera d'être empreint de discrimination systémique: « À l'heure actuelle, les filles sont encore réparties dans un nombre très limité d'options qui débouchent sur les emplois les moins avantageux. Dans les programmes dits professionnels longs, 79 p. cent des filles sont inscrites en secrétariat et en soins esthétiques. C'est donc à la source même du problème qu'il nous faut agir. »

Selon Nicole Trudeau-Bérard, vice-présidente à la Commission des droits de la personne du Québec, les programmes d'accès à l'égalité en emploi constituent un nouveau remède à un vieux problème. Mais ils ont toutefois leurs limites. Un changement va aussi devoir s'opérer au niveau des mentalités.

Michèle Jean, sous-ministre adjointe au ministère de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, s'est pour sa part attardée sur les questions de formation. Elle a notamment déploré que l'on retrouve beaucoup moins de filles aux 2e et 3e cycles des universités et qu'à l'éducation permanente, les femmes reviennent encore majoritairement se perfectionner en secrétariat et autres ghettos d'emploi féminin.

Quant à Marie Pinsonneault, vice-présidente de la FTQ, elle a souligné que les femmes pouvaient compter sur des alliés dans leur lutte. Elle a parlé de ces hommes « qui partagent avec nous les tâches familiales, l'éducation des enfants (...) »

Elle a dénoncé les préjugés dont sont victimes les femmes et souligné l'importance de travailler à changer les mentalités. Elle a reconnu qu'il s'agissait là d'un travail de longue haleine, mais, a-t-elle précisé à LA PRESSE, « nous, les femmes, on a l'habitude d'attendre »...

Au début de la rencontre, les organisateurs avaient projeté un vidéo dans lequel plusieurs militantes et militants de la FTQ s'exprimaient sur la question de l'inégalité en emploi. Une femme y mentionnait le cas de cette compagnie qui préférait embaucher des femmes mariées parce qu'elles seraient moins ambitieuses que leurs consoeurs célibatrices.

Le colloque se poursuit aujourd'hui et demain.



Marie Pinsonneault, vice-présidente de la FTQ. photos Armand Trottier, LA PRESSE



Francine McKenzie, présidente du Conseil du statut de la femme.



Michèle Jean, sous-ministre adjointe au ministère de la Main-d'oeuvre.



Nicole Trudeau-Bérard, vice-présidente de la Commission des droits de la personne.

Comment vivent-elles leur cinquantaine?

Selon AP

Les femmes de 50 ans sont nombreuses. Comment vivent-elles la cinquantaine? Pourquoi certaines acceptent-elles de vieillir et d'autres pas? Telles sont les questions abordées récemment par des médecins, à Paris, dans le cadre du colloque « Présent et avenir de la femme de 50 ans ».

L'approche de la cinquantaine se vit-elle en 1984 plus difficilement que celle des décennies précédentes? Pour sept femmes sur 10 la réponse est oui. Le mal-être psychologique est en partie lié à la prise de conscience du vieillissement, à la sensation d'osciller entre deux générations et d'être plus ou moins rejetée d'une société qui privilégie la jeunesse.

Au moment du passage de la ligne des 50 ans, la femme se trouve confrontée à deux types de difficultés : la ride, c'est-à-dire le vieillissement cutané et le sang, c'est-à-dire l'arrêt des règles.

La ride c'est souvent la première blessure dans l'image de soi que renvoit le miroir. Dès lors, comment va réagir ce miroir qu'est le regard d'un homme. « Tout dépend évidemment de l'homme avec lequel on vit », dit le Pr Gabriel Arvis, de Paris. Sacha Guitry ne disait-il pas « que les femmes n'ont pas d'âge.

La femme à 50 ans doit faire confiance à ses goûts, ses talents, son plaisir, être à l'écoute de soi-même. « Dans cette nouvelle construction de soi, on a besoin des autres, de l'homme pour percevoir mieux sa féminité, des enfants, petits-enfants, pour comprendre ce qu'on a vécu », dit Hélène Reboul, maître-assistant en psychologie-sociale, de Lyon.

La cinquantaine apporte, après la tourmente vécue par quelque 70 pour cent des femmes, une sérénité, un épanouissement, une joie de vivre chaque instant de la vie avec intensité qui peuvent pour beaucoup constituer un renouveau.

« Parmi les aspects positifs de la cinquantaine, il est certain que l'on a de moins en moins besoin de se comparer aux autres, on s'occupe beaucoup plus de sa vie personnelle en lui ajoutant deux qualités les plus caractéristiques de la maturité : la perspicacité et une certaine philosophie de la vie », déclare Annie Vagogne, directrice de l'International Health Foundation qui a organisé le colloque.

Les prix Nobel: chasse gardée de ces messieurs

STOCKHOLM (AFP) — Dans le lot de déçus et d'oubliés qu'apporte chaque récolte annuelle de prix Nobel, une catégorie reste remarquablement sous-représentée: les femmes, à nouveau absentes cette année de la série des six prix Nobel.

Sur un total de 538 savants, écrivains, économistes, juristes ou personnalités politiques honorés par un prix Nobel depuis 1901, on relève seulement 20 femmes. L'une d'elles, Marie Curie-Sklodowska, est d'ailleurs la seule personne à avoir jamais reçu deux fois le prix Nobel: la première en physique, en 1903, conjointement avec son mari Pierre Curie, et la seconde en chimie, seule cette fois, en 1911. Sa fille, Irène Joliot-Curie, devait à son tour obtenir le prix de chimie, avec son mari Frédéric Joliot, en 1935.

Les comités Nobel chargés de décerner le prix de littérature et celui de la paix ont été les plus généreux à l'égard des femmes: la distinction littéraire a été attribuée à six reprises à des auteurs féminins, (Selma Lagerloff, Grazia Deledda, Sigrid Undset, Pearl Buck, Gabriela Mistral, Nelly Sachs), et sept femmes ont été lauréates du prix Nobel de la Paix (Bertha von Suttner, Jane Adams, Emily Balch, Betty Williams et Mairead Corrigan, mère Teresa, Alva Myrdal).

Disparités

Les disparités sont encore plus criantes dans les disciplines scientifiques. Il n'y a eu que trois femmes prix Nobel de médecine, trois également en chimie et deux en physique. Quant au prix Nobel d'économie — qui n'existe, il est vrai, que depuis 1968 — il est resté exclusivement masculin.

On ne peut certainement pas blâmer Alfred Nobel pour ces inégalités. Dans son testament de 1895, qui instituait les prix Nobel, le spécialiste des explosifs se gardait bien d'introduire une quelconque référence à la nationalité ou au sexe des futurs lauréats, qu'il se contentait de désigner par le terme générique «la personne».

Ses biographes affirment même qu'il décida de créer le prix de la paix sous l'influence d'une amie fidèle, la baronne autrichienne Bertha von Suttner, adepte de la première heure du mouvement pacifiste, et qui devint en 1905 la première femme prix Nobel de la paix.

Précurseurs

Les première années des Nobel furent d'ailleurs relativement favorables aux femmes: Marie Curie en 1903, Bertha von Suttner deux ans plus tard, et l'écrivain suédois Selma Lagerloff en 1909, alors qu'il n'y en eut pas une seule entre 1947 et 1963.

Pour le professeur Lars Gyllensten, membre directeur de la Fondation Nobel et secrétaire permanent de l'Académie suédoise, qui décerne le prix de littérature, «la sous-représentation des femmes dans les prix Nobel est à l'image de la société. Elles sont encore minoritaires dans l'élite culturelle et scientifique, et le fait est qu'il y a peu de femmes parmi les candidatures présentées aux Nobel.» Il est difficile de taxer les jurés suédois de mysoginie: «Le fait qu'un candidat soit une femme ne constitue ni un avantage, ni un handicap», affirme le Pr Gyllensten.

Tout en s'abritant derrière le secret absolu imposé aux membres des comités Nobel, Gidske Anderson, l'une des cinq membres du comité norvégien pour le prix de la paix, semble reconnaître qu'il y a une petite injustice. «Mais je ne suis au comité que depuis trois ans et sur les trois derniers prix, il y a eu une femme, ce n'est pas si mal», ajoute-t-elle.

Les féministes suédoises, elles, ne se font guère d'illusions: «Le prix Nobel est une institution, et que pouvez-vous en attendre? Les femmes ne remplissent jamais les critères des institutions», estime Anna-Pia Ahslund, porte-parole du Women's Lib suédois, le Grupp-8.

Superbes verres décor "Tulipe" de Birks



Leur fine touche esthétique confère à ces verres une beauté et une élégance tout à fait originales.

Verre à eau, à vin rouge, à liqueur et flûte à champagne.

Notre prix ord. $12.95 ch.

En solde $9.70 ch.

BIRKS JOAILLIERS

Bagues d'anniversaire Birks



Ces bagues magnifiques ont été créées pour célébrer un événement spécial... un anniversaire de naissance, une fête, la naissance d'un bébé ou pour souligner un moment important de votre vie à deux. Elles sont en or jaune 18 et 14 ct serties de diamants et de pierres de couleur. Une façon merveilleuse de lui dire que vous êtes toujours heureux de vivre avec elle.

Dans le sens horaire, à partir du haut:
14 ct, $1000. 14 ct, $950.
18 ct, $2100. 14 ct, $800.
Phillips Square, Pointe-Claire, Anjou, Carrefour Laval.

BIRKS JOAILLIERS

Tout pour avoir une mise soignée!



Nous avons acheté ces articles en Europe en tenant compte de la préférence de notre clientèle pour les objets de qualité à bon prix.

En haut, à gauche, un support utile pour les cravates et les ceintures. Dessous, un élégant rasoir doré. Au centre, une brosse à habits, soies noires et blanches, le manche sert de chausse-pieds.

À l'extrême droite, un nécessaire à moustache comprenant des ciseaux, une brosse et un peigne.

Quatre articles à seulement $10 chacun!

BIRKS JEWELLERS

Les 36 000 employés de GM voteront aujourd'hui sur l'accord de principe

TORONTO (d'après UPC et UPI) — Environ 36 000 membres du syndicat des Travailleurs unis de l'automobile (TUA) et employés de la General Motors of Canada Ltd. vont se prononcer aujourd'hui par vote sur un accord de principe intervenu au cours du week-end, accord qui leur vaudrait une augmentation de $2,52 l'heure au terme des trois années du contrat et qui pourrait mettre fin à la grève qui dure depuis près de deux semaines.



Le chef négociateur de la GM du Canada, M. Rod Andrew (à gauche), échange un toast glacé avec M. Harvey Mayer, directeur du service du personnel de GM, après avoir conclu un accord de principe avec les TUA. téléphoto UPC

Les négociateurs des TUA et de GM sont parvenus à un accord samedi, au 10e jour de la grève, lors d'une séance de négociations d'une durée de 13 minutes, mais qui était survenue après une séance-marathon qui avait duré toute la nuit.

Aujourd'hui, les ouvriers en grève à Sainte-Thérèse et Saint-Eustache, au Québec, et ceux de Ajax, Oshawa, Scarborough, London, St. Catharines, Windsor et Woodstock, en Ontario, vont se réunir pour procéder au vote.

La grève, la première déclenchée contre la GM depuis 1970, a entraîné la mise à pied de 41 141 travailleurs de GM aux États-Unis. Ces ouvriers sont répartis dans 31 usines disséminées dans 10 États, usines qui comptent habituellement sur des pièces fabriquées au Canada pour assurer leur production.

Les résultats chez Ford

Pendant ce temps, les quelque 114 000 ouvriers de la Ford Motor Co. terminaient hier de voter sur un projet de convention collective qui les lierait au deuxième constructeur automobile américain pour trois ans, et il semblait assuré que le pacte allait être ratifié.

Les dirigeants des TUA ont fait savoir que les résultats définitifs seraient rendus publics aujourd'hui, mais des résultats préliminaires obtenus la semaine dernière montraient que les travailleurs étaient en faveur du nouveau contrat dans une proportion de 72 p. cent.

Chez GM (aux États-Unis), le nouveau contrat de travail n'avait été approuvé que dans une proportion de 57,4 p. cent.

Une goélette historique sombre

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Les six membres de la goélette Norma and Gladys ont abandonné leur navire, hier matin, environ deux heures avant qu'il ne fasse naufrage dans la baie de Placentia.

Ce navire, d'une valeur historique, se dirigeait samedi vers Saint-Jean pout y être réparé lorsque sa pompe de cale a brisé. L'équipage a alors lancé un appel de détresse et a été secouru peu de temps après.

Le Norma and Gladys, un ancien navire de pêche, a servi de musée flottant et représentait la province de Terre-Neuve dans diverses manifestations maritimes, avant d'être vendu l'an dernier. Le nouveau propriétaire, la compagnie Sail Labrador, entendait l'utiliser à compter de l'été prochain pour des voyages de tourisme le long de la côte du Labrador.

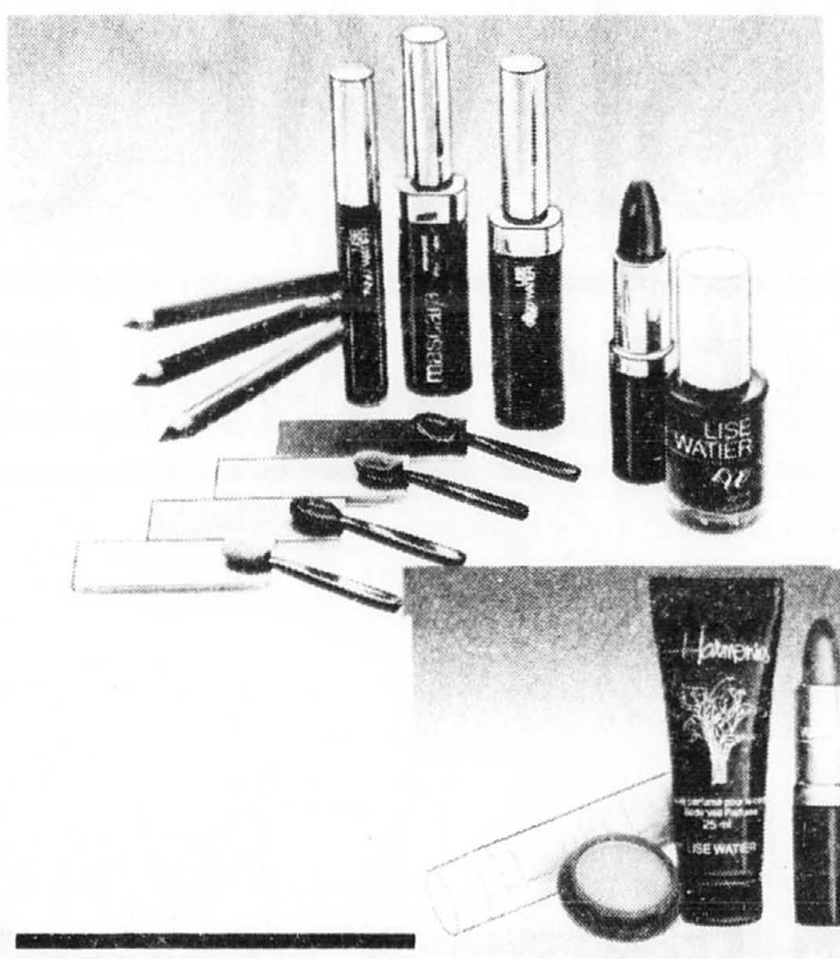
Le gouvernement de Terre-Neuve avait dépensé depuis 1973 plus de $1,5 million pour modifier, réparer et entretenir cette goélette construite en 1945.

LISE WATIER

Les Internationales

LES INTERNATIONALES de Lise Watier.
Un univers de couleurs séduisantes
venues des quatre coins du monde.
Les Internationales, pour habiller votre visage d'automne

de la lumière diffuse des grands espaces
ou de l'éclat scintillant des capitales animées.



Rose parisien, blanc St-Moritz, brun Brésil, Persan, vert Bangkok, bleu de Chine, rose Taj Mahal ou vert Singapour. Des teintes qui se marient à merveille aux couleurs automnales. Rendez-vous chez Simpson dès aujourd'hui et profitez du boni ci-dessous.
Rayon 204, produits de beauté, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement

BONI: Avec tout achat de 10.00 ou plus de produits Lise Watier chez Simpson, vous recevrez en cadeau l'ensemble "Beauté Universelle" comprenant: un fard-paupières (format échantillon), un rouge à lèvres satiné "Rose d'Or" (format régulier), préparation "Exigence" pour la nuit (tube de 15 ml) et Voile parfumé "Harmonies" pour le corps (tube de 30 ml).

Simpson
AUJOURD'HUI

À votre service!
First Lady à la Baie!
la Baie



Offre-échange de perruques

Quelle proposition alléchante! Vous nous apportez votre ancienne perruque et nous vous offrons un rabais de $15 à l'achat d'une nouvelle dont le prix ordinaire varie entre 60.00 à 85.00, ou $20 à l'achat d'un modèle de 125.00 ou 130.00. Tous nos styles sont compris dans cette offre, exception faite des modèles de la collection "Suprême". Venez vite profiter de cette aubaine, juste à temps pour les Fêtes!



40% de rabais
sur perçage d'oreilles
Nous perçons les oreilles et y posons des boutons allure perle. Aucun rendez-vous nécessaire. Le consentement écrit des parents est requis pour les jeunes de moins de 18 ans.
Anesthésique .50 en sus
8.99 La Baie, ord. 14.99

First Lady, rayon 012.
En vigueur jusqu'au 17 novembre.
Pas de rayon de perruques au Centre Rockland et à Chicoutimi, mais un service de perçage d'oreilles ouvert les jeudi et vendredi de 17h à 21h et le samedi de 10h à 17 h.

Saisies de drogues records

d'après AFP et Reuter

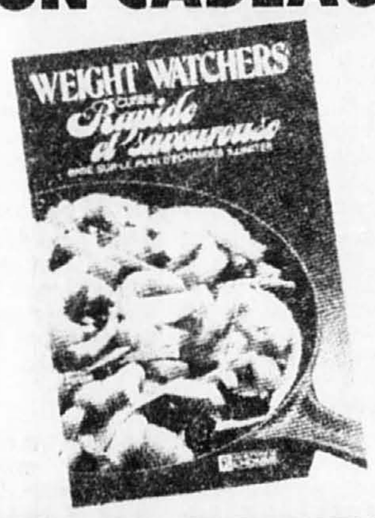
La police de Marseille interrogeait hier une dizaine de suspects après avoir saisi 10 tonnes de haschisch, d'une valeur de $US 65 millions, sur un navire en provenance du Proche-Orient, la plus importante saisie de *hasch* à ce jour en France.

Cette drogue devait apparemment être distribuée en Allemagne de l'Ouest et aux Pays-Bas, et aurait permis la confection de 12 millions de *joints*. Le coup de filet fait suite à plusieurs mois de filature en France et au Proche-Orient.

Pour sa part, la police britannique a saisi hier à Londres six kilos d'héroïne pure d'une valeur estimée à $US 2,5 millions.

Deux hommes ont été arrêtés. Cette saisie est la plus importante jamais réalisée dans la capitale britannique, où la police a récemment confisqué à l'aéroport d'Heathrow deux arrivages d'héroïne, l'un de $1,2 million et l'autre de $630 000.

MAIGRIR
UN CADEAU DE 19,95$



Enrolez-vous dans les Weight Watchers dès maintenant, participez à 12 réunions hebdomadaires consécutives, et vous recevrez en cadeau le nouveau livre de recettes Weight Watcher.

Cuisine Rapide et savoureuse
Valeur
19.95$

VOTRE NOUVEAU PHYSIQUE

Cette offre s'adresse également aux membres à vie; elle n'est cependant valable que dans la province de Québec.

PARTICIPEZ SANS PLUS TARDER AU NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE DE WEIGHT WATCHERS
C'est facile, rapide et efficace.

Dès maintenant, le chef de file dans ce domaine vous permet de perdre les livres superflues sans perdre patience. LE PLAN D'ATTAQUE vous aide à perdre du poids plus rapidement que jamais, tout en dégustant, chaque jour, trois repas bien équilibrés. Nos menus sont plus faciles à suivre que jamais.

Appelez Weight Watcher, et commencez sans plus tarder.

NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE
Un programme Weight Watchers
Perdez votre poids une fois pour toute

WEIGHT WATCHERS
Pour MONTRÉAL 727-3788

•Aucun contrat	
•Frais d'inscription	$12
•Classe hebdomadaire	$6
•Total 1ère Classe:	$18

Weight Watchers int'l inc. 1984, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS

PROBLÈME avec L'ALCOOL?
Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite au:
PAVILLON DU NOUVEAU Point de Vue
652-3981
Nos conseillers vous aideront à retrouver le bonheur dans une sobriété permanente. Nous sommes situés à Varennes au bord du fleuve à 30 km de Montréal.

EN EXCLUSIVITÉ AUX LECTEURS DE LA PRESSE

L'AGENDA la presse 1985



REVIVEZ LES GRANDS MOMENTS DE L'ACTUALITÉ

60 nouvelles illustrations tirées des archives historiques de LA PRESSE dans ce magnifique agenda s'étendant sur 15 mois.

personnalisé À VOTRE NOM en lettres d'or

À donner en cadeau
• à votre famille
• à vos amis
• à votre patron
• à votre secrétaire

FORMAT 9" x 8"
PRIX RÉGULIER 9,95$
Abonnés de LA PRESSE 8,15$

S.V.P. allouer un minimum de 15 jours pour la livraison

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE
Service rapide et efficace
285-6916
Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6916, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Le service vous est offert du lundi au vendredi de 9h à 17h.
Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

BON DE COMMANDE 515

Veuillez me faire parvenir ( ) exemplaire(s) de «L'AGENDA LA PRESSE 1985» au prix de 9,95$ chacun, plus 1$ de frais de poste et manutention.
( ) Je suis abonné à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir ( ) exemplaire(s) de «L'AGENDA LA PRESSE 1985» au prix de 8,15$ l'exemplaire plus 1$ de frais de poste et manutention.

No d'abonné.....

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse, Ltée.

Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement:

MASTERCARD No.....
VISA No.....
exp.....

À retourner aux:
Éditions La Presse Ltée, 7, rue St-Jacques
Montréal, Québec H2Y 1K9

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
PROVINCE.....
CODE POSTAL..... TÉL.....
TOTAL Ci-joint..... $ (Plus 1$ pour frais de poste et manutention)

INSCRIVEZ CLAIREMENT EN LETTRES MOULÉES LE NOM QUE VOUS DÉSIREZ VOIR APPARAÎTRE SUR CHAQUE AGENDA COMMANDÉ.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Résultats

loto québec

Lotto 6/49 — Prochain GROS LOT : 3 200 000,00$ approx.

Date 27-10-84 — 1 16 25 36 39 42

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 673 662,10$
5/6+	4	158 068 10$
5/6	141	3 429,10$
4/6	9,289	100,10$
3/6	192,960	10,00$

N° complémentaire : 5

Ventes totales : 12 552 998,00$

La Quotidienne — Semaine du 22-10-84

	L	M	M	J	V	S
3	258	504	298	401	406	531
4	0878	0021	2288	4441	4236	8782

Super Loto — Date 28-10-84

Lots de 100 000$ (numéros non décomposables)

381A034
282B411
543A908
079A651
608A653

1984786
1932244
2774648
1214938

4 GROS LOTS 1 000 000$ chacun

pour chacun des 4 numéros ci-haut

6 derniers chiffres	50 000$
5 derniers chiffres	5 000$
4 derniers chiffres	500$
3 derniers chiffres	100$
2 derniers chiffres	10$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CETTE SEMAINE À PLACE BONAVENTURE

GALERIE DES BOUTIQUES

Place Bonaventure se déguise pour l'Halloween cette année. Venez admirer les costumes originaux que porteront les marchands et leur personnel et saluer Douglas (Coco) Léopold, Géraldine Doucet et Peter de Castell (costumier à CBC) qui décideront des meilleurs costumes pour l'effort et l'originalité.

CENTRE DE COMMERCE EN GROS

Marché du vêtement printemps / été. Mart «A». Jusqu'au 1er novembre. Commerçants seulement.

HALL D'EXPOSITION

Salon rénovation et bricolage. Jusqu'au 29 octobre. Commerçants seulement.

Salon du ski de Montréal. Équipement, modes, régions et voyages de ski, programmes d'animation et d'éducation sur le ski de randonnée et le ski alpin, films documentaires. 1-4 novembre. Ouvert au public.

Place Bonaventure

MISE EN VALEUR DU SECTEUR HISTORIQUE

Clément Richard se félicite de l'accord conclu avec Montréal

L'entente que le gouvernement du Québec, par son ministère des Affaires culturelles, a conclue avec l'administration municipale au sujet de la mise en vaieur du secteur historique de Montréal, a donné des retombées économiques « éloquentes ».

JEAN-PIERRE BONHOMME

C'est ce que le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, a soutenu dans une conférence où il a fait le bilan des initiatives gouvernementales dans le domaine de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel.

Abordant la question des rapports entre la Ville de Montréal et le gouvernement, M. Richard a fait état des résultats d'une étude portant sur les retombées économiques de la revalorisation du patrimoine architectural ancien.

Le document révèle, a-t-il dit, qu'un investissement gouvernemental de $1 million attire un investissement privé huit fois plus grand, et un investissement municipal d'égale valeur. Cet investissement gouvernemental de $1 million, a-t-il précisé, génère d'autre part 23 emplois directs dans les secteurs de la construction et de la transformation.

Le ministre a rappelé que les municipalités peuvent recevoir du gouvernement une assistance technique et financière pour bien aménager leur territoire et embellir leur environnement. Sont notamment disponibles un certain nombre de guides et de documents de référence ayant pour but d'aider les administrations à se doter de schémas, de plans d'urbanisme et de règlements qui tiennent compte de la dimension patrimoniale des lieux.

Un programme d'aide financière, d'autre part, est accordé pour la réalisation de travaux de restauration ou de recyclage. Les propriétaires de biens culturels, tels les monuments historiques classés ainsi que les immeubles situés dans un arrondissement historique ou naturel ou dans un site historique classé, peuvent recevoir des subventions.

Les propos du ministre, toutefois, n'ont pas indiqué si le gouvernement a l'intention de promouvoir l'amélioration de la qualité du patrimoine contemporain. Son intérêt s'est limité aux biens anciens.

Le ministre regrette enfin que les conseils municipaux actuels n'aient pas le pouvoir de poser des gestes de conservation.

SIMPSON

FAITES AMPLE PROVISION



ACHATS À NE PAS MANQUER DE 'FACELLE ROYALE'

AU CHOIX **99¢** VALEUR SIMPSON

ESSUIE-TOUT, paquet de 2. Blanc
PAPIERS-MOUCHOIRS GRAND FORMAT, boîte de 60. Blanc.

AU CHOIX **89¢** VALEUR SIMPSON

PAPIERS-MOUCHOIRS, boîte de 100. Blanc.
PAPIER HYGIÉNIQUE, paquet de 2. Blanc.

Prix de vente et bonis en vigueur jusqu'à épuisement du stock.

Rayon 217, articles de toilette, centre-ville, Aussi à Fairview, Anjou, Laval, et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

2,29 AU CHOIX VALEUR SIMPSON
CRÈME À RASER «GILLETTE FOAMY», 300 mL.
ANTISUDORIFIQUE «ULTRA BAN» À BILLE, 75 mL.

4,59 AU CHOIX VALEUR SIMPSON
SHAMPOOING «HEAD & SHOULDERS». Ordinaire ou revitalisant. 450 mL plus un boni de 100 mL chacun.

2,79 AU CHOIX VALEUR SIMPSON
FIXATIF «ADORN», 400 mL.
GELÉE DE PÉTROLE «VASELINE», 500 g.

3,29 AU CHOIX VALEUR SIMPSON
DE «VIDAL SASSOON»
SHAMPOOING, 300 mL.
RINÇAGE DE FINITION, 300 mL
CRÈME REHYDRATANTE, 100 mL.

5,79 AU CHOIX VALEUR SIMPSON
LOTION «KERI», 580 mL.

Simpson AUJOURD'HUI

VISA MasterCard

Jeune prodige

LONDRES (AP) — Le jeune prodige des échecs britannique Michael Adams a battu un record du monde, hier, en obtenant un classement de 2 407 points à l'âge de 12 ans, ont annoncé les organisateurs d'un tournoi auquel il participait.

Il a battu le record précédemment détenu par l'ancien champion du monde Bobby Fischer, le Brésilien Henrique Mecking et l'actuel champion britannique Nigel Short. Tous trois étaient âgés de 14 ans lorsqu'ils avaient obtenu 2 400 points au classement.

Adams serait le plus jeune joueur de valeur internationale des 120 pays de la Fédération internationale des échecs.



« Les oubliés » sont fêtés au Complexe

Quelques centaines de malades, la plupart se déplaçant en fauteuil roulant, ont assisté hier après-midi au Complexe Desjardins à la huitième édition de « La fête des oubliés ». Durant deux heures, des dizaines de magiciens, danseurs, jongleurs, chanteurs, etc., se sont succédés sur la scène pour le plus grand plaisir de ces « oubliés » qui demeurent dans nos hôpitaux et centres d'accueil. L'événement est organisé par le Comité provincial des malades dont le président, Claude Brunet, souligne qu'il permet à plusieurs d'effectuer leur seule sortie de l'année. Sur la photo, M. Brunet est entouré des artistes Sylvie Jasmin, Guy Godin, Aimé Major et Gaston L'Heureux, l'animateur du spectacle, qui s'est terminé par un repas communautaire.

photo Armand TROTTIER, LA PRESSE

COURS DE LANGUES

FRANÇAIS et ANGLAIS

La session débute durant la semaine du 5 novembre.

Tous les niveaux **PLUS**
rédaction administrative

TEST DE CLASSEMENT GRATUIT
23, 25, 30, 31 octobre 12h-14h, 16h30-19h
9 à 15 participants par groupe

ESPAGNOL, GREC, ITALIEN, PORTUGAIS, ALLEMAND

7 semaines — 42 h **140$**
7 semaines — 84 h **280$**

Jour, soir, fins de semaine

Tarifs spéciaux pour âge d'or et personnes recevant des prestations de chômage.

Pour détails sur notre programme d'ordinateur, ne tardez pas à nous appeler.

INSCRIPTION 22 oct.-1er nov.

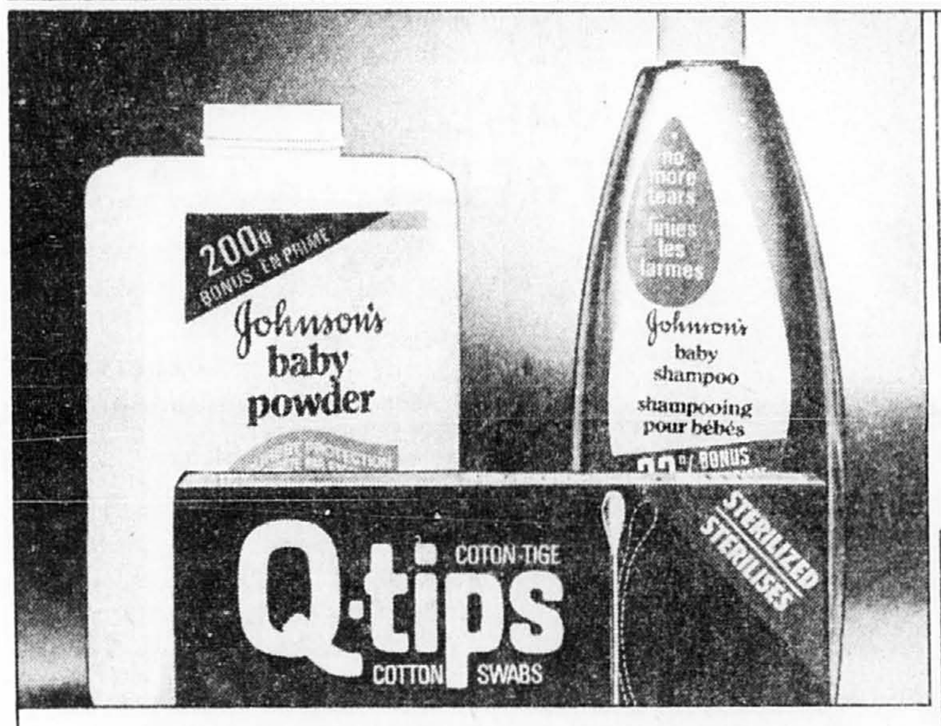
***RENSEIGNEMENTS:* 849-8393**
postes 713, 719 ou 740
Centre d'éducation permanente
1450, rue Stanley Montréal, Québec.
H3A 2W8
Métro Peel, sortie Stanley

VISA MasterCard

Ymca Centre-Ville
Fondé en 1851

SIMPSON

SEULEMENT 79¢ à 8.49, en vente jusqu'à épuisement du stock



PRODUITS POUR BÉBÉS, À PRIX PLAISANTS!

2.79 VALEUR SIMPSON
POUDRE POUR BÉBÉS «JOHNSON & JOHNSON», 500 g plus boni de 100 g.

2.69 VALEUR SIMPSON
COTON-TIGE «Q-TIPS», boîte de 400.

3.29 VALEUR SIMPSON
SHAMPOOING «JOHNSON & JOHNSON» POUR BÉBÉS. 450 ml avec 10 ml en boni.



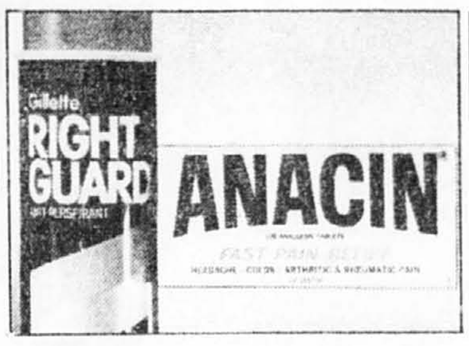
3.29 VALEUR SIMPSON
SHAMPOOING «ULTRA BALANCE», 450 ml.



2.19 AU CHOIX VALEUR SIMPSON
ANTISUDORIFIQUE «SOFT & DRI», 150 ml.
SAVONNETTE «JERGENS» EN CRÈME, 350 ml.



2.49 VALEUR SIMPSON
MOUSSE «ALBERTO»



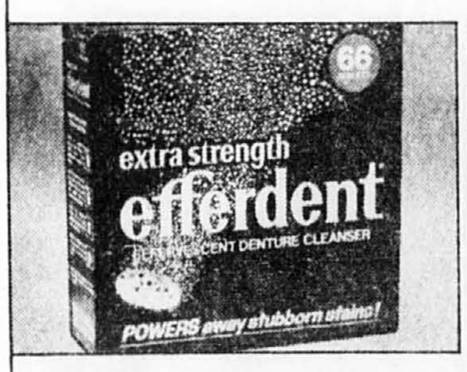
2.69 AU CHOIX VALEUR SIMPSON
COMPRIMÉS «ANACIN», bouteille de 100. ANTISUDORIFIQUE «RIGHT GUARD», 250 ml.



99¢ VALEUR SIMPSON
DENTIFRICE «AQUAFRESH», 100 ml.



89¢ AU CHOIX VALEUR SIMPSON
RASOIRS JETABLES «GOOD NEWS», paquet de 4.
BROSSE A DENTS «TEK-HUGHES». Filaments semi-rigides ou mous.



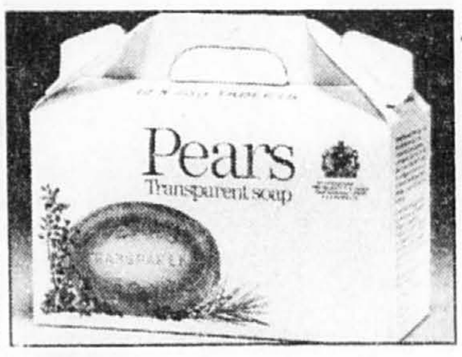
2.39 VALEUR SIMPSON
COMPRIMÉS «EFFERDENT», boîte de 66.



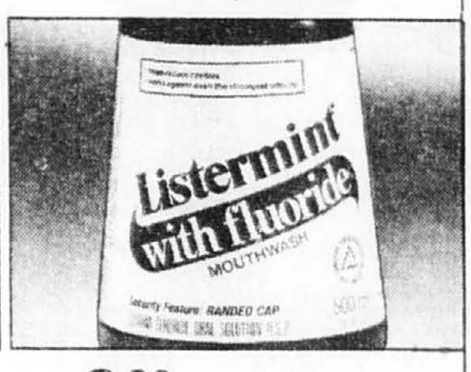
1.49 VALEUR SIMPSON
LOTION «SOINS INTENSIFS» DE «VASELINE», 200 ml



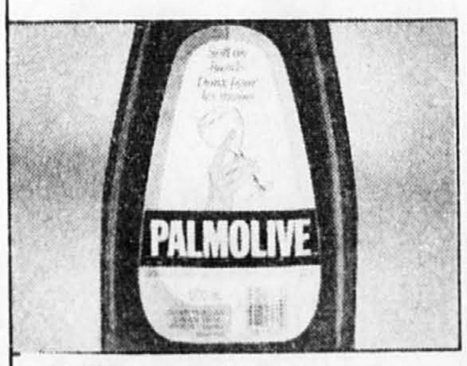
4.19 VALEUR SIMPSON
SERVIETTES «FRESHEN», paquet de 48.



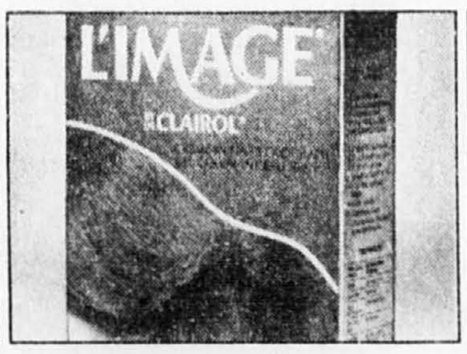
8.49 VALEUR SIMPSON
SAVONNETTE «PEARS». Pratique boîte de 12 pains de 75 g.



2.29 VALEUR SIMPSON
RINCE-BOUCHE «LISTERMINT», 500 ml.



1.09 VALEUR SIMPSON
DETERGENT «PALMOLIVE», 500 ml.



4.99 VALEUR SIMPSON
COLORANT «L'IMAGE» DE «CLAIROL».

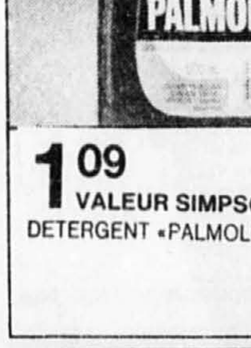


1.99 AU CHOIX VALEUR SIMPSON
LAMES «TRAC II», paquet de 5.
CRÈME «NIVEA», 120 ml.

Rayon 217, articles de toilette, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Simpsons 1 123 456 789 0 — VISA — MasterCard



Piquer c'est VOLER Moi, Je ne vole pas

LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL
Nous appuyons cette campagne contre le vol à l'étalage.

Simpson AUJOURD'HUI

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 10 h 30 heure de Montréal

ECP-84-19288	ECL-84-19289
le mardi 27 novembre 1984	le mardi 27 novembre 1984
CER - CED Abitibi Noranda	
CONSTRUCTION COMPLÈTE D'UN BÂTIMENT ADJACENT AU CENTRE D'EXPLOITATION RÉGIONAL	CONSTRUCTION SUR PORTIQUES DE BOIS DE LA LIGNE À 120 kV LA VÉRENDRYE - PARENT
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 150 000 $	Garantie de soumission: 150 000 $

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON-REMBOURSABLE de 25 $ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
SERVICE CONTRATS
BUREAU 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA
H2Z 1A4

Pour renseignements:
Téléphone: (514) 289-2895

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Approvisionnement
Roger A. Labrie

VILLE DE MONTRÉAL-NORD

APPEL D'OFFRES

Des soumissions dans des enveloppes scellées adressées à la soussignée, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, seront reçues jusqu'à dix-sept heures (17 h), **LE MARDI 13 NOVEMBRE 1984** pour les travaux et services suivants.

CONTRAT No 368:
Fourniture d'un service de contrôle et de protection des **petits animaux** sur le territoire de la ville de Montréal-Nord.

CONTRAT No 369:
Construction **d'aqueduc et d'égout** dans le prolongement du boulevard Albert-Brosseau, à l'ouest de l'avenue Savard.

CONTRAT No 370:
Agrandissement de **pavillons** de piscines extérieures.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le directeur du génie de la ville. Ces formules de même que les plans et cahiers des charges seront obtenus au bureau du directeur du génie, monsieur Yvon Paquette, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, 4243, rue Charleroi, moyennant un dépôt de cinquante dollars (50 $) en argent ou un chèque visé, pour chacun des contrats. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires dès qu'ils auront retourné les plans et cahiers des charges en bon état, dans les dix (10) jours qui suivront la date de l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé au montant de 1 000 $, dans le cas du contrat no 368, ou d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission au montant de 10% de la valeur totale de la soumission, dans le cas des contrats nos 369 et 370. Si un cautionnement de soumission est fourni, celui-ci devra être accompagné de lettres garantissant l'émission d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement pour gages, matériaux et services.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Lesdites soumissions seront ouvertes à une assemblée du conseil le 13 novembre à vingt heures (20 h) à la salle du conseil, 11155, avenue Hébert, Montréal-Nord.

Les entrepreneurs sous-traitants devant remettre leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 8 novembre 1984 à 15 h.

Aline Ouimet
Greffier

Montréal-Nord, ce 24 octobre 1984.

VILLE DE FARNHAM

APPEL D'OFFRES
NO 84-17

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription « Appel d'offres no 84-17 » et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 15h00, le 14 novembre 1984, pour être ouvertes le même jour immédiatement après l'heure de fermeture pour la réception des soumissions.

OBJET

Régime d'avantages sociaux des employés de la Ville de Farnham

CONDITIONS

1.- Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer le cahier des charges, contre le paiement non remboursable de 25$ par chèque ou mandat-poste fait à l'ordre de Ville de Farnham, en s'adressant à:

Ville de Farnham
477, Hôtel-de-Ville
FARNHAM, QC
J2N 2H3
Tél.: (514) 293-3178

2.- La Ville de Farnham ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Le secrétaire-trésorier adjoint
Jacques Desrosiers, o.m.a.
477, rue Hôtel-de-Ville
FARNHAM, QC
J2N 2H3

Date: 23 octobre 1984

Suite des Avis légaux en page A 14



Gagnant de l'Exposition philatélique

Me Guy Des Rivières, de Québec, a remporté hier soir le Grand Prix de l'Exposition philatélique nationale « Canada 84 » avec une collection extraordinaire de lettres du régime français ainsi que les marques postales de tous les bureaux ouverts avant 1851, sur la route Québec-Montréal. À côté de son épouse, il tient son prix qui consiste en un émail sur cuivre signé par les artistes québécois Passille-Sylvestre. Environ 15000 personnes ont visité l'exposition pendant quatre jours à la Place Bonaventure, ce qui brise tous les records pour une exposition philatélique à Montréal. Huit médailles d'or ont été attribuées par le jury parmi les 45 exposants adultes. La prochaine exposition nationale aurait lieu l'an prochain à Halifax si les autorités postales approuvent le projet.

photo Armand Trottier, LA PRESSE



PARLEZ AVEC EFFICACITÉ

SACHEZ CONVAINCRE

en public et en privé, créer le contact, mettre en valeur votre personnalité. Dale Carnegie propose dans 52 pays un entraînement pratique et progressif.

DALE CARNEGIE©, fondateur et auteur du livre *«Comment se faire des amis»*

COURS DALE CARNEGIE®

pour hommes et femmes

NOS GROUPES SE FORMENT MAINTENANT
Assistez à une PREMIÈRE SÉANCE GRATUITE CE SOIR à 18 h 30
Aussi cours de vente débutant ce soir

APPELEZ POUR RENDEZ-VOUS
285-1287

Hôtel Mont-Royal, 1455, rue Peel
(métro Peel) mezzanine.
Présenté par E.J. Glowka & Ass.

●●●●●●●

SIMPSON



À bons prix! Atours d'automne pour fillettes

Une sélection de modèles tout nouveaux pour fillettes 7 à 14.

1. Blouse 65% polyester / 35% coton. Col claudine, attaches-ruban. Blanc avec ruban rouge, bleu roi ou noir. Prix Simpson **12.99**

2. Jupe-pumper en velours côtelé, 2 poches boutonnées. Bleu paon, prune, bleu ou marine. Prix Simpson **16.99**

3. Blouse 65% polyester/35% coton. Grand col garni dentelle. Écru, blanc, rose pâle ou bleu. Prix Simpson **12.99**

4. Jumper en quadrillé laine mixte, corsage genre tabard, pattes latérales. Sarcelle/rouge, jaune/gris, bleu/gris, blanc/gris, rouge ou bleu roi. Prix Simpson **19.99**

5. Blouse pour fillette; identique au no 1.

6. Salopette avec garniture boutons, 2 poches. Bleu roi, rouge, pourpre, noir. Prix Simpson **19.99**

7. Blouse identique au no 3.

8. Jupe à plis, laine mixte. Quadrillé rouge ou bleu roi. Prix Simpson **16.99**

Vêtements pour fillettes, 336, centre-ville.
Aussi à Farview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement.

AVIS

Les heures d'ouverture du magasin Simpson durant la grève de la CTCUM

Les heures d'ouverture du magasin centre-ville sont les suivantes:
Lundi, mardi, mercredi et samedi: de **9 h** à **17 h**
Jeudi et vendredi: de **9 h** à **21 h**

Simpson
AUJOURD'HUI